

Dr. Guillaume Payen

Dr. Mathieu Dubois Dr. Charles-François Mathis

Dr. Anne-Sophie Nardelli-Malgrand

Avec la contribution de :

Dr. Émilia Robin-Hivert
Dr. Yann Rodier
Dr. François-Xavier Romanacce
Dr. Isabelle Roméro
Dr. Benjamin Thierry

Réussir sa licence d'histoire

**Un guide pratique pour l'étudiant de
Sorbonne Université**



Rédigé par des enseignants de l'UFR d'histoire désireux d'être utiles et de refléter l'esprit de la discipline et sa diversité, ce guide pratique vise à donner des conseils pour réussir la licence d'histoire dans notre université ; il n'est en rien contraignant, ni pour les étudiants, ni pour les enseignants.

On croira rapidement qu'il s'agirait là de recettes toutes faites qu'il faudrait ensuite appliquer sans discernement pour réussir ; de même que la connaissance de l'alphabet est indispensable mais ne permet pas de savoir lire, et encore moins de comprendre finement un texte, ce fascicule n'offre guère que des rudiments de méthode. Aux étudiants de mettre en œuvre tout le travail et toute l'intelligence requis par une science rigoureuse, s'adaptant à chaque thème, à chaque ouvrage, à chaque source, pour produire les fruits sapides et fins que réclame ce temple de l'exigence savante, la Sorbonne.

Nous tenons à remercier parmi les étudiants, Colin Bertier, Camille Bertin, Charlotte Capelle, Marie-Noëlle Clergeat, Angéline Gagneraud, Soulayma Mardam-Bey, Clémence Thomas, Nicolas Thézan ; parmi nos collègues, Thomas Berthod, Jean-Baptiste Delzant, Emmanuel Dreyfus, Jérôme Grondeux, Bernard Klein, Frédérique Lachaud, Mathieu Lemoine, Marie-Christine Marcellesi, Clément Meunier, Dominique Prévôt, Nathalie Szczech, Annie Vigourt, Laurent Warlouzet, et plus particulièrement François-Xavier Romanacce, les professeurs Luc et Tallon et le Conseil d'UFR qui, outre leurs conseils et leurs encouragements, ont permis une large diffusion de ce guide.

Chapitre I – S'orienter en licence d'histoire à Sorbonne Université

La licence d'histoire à Sorbonne Université est l'un des diplômes délivrés par un établissement au prestige de premier ordre à l'échelle mondiale, dans l'une des disciplines qui constituent par excellence le socle d'une culture générale ; ornement de l'esprit, celle-ci est également un instrument irremplaçable à l'exercice de nombreuses professions de haut niveau intellectuel.

I – L'histoire au sein d'une université prestigieuse

Sorbonne Université

L'Unité de formation et de recherche (UFR) d'histoire de la faculté des lettres de Sorbonne Université s'inscrit dans une tradition presque millénaire, remontant au plus tard au collège universitaire, destiné à accueillir des étudiants pauvres, que le confesseur de Saint-Louis, le chanoine Robert de Sorbon, fonda en 1253 à l'emplacement actuel du site historique du Quartier latin (fondation confirmée en 1257 par le roi). L'université abrita la première imprimerie du royaume de France, installée en Sorbonne en 1470 par Guillaume Fichet.

La Sorbonne et son histoire

La Sorbonne, un musée, ses chefs d'oeuvre, Paris, Chancellerie des universités de Paris, 2008 ;
Chancellerie des universités de Paris, historique de la Sorbonne consulté le 2 février 2009 :
<http://www.sorbonne.fr/document173.html#tocfrom4>

LEUTRAT Jean-Louis, *De l'Université aux Universités*, Association des universités de Paris, Paris, 1997 ;

PITTE Jean-Robert (dir.), *La Sorbonne au service des Humanités. 750 ans de création et de transmission du savoir (1257-2007)*, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, Paris, 2008 ;

RIVÉ Philippe, *La Sorbonne et sa reconstruction*, La Manufacture, Lyon, 1987 ;

TUILIER André, *Histoire de l'Université de Paris et de la Sorbonne*, deux volumes (1. *Des origines à Richelieu* ; 2. *De Louis XIV à la crise de 1968*), Nouvelle Librairie de France, Paris, 1997 ;

VERGER Jacques, *Histoire des Universités en France*, éditions Privat, Toulouse, 1986.

L'esprit de l'histoire

L'histoire est une discipline qui se propose d'établir et de comprendre le passé, principalement celui des sociétés humaines, même si elle peut se porter vers d'autres objets comme par exemple

l'histoire du climat (Leroy Ladurie).

L'historien, les sources et l'historiographie

Pour établir le passé, l'histoire étudie des **sources** (documents d'époque, voire témoignages *a posteriori*) dont elle apprécie l'inégale valeur : on ne peut accorder le même crédit à toutes les sources ; elles ne sont pas également riches ou singulières.

Une source ne dit rien en elle-même ; c'est la **réflexion** de l'historien qui lui donne son sens, d'abord en la déchiffrant, puis en établissant son authenticité avant d'aboutir enfin à son intérêt et à sa portée historiques.

La discipline évolue en rassemblant des sources supplémentaires, en améliorant la compréhension de celles déjà existantes, en introduisant de nouveaux sujets d'intérêt et de nouvelles méthodes. De ce fait, comme toute discipline scientifique, elle donne lieu à des débats entre savants ; **l'historiographie** est le terme par lequel on désigne cette écriture de l'histoire par les historiens, sujette à des débats et à des évolutions, en un mot prise elle-même dans une histoire faite d'un dialogue avec elle-même comme avec de nombreuses autres disciplines.

Une réflexion complexe

L'histoire, comme toute discipline rigoureuse, met en oeuvre une réflexion complexe ; elle réinsère les phénomènes et les événements dans leur **contexte**, c'est-à-dire un environnement historique complexe sans lequel on ne peut les comprendre..

L'historien réfléchit à **des causes**, dont d'ordinaire aucune ne suffit à elle seule à expliquer une évolution ; si la cause unique est souvent une simplification outrageuse dans le monde de la nature, lorsqu'il s'agit de celui de l'esprit auquel appartient l'homme, la complexité est telle qu'elle appelle nécessairement une explication plurielle.

L'historien, la philosophie et le sens de l'Histoire

L'histoire laisse toute sa place au hasard et plus encore à la **contingence**, qu'elle se donne pour tâche de comprendre et d'expliquer : si le passé s'est produit de telle façon alors qu'il aurait pu être différent, comment comprendre ce qu'il a été en réalité ? Quels facteurs ont joué ? Selon quelle chronologie ? Le mode de réflexion de l'historien **bannit la téléologie**, c'est-à-dire une réflexion pour laquelle tout est ordonné suivant une fin (*telos*, en grec) ou un but nécessaire et indépassable (ce à quoi tendaient les philosophies de l'Histoire au XIX^e siècle) ; au contraire, l'historien pose que les événements et les phénomènes de fond étudiés auraient pu advenir différemment, voire ne pas advenir du tout.

Entre histoire et philosophie, les tensions furent parfois nettes, mais les échanges souvent également fructueux : la philosophie s'est longtemps efforcée de comprendre le sens de l'Histoire ; de même, elle a fourni de précieuses réflexions sur la nature de la discipline historique.

L'histoire, esprit et histoire d'une discipline : quelques ouvrages de référence

BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Armand Colin, 1997 [1949].

BOURDÉ Guy, MARTIN Hervé, *Les écoles historiques*, Seuil, « Points histoire », 1983.

FEBVRE Lucien, *La Terre et l'évolution humaine : introduction géographique à l'histoire*, Albin Michel, « L'évolution de l'humanité », 1970 [1922].

FEBVRE Lucien, *Combats pour l'histoire*, Le Grand livre du mois, 2000 [1906-1952].

MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Seuil, « Points histoire », 1975 [1954].

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, « Points Histoire », 1996.
RICOEUR Paul, *Histoire et vérité*, Seuil, « Points Essais », 2001.
VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, « Points Histoire », 1971.

L'histoire à Sorbonne Université

L'histoire dans notre université s'inscrit dans la longue tradition de l'enseignement et de la recherche en lettres et sciences humaines à la Sorbonne ; elle entretient ce prestige inestimable avec des enseignants-chercheurs du meilleur niveau, dont par exemple, parmi les maîtres du passé récent, Alphonse Dupront, Roland Mousnier ou André Chastagnol.

Au premier rang français par le nombre de thèses soutenues, l'histoire à Sorbonne Université couvre des domaines et des approches variées, de l'égyptologie et des études juives ou byzantines à l'histoire des techniques ou aux relations internationales, l'histoire des religions, de la démographie historique, l'histoire de l'Europe centrale ou méridionale, du monde arabe ou encore du Brésil, autant de spécialités de pointe qui s'ajoutent à ses sujets traditionnels d'excellence, l'Antiquité classique, le Moyen Âge occidental, la France moderne ou contemporaine. Incontournable par la science qui s'y crée et s'y enseigne, l'histoire est encore aujourd'hui l'une des disciplines qui attirent le plus d'étudiants dans notre université.

II – La licence d'histoire, un *cursus* varié et structuré

Apportant une diversité à une solide base commune, des « parcours » (Histoire-géographie, Histoire-histoire, Histoire-langue vivante, Histoire sciences-humaines) ont pour fonction de permettre à chacun d'entre vous de choisir la licence d'histoire qui convient à ses besoins d'orientation et à ses envies de découverte intellectuelle.

La licence : six semestres d'études réussies

La licence est un diplôme national qui correspond au deuxième grade universitaire – le premier étant le baccalauréat ; elle s'obtient au bout de trois années et de **six semestres** validés. Elle s'insère dans le système LMD, conforme l'esprit du processus arrêté par l'Union européenne à Bologne en 1999, organisant l'enseignement supérieur en trois grades universitaires (licence, *master*, doctorat) ; la licence est évidemment exigée pour passer en *master*, mais également nécessaire pour se présenter à de nombreux concours (IEP, écoles de journalisme, écoles de commerce, fonction publique...).

180 crédits ECTS

Vous obtiendrez votre licence en accumulant **180 crédits ECTS** (en anglais bruxellois dans le texte *European Credit Transfer and Accumulation System*, en français « Système européen de transfert et d'accumulation de crédits »), susceptibles de vous valoir des équivalences dans les *cursus* similaires en Europe. Ces crédits sont délivrés par semestres et par **unités d'enseignement (UE)** ; une UE est composée d'**éléments constitutifs** (EC) : par exemple, au premier semestre de la licence d'histoire de notre université, histoire ancienne et histoire médiévale sont chacune des éléments constitutifs de l'unité d'enseignement (UE) appelée « histoire ancienne et histoire médiévale », dont la réussite à l'examen vaut huit crédits ECTS sur les trente sanctionnant la

réussite du premier semestre.

Pour valider un semestre d'une **UE**, il faut obtenir **au moins 10/20 à la moyenne des EC** qui la composent et se compensent. Sauf exception, comme les langues, vous recevrez pour chaque élément constitutif (EC) un enseignement en cours magistral (**CM**) et en travaux dirigés (**TD**) ; le premier rassemble tous les étudiants inscrits à l'EC, qui écoutent alors et prennent en notes le cours général dispensé par un professeur ou un maître de conférences ; en lien immédiat avec le premier, les TD regroupent chacun vingt ou trente étudiants qui acquièrent méthodes et connaissances autour de travaux réalisés par les étudiants, à l'écrit et à l'oral, commentaires de document ou dissertation, donnant lieu à une note de **contrôle continu (CC)** comptant pour deux cinquièmes de la note de l'EC, le reste étant constitué par l'examen de fin de semestre (écrit ou oral).

Afin de s'adapter aux étudiants dont les autres occupations seraient trop prenantes (double cursus, travail salarié à temps plein), il leur est possible de s'inscrire en contrôle terminal pour certains EC : n'assistant pas aux TD, les étudiants dans ce cas n'ont qu'une seule note, celle de l'examen final.

Un enseignement littéraire cohérent et varié

La **licence mention histoire** s'inscrit dans le **domaine** plus large qui est celui des **lettres** ou des **humanités**, ce qui explique les différents enseignements visant à donner une culture générale allant au-delà de l'histoire. Son intérêt ne se limite pas à une utilité pratique ; il ne s'agit pas seulement de savoir faire quelque chose - en l'occurrence, écrire un devoir ou le soutenir à l'oral devant un jury. L'enjeu est plus important encore : il s'agit de vous donner les moyens de devenir plus cultivés, plus intelligents, plus conscients ; car pris au sérieux, notre savoir qui porte sur l'homme nous rend plus humains.

Cohérent, structuré, le cursus de la licence comprend des enseignements qui n'ont pas le même statut au sein de cette formation : ainsi, l'UE « histoire ancienne et histoire médiévale » et l'UE « histoire moderne et contemporaine » (dotée de sept ECTS) se rangent parmi les rangs les **enseignements** dits « **fondamentaux** », car posant les fondements de la licence d'histoire ; à ce titre, ils sont gratifiés au total de quinze ECTS ; s'ajoutent ensuite les **enseignements** dits « **fonctionnels** », ou « **transversaux** » venant compléter les premiers : au premier semestre de notre licence, il s'agit d'une langue vivante au choix (sanctionnée par trois ECTS) et d'un enseignement appelé « documentation et construction du parcours de formation » dont la fonction est de vous faire réfléchir au métier auquel vous vous destinez et au parcours universitaire vous y conduisant ; enfin, des **enseignements** dits **de « découverte »** ou « **optionnels** » sont destinés à ouvrir votre culture générale sur des domaines le plus souvent autres que l'histoire (ainsi, toujours au premier semestre, Histoire de l'art et archéologie, latin, grec, français, philosophie, sociologie, géographie, une autre langue vivante, sport, informatique).

Partir étudier à l'étranger : un atout majeur

Chaque année, plus de cent mille étudiants français effectuent un séjour d'études ou un stage dans un pays étranger. Ce type de séjour est en passe de devenir une étape obligée dans le cursus universitaire des nouvelles générations. S'il n'est pas encore rendu obligatoire, il constitue à tous points de vue **un atout essentiel dans la formation** professionnelle et personnelle d'un étudiant. Outre l'apprentissage d'une langue, le séjour à l'étranger permet de se familiariser avec d'autres cultures, de relativiser et ainsi de mieux comprendre le regard que l'on porte sur son pays d'origine et sur sa discipline.

Si certains programmes exigent des attestations de **compétence linguistique**, la maîtrise d'une

langue étrangère n'est pas forcément nécessaire pour effectuer un séjour à l'étranger. L'usage quotidien d'une langue permet d'assimiler le vocabulaire et les tournures de base bien plus rapidement que n'importe quel apprentissage scolaire. Des cours d'initiation et de mise à niveau sont en outre proposés avant la rentrée universitaire dans le cadre des programmes d'échange. Tout au long du séjour, ces cours permettent de perfectionner son niveau de langue et éventuellement d'obtenir des attestations de compétence linguistique (TOEFL, Test-DaF, DELE...).

Il est par contre impératif d'assurer le **financement de son séjour** et de bien se renseigner sur les multiples possibilités existantes. La plupart des programmes d'échange proposent des aides à la mobilité ou des bourses qui couvrent largement les frais de transport et permettent de financer une partie de l'hébergement sur place. D'autres aides sont également disponibles dans les pays d'accueil et en France (Ministère des Affaires étrangères, conseils régionaux, mairies, instituts, fondations...).

Le **choix de l'établissement d'accueil** a évidemment une grande importance. Les enseignements proposés importent parfois autant que les critères de prestige et de renommée. Ce choix est souvent restreint par les partenariats d'échange signés avec les universités qui accordent un nombre de places limité par établissement. Chaque année beaucoup de places restent toutefois vacantes, faute de candidats !

Le **déroulement du semestre** ou de l'année universitaire suit dans la plupart des cas les règles de l'université d'accueil. Il est donc impératif de comprendre les spécificités du système universitaire et de l'enseignement de la matière étudiée dans le pays choisi. Contrairement aux idées reçues, on n'enseigne pas l'histoire de la même façon dans tous les pays, et la méthodologie française est sans aucun doute l'une des plus spécifiques au monde !

Les **examens** ont lieu en langue étrangère, ce qui ne signifie en aucun cas qu'il s'agisse de contrôles de compétences linguistiques. Des bases linguistiques et un vocabulaire technique acquis au cours d'une fréquentation assidue des cours permettent à la plupart des étudiants étrangers de bien réussir. La plupart des enseignants se montrent d'ailleurs plutôt compréhensifs et bienveillants envers les étudiants étrangers.

Que le séjour s'effectue ou non dans le cadre d'un programme d'échange, il convient de s'assurer que les **équivalences** seront accordées par l'université d'origine et que le semestre ou l'année sera bien validé. Il est donc impératif de choisir les cours et les examens présentés dans le pays d'accueil en tenant compte des exigences de son université d'origine. Le séjour à l'étranger ne doit pas être une simple parenthèse internationale, mais **une étape validée au sein d'un cursus français !**

Pour assurer le bon déroulement du séjour, il est donc important de bien le préparer en amont. Vos enseignants ainsi que les **professeurs coordonnateurs des différents programmes** d'échange sauront vous conseiller sur l'opportunité d'un départ, le choix du pays et de l'établissement d'accueil.

Pour obtenir des informations précises sur le déroulement des séjours et les conditions de départ vous pouvez également consulter le site internet de l'université (rubrique « International – Partir à l'étranger ») et vous adresser au **pôle des relations internationales** en Sorbonne.

III – L'histoire, une formation d'avenir

L'histoire est un pilier incontournable d'une instruction d'élite ; elle donne une culture générale et structure l'esprit. Dotés de repères, d'une faculté de réflexion et d'expression de bon niveau, les titulaires d'une licence d'histoire sortent bien armés pour poursuivre en *master* une formation professionnalisante ou théorique.

Les débouchés multiples de la licence d'histoire

La licence d'histoire ne donne pas un métier à elle seule ; elle suppose le plus souvent de poursuivre jusqu'en *master*, voire de mener une formation complémentaire ou de préparer des concours en parallèle. En ce sens, ses débouchés sont médiats ; pour autant, ils sont larges, plus que ce que l'on croit de prime abord : l'enseignement, la recherche, le journalisme, l'édition, le patrimoine, mais également l'entreprise, l'armée, l'administration.

Ils supposent de se renseigner dès la première année de licence sur les moyens d'y parvenir ; il est recommandé de trouver un ou des **stages** permettant de se faire une idée concrète du métier et de commencer à se professionnaliser ; pour cela, il faut que vous fassiez signer une convention de stage en vous adressant à la direction de l'UFR ; trouver un stage intéressant n'est pas facile : vous devrez envoyer de nombreux CV qui resteront souvent sans réponse, et appeler et rappeler encore – seule paye la persévérance, qui montre votre motivation. Pour les stages dans la **fonction publique**, vous pouvez consulter les offres ici : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/score/pass>

Vous avez intérêt de même à **partir à l'étranger** pour élargir vos horizons et améliorer votre maîtrise des langues.

Les concours de la fonction publique accessibles au niveau bac + 3

Pour se retrouver dans le maquis de ces concours, le site <https://www.carrieres-publiques.com/> est le plus clair. <https://www.place-emploi-public.gouv.fr/> est utile pour s'informer plus généralement.

Les métiers et les concours qui correspondent plus particulièrement aux compétences acquises par des étudiants en histoire relèvent de l'administration et de la culture. Dans le premier domaine, mentionnons la fonction de secrétaire administratif de l'Etat et d'attaché de la Fonction Publique Territoriale : notez que le concours permettant d'accéder à cette fonction est très généraliste, avec un accent mis, au choix du candidat, sur le droit, l'économie ou les institutions sociales. Pour le second, la Ville de Paris et la Fonction Publique Territoriale offrent le plus de débouchés intéressants, essentiellement dans les catégories C et B de la fonction publique, qui correspondent à des tâches d'exécution et d'application.

Si un grand nombre de concours de la fonction publique sont ouverts aux titulaires d'une licence, il paraît, soit extrêmement difficile de les réussir avec une formation en histoire – *ex* – contrôleur de l'INSEE, qui nécessite une solide formation mathématique, ou tous les métiers liés à l'exercice de la police ou à la protection judiciaire de la jeunesse, qui font plutôt appel à des compétences juridiques, soit extrêmement difficile de les réussir avec le seul bagage de la licence – *ex* – directeur des conservatoires de la Ville de Paris, conservateur territorial du patrimoine. Bien souvent, la maîtrise d'une langue vivante étrangère et une solide culture générale sur le fonctionnement des institutions et les grandes questions d'actualité sont requises.

Les concours donnant accès à d'autres formations

Les plus connus sont les concours des IEP ou des écoles de journalisme reconnues par la profession, très sélectifs, auxquels s'ajoutent ceux des écoles de commerce (HEC, ESCP, ESSEC...) qui recrutent également des étudiants titulaires d'une licence.

D'autres concours peuvent intéresser des étudiants en histoire, même s'ils sont moins connus : citons par exemple l'École des Bibliothécaires-Documentalistes, à laquelle on est admis sur concours. Signalons tout de même, pour cette dernière, que la plupart des candidats ont un niveau supérieur à celui de la licence (M1, M2).

Masters recherche...

Ces *masters* sont centrés sur l'histoire ; ils sont un approfondissement par la recherche de la culture générale historique reçue en licence. Si l'enseignement et la recherche sont les débouchés naturels de ces *masters*, ils ne s'y limitent pas, pourvu que vous enrichissiez votre formation par des stages et des séjours à l'étranger, avec un projet professionnel clairement défini.

Sorbonne Université participe à l'**opération Phénix**, qui offre aux **diplômés des Master 2 Recherche** en Lettres, Sciences Humaines et Science la possibilité de postuler dans les entreprises partenaires (Axa, Danone, Renault, L'Oréal... mais aussi la Marine nationale) pour des postes de cadres souvent en CDI. Avant de rejoindre les entreprises en question, les étudiants reçoivent une formation technique durant quelques mois pour les rendre opérationnels : alors, une fois en poste, les qualités de réflexion et d'expression qui caractérisent d'ordinaire ces anciens étudiants trouvent les instruments intellectuels dont ils ont besoin pour montrer leur valeur dans un environnement technique.

...et masters professionnels

La possession d'une licence d'histoire permet aussi de s'inscrire dans de nombreux **masters professionnels**, sans que cette inscription soit automatique : les modalités de recrutement des étudiants varient d'une université à l'autre et d'une formation à l'autre. Il vous faudra consulter les sites des universités. Voici quelques exemples :

- les *masters* de l'Institut National de l'Audiovisuel – *ex* – « Gestion de patrimoines audiovisuels » - qui permet entre autres choses de travailler comme documentariste en lien avec des maisons de production pour la télévision ou le cinéma ;

- les *masters* regroupés sous le terme d' « ingénierie documentaire » - *ex* – le CNAM-INTD recrute à bac + 4 pour ce type de formation ;

- les *masters* en lien avec les affaires culturelles – *ex* – à Sorbonne Université, le master « L'art contemporain et son exposition » ; à l'Université Panthéon-Sorbonne, les masters « Histoire et gestion du patrimoine culturel », « Projets culturels dans l'espace public » et « Marché de l'art » ; sans oublier les masters consacrés aux métiers de l'édition ou au journalisme ;

- les *masters* en lien avec les métiers de la communication – *ex* – les *masters* proposés par le CELSA ;

- les *masters* en lien avec les métiers impliquant une activité internationale – *ex* – à l'Université de Sorbonne Université, le *master* « Métiers de l'Europe » ; à l'Université Panthéon-Sorbonne, les *masters* « Géopolitique » et « Professionnel consultant en affaires internationales »

Rappelons que le recrutement des étudiants dans ces formations est souvent très sélectif et requiert parfois l'obtention d'une bi-licence, par exemple une bi-licence Histoire/Histoire de l'art pour les *masters* en lien avec les affaires culturelles, ainsi que la maîtrise d'une langue vivante étrangère, voire deux pour le *master* « Métiers de l'Europe ».

Il est indispensable de vous renseigner très tôt sur les débouchés susceptibles de vous intéresser, les formations correspondantes et les compétences à acquérir pour s'y inscrire.

Anticiper son orientation ultérieure

L'accès à l'information est une des clés de la réussite de ses études universitaires. S'informer sur les débouchés d'une formation et s'interroger sur ses aspirations et ses motivations sont des démarches qui doivent faire l'objet d'un véritable travail personnel, au même titre que la production

d'un exposé ou l'apprentissage de ses cours. C'est d'autant plus important que des idées reçues circulent sur nombre de métiers.

Par ses tables-rondes thématiques, ses visites d'entreprises ou ses conseils personnalisés, le SCUIOIP est là pour vous aider à vous insérer professionnellement.

Trouver de l'aide

Formation d'avenir, la licence d'histoire de Sorbonne Université ne l'est pas seulement du fait de ses débouchés, mais aussi en raison de tous les moyens qu'elle met à votre disposition pour que le plus grand nombre d'entre vous puisse réussir : cette aide peut être diverse, pédagogique, mais aussi matérielle, médicale et psychologique.

Vos enseignants, plus particulièrement vos chargés de TD, sont là pour vous donner une aide pédagogique. Les enseignants sont à votre service, mais vous ne devez jamais oublier que les relations que vous entretenez avec eux sont des relations hiérarchiques : il y a donc, dans ce cadre, des **codes de politesse** et une déférence minimale à respecter ; on ne s'adresse pas à son enseignant comme à ses camarades. L'oublier, c'est risquer d'indisposer d'emblée l'enseignant à votre égard, ce qui est vrai des contacts oraux comme écrits, plus particulièrement dans un courriel.

Si vous vous présentez à votre enseignant, pour un rendez-vous ou à l'occasion d'un examen oral, faites un effort vestimentaire, cela disposera favorablement votre interlocuteur. Plus généralement, par simple respect pour l'activité qui réunit l'étudiant et l'enseignant (apprendre et enseigner sont des activités *nobles*, et une *chance* dont il faut être conscient), **un minimum de tenue est exigé** : pas de casquette ou bonnet dans la salle de classe, pas de baladeur – même éteint – sur les oreilles, pas de portable allumé qu'on consulte sans cesse ou avec lequel on écrit des SMS, pas de *chewing-gum* mâchouillé énergiquement, *etc.* Bavarder, lorsque votre enseignant ou l'un de vos camarades parle, est d'une totale grossièreté, tout comme s'affaler sur sa chaise ou bâiller bruyamment.

Un **courriel** doit mentionner d'ordinaire qui vous êtes et à quel TD vous appartenez : vos enseignants reçoivent souvent beaucoup de messages, ils doivent pouvoir vous identifier sans peine ; il doit commencer par une formule de politesse (« Madame, Monsieur, Madame/Monsieur le Professeur » le cas échéant) et s'achever de même. **Faites particulièrement attention à la formule finale que vous choisissez : ne finissez pas votre message par « cordialement », « bien cordialement », ou même « avec mes sentiments les meilleurs », car vous semblez sous-entendre qu'il y a un rapport d'égalité entre vous et votre destinataire.** Or, si c'est bien évidemment le cas au regard de notre humanité commune (« Tous les hommes naissent libres et égaux en droits »¹), il y a un rapport hiérarchique entre vous et vos enseignants liée à notre fonction respective (« Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune », ce qui est en l'occurrence le cas) ; vous devez donc prendre en compte cette hiérarchie jusque dans votre formule de politesse. Écrivez à la fin de vos messages ce que bon vous semble, une formule plus ou moins formelle suivant le destinataire (« Veuillez croire, Madame/Monsieur/etc., en mes respectueuses salutations/en mes respectueux sentiments » ou « Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, Monsieur/Madame le Professeur, l'expression de ma haute considération », ou plus simplement « en vous remerciant de l'attention que vous portez à ma demande »), mais faites attention au sens des formules, dont vous n'avez pas nécessairement conscience et qui pourrait indisposer votre destinataire ; vous devez **vous adapter à l'enseignant auquel vous vous adressez**, à son statut (voir ci-dessous, « l'université, une communauté enseignante hiérarchisée »), à son âge et à sa personnalité plus ou moins formaliste.

En aucun cas votre message ne doit comporter d'éléments de familiarité, comme des abréviations

¹ Article 1 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

ou des *smileys*... De même, il ne doit **pas** souffrir de **la moindre faute de français** ; vous devez dès lors le relire attentivement avant de l'envoyer : le soin mis à écrire est un témoignage tacite de respect pour son destinataire. Ayez alors conscience de quelques fautes courantes liées à cette situation d'expression : au-delà des fautes habituelles que l'on trouve dans les copies (voir le passage afférent), le courriel ouvre la porte à d'autres types de faute : confusion entre le futur de l'indicatif et le conditionnel, confusion entre les formes de conjugaison au présent des verbes du deuxième ou troisième groupes.

Chapitre II – Apprendre à travailler avec rigueur

Réussir votre licence d'histoire suppose que vous sachiez travailler avec rigueur : rigueur du travail en cours et en TD, rigueur du travail autonome.

Travailler en cours

Ponctualité et assiduité sont deux vertus fondamentales que nous attendons de vous, par respect pour notre enseignement et pour vos camarades tout comme dans votre propre intérêt.

Ponctualité et assiduité

Pour les professeurs de cours magistraux comme pour les chargés de TD, il est désagréable d'avoir des étudiants arrivant en retard. La ponctualité fait partie de la politesse de base que l'étudiant doit montrer : témoignage de respect à l'égard de la science qui est transmise dont on ne voudrait rien manquer, marque de courtoisie pour les camarades que l'on ne veut pas déranger alors qu'ils sont en train de suivre le cours. Tout autant, manquer ne serait-ce que quelques minutes de cours vous conduit le plus souvent à manquer ces informations pratiques et consignes importantes qui sont données en début de séance ; ne pas les entendre vous expose à ne pas faire ce qui vous est demandé, ou à le faire incorrectement, ce qui est directement préjudiciable à vos résultats.

Arriver à l'heure suppose en fait d'arriver au moins cinq ou dix minutes en avance à l'université : les trains, les métros, les bus ont souvent du retard ; ces quelques minutes d'attente avant le début du cours vous permettront de vous préparer à la reprise du cours, voire éventuellement de bavarder sympathiquement avec vos camarades, distraction toujours utile avant la concentration requise quelques instants après.

Posez des questions lorsque c'est nécessaire, mais cela à condition d'avoir bien suivi le cours du jour comme les cours précédents, et de les avoir appris. Votre question doit être pertinente, de façon à faire véritablement avancer le cours.

Prendre des notes

Assister en cours suppose une attention soutenue, qui vous permette de comprendre réellement ce qui est dit ; ainsi, lorsque vous relirez vos notes, vous ne ferez que vous rafraîchir la mémoire. Encore faut-il qu'elles soient bien prises : à l'université, on ne dicte plus les cours ; vous devez donc prendre des notes efficacement, en vous attachant plus au contenu transmis qu'à la forme.

Il ne faut pas tout noter : il est impossible et inutile de noter mot pour mot ce que les enseignants disent. Il convient donc de n'écrire que l'essentiel, en reformulant dans son propre langage lorsque besoin est. Cela demande un apprentissage, il ne faut donc pas s'inquiéter si l'on n'y parvient pas parfaitement tout de suite, et persévérer. Il faut veiller à être aussi fidèle que possible ; pour cela, il faut se servir de **termes adéquats** pour désigner certains événements, concepts ou objets historiques : il y a **un vocabulaire spécifique à acquérir**, qui vous est donné par vos enseignants. Vous devez donc **organiser vos notes autour de ces quelques mots et dates clef**, en allant à l'essentiel pour le reste.

Il faut abréger : chacun doit se constituer son propre langage codé qui permettra d'aller plus vite dans la prise de notes en utilisant ses propres signes et abréviations. À cette fin, on peut utiliser par exemple : des signes mathématiques (il existe, quel que soit, appartient), des lettres grecques (Δ

pour dieu ou développement, π pour politique, φ pour philosophie ou événement, θ pour théorie, μ pour chômage, ∞ pour infini), des abréviations de mots (éco, sté, dvt), des flèches aussi (hausse, baisse, implique, à partir de, jusqu'à).

Les notes doivent être aérées : des notes trop serrées et compactes étoufferont cours et pensée. Pour éviter cela, il est bon de mettre en évidence la structure du cours que l'on suit, en faisant apparaître les parties, sous-parties et la logique de chaque paragraphe.

Travailler chez soi ou en bibliothèque : un travail méthodique

De même que notre travail d'enseignant ou d'enseignant-chercheur ne se limite pas aux quelques heures que nous passons devant vous, de même une part considérable de votre travail se déroule ou chez vous ou en bibliothèque.

Les bibliothèques

Agréables pour travailler entre deux cours, essentielles pour faire des recherches et consulter les nombreux livres intéressants pour vos examens et votre culture, les bibliothèques sont nombreuses, qui peuvent vous être utiles.

La bibliothèque de Clignancourt

http://documentation.sorbonne-universites.fr/bibliotheques/lettres/clignancourt.html?tx_entitydirectory_pi1%5Bentity%5D=1&tx_entitydirectory_pi1%5Bcontroller%5D=Entity&cHash=61ef48052ca7c6770fc756323077d55e.

Les bibliothèques en Sorbonne

La **Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne (BIU)** : <http://www.bibliotheque.sorbonne.fr/biu/>

Trois bibliothèques disciplinaires offrent des ressources ciblées :

- La **Bibliothèque Boutruche** (Sorbonne, escalier E, 3^e étage, en face du secrétariat), pour l'histoire médiévale.
- La **Bibliothèque du Centre d'Égyptologie** (Sorbonne, escalier G, 3^e étage).
- La **Bibliothèque Henri Massé** (Sorbonne, escalier I, dernier étage), pour les études arabes et orientales.

Les bibliothèques extérieures à la Sorbonne

De nombreuses bibliothèques parisiennes offrent également leurs services aux étudiants :

- la **bibliothèque Sainte-Geneviève** (10 place du Panthéon, 75005) :
<https://www.bsg.univ-paris3.fr/iguana/www.main.cls>
- la **Bibliothèque Publique d'Information (BPI)**, est sise dans le Centre Pompidou :
<https://www.bpi.fr/bpi>
- la **Bibliothèque nationale de France** (Quai François Mauriac, 75013) :
<https://www.bnf.fr/fr>
- les **bibliothèques municipales**, qui se répartissent sur l'ensemble des arrondissements parisiens, sont faciles d'accès et souvent très bien dotées :
<https://www.paris.fr/bibliotheques>

Une licence organisée

Quels que soient le lieu et les outils de votre travail, vous devez faire en sorte d'être efficace ; un travail bien mené vous permet non seulement de réussir votre licence, mais également vous libère du temps pour vous divertir le cœur léger, avec la conscience du juste qui a fait ce qu'il devait faire.

Une licence réussie est donc d'abord une **licence organisée**, ce qui suppose :

- un travail **régulier**, qui évitera les paniques de dernière minute. Il convient de **relire chaque semaine** les notes prises dans les cours et TD précédents. La réussite des exercices exigés en licence suppose des connaissances solides, qui s'acquièrent dès le début du semestre.

- un travail **planifié** (manuels et ouvrages à prendre en notes, apprentissage, fiches de lectures, etc.), qui soit à la fois **tenable** et **ambitieux**. Pour cela, le mieux est de suivre la progression des cours et des TD.

- un travail **efficace**. On ne compte pas un travail en heures passées, mais à son résultat. Il faut ainsi apprendre à se concentrer sur sa tâche, sans se laisser distraire : travailler devant la télévision, en musique, dans un environnement bruyant, est souvent un handicap à cette nécessaire concentration. En revanche, il faut être conscient de ses limites : de courtes pauses (dix à quinze minutes) sont nécessaires toutes les deux ou trois heures.

Savoir travailler seul, savoir travailler en groupe

Il faut savoir travailler seul : l'apprentissage se fait d'abord par un exercice personnel de compréhension et de mémorisation.

Mais il faut aussi savoir travailler en groupe : se constituer un petit groupe (trois ou quatre personnes) d'amis avec qui l'on se partage certaines tâches permet un réel gain de temps. Par exemple, on peut se partager des fiches de lectures, constituer des revues de presse (particulièrement pour les étudiants désireux de passer des concours de journalisme), vérifier l'état de ses connaissances en s'interrogeant mutuellement, etc.

Acquérir des connaissances

« Diligence et précision sont les seuls mérites qu'il soit permis à l'auteur d'une Histoire de s'attribuer, si l'on peut à la vérité s'arroger le moindre mérite pour l'accomplissement d'un indispensable devoir². » Édouard Gibbon exprime ainsi avec force quelles sont les qualités indispensables à l'historien, et par voie de conséquence à l'étudiant en histoire : « diligence », c'est-à-dire ici une motivation sans faille à l'étude de sorte d'établir la vérité historique avec toute l'exactitude qu'elle réclame ; et « précision », puisqu'un savoir exact mais vague n'est que de peu d'intérêt et qu'il faut au contraire aller au plus près de la réalité historique. Si écrire une *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain* demande un travail colossal à la mesure de la longueur et de la qualité de ce chef d'oeuvre historiographique, il est attendu de l'étudiant en licence qu'il produise chez lui ou sur table des devoirs sans aucune erreur, avec toute la précision souhaitable, ce qui suppose un travail conséquent d'apprentissage par coeur ; celui-ci est de ce fait une étape essentielle de toute formation. Une tête bien faite aide à avoir une tête bien pleine ; bien mené, l'apprentissage par coeur des connaissances est tout sauf un exercice vain ou idiot, même s'il peut paraître rébarbatif.

Quelques conseils pour y parvenir :

- Il faut **comprendre la cohérence des événements**, pour mieux en comprendre l'enchaînement. Le cours, les manuels aident à concevoir les choses ainsi. L'erreur serait donc d'apprendre des faits séparés, comme s'ils n'avaient pas de lien entre eux ; il convient au contraire de comprendre leur imbrication, leurs interactions, leur logique.

- On peut se faire **interroger par quelqu'un** pour vérifier l'état de ses connaissances (quand s'est passé tel événement ? que s'est-il passé à telle date ? qui est X ? etc.) ; au-delà de questions

² « Diligence and accuracy are the only merits which an historical writer may ascribe to himself ; if any merit, indeed, can be assumed from the performance of an indispensable duty. » (Edward Gibbon, *Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain*, préface au premier volume, 1776).

ponctuelles, il ne faut pas hésiter aussi à répondre à des interrogations plus larges (pourquoi tel événement ? quelles en sont les conséquences ? comment X l'a-t-il jugé ? etc.) qui permettent de mesurer la clarté des réponses et donc le degré de compréhension.

- Il est souhaitable de s'aider de **la mémoire visuelle** : schémas, fiches, chronologies sont plus faciles à retenir qu'un texte (*cf. infra*) ; constituer ces derniers suppose par ailleurs un effort de synthèse indispensable à l'appropriation de la matière.

Les notes de cours

Les notes sont la matière brute d'un cours qu'il faut ensuite assimiler. Les recopier purement et simplement ne sert à rien. Mieux vaut :

- **Re-travailler les notes** : utiliser de la couleur (souligner, surligner, entourer, ...) pour dégager mieux encore les principales articulations du cours ou pour mettre en évidence ce qui semble le plus important. C'est le moment aussi de corriger les éventuelles fautes de français qui s'y seraient glissées.

- **Compléter les notes** : certains événements, certains personnages, certains concepts, certains mots évoqués en cours peuvent être inconnus : il est impératif de ne laisser persister aucun flou et de clarifier cela ! On pourra, pour ce faire, chercher dans les dictionnaires, manuels et ouvrages historiques des précisions et des explications. Il ne faut pas non plus hésiter à les demander à vos chargés de TD.

- **Apprendre les notes** : c'est évidemment l'aboutissement recherché. Cela suppose un double travail de **réflexion** et de **mémorisation**.

Chronologie

Forme de la chronologie : il ne s'agit pas uniquement de dresser une liste de faits les uns après les autres, mais de **choisir les événements** les plus significatifs. Il faut faire **un travail à l'échelle** (on décide qu'un carreau, un centimètre, peu importe, représente une ou deux années). On peut **distinguer aussi les domaines**, suivant une distinction assez simple, quoique critiquable : politique, économie, social, culturel. Attention : ça n'est pas dresser une hiérarchie entre ces domaines !

La difficulté d'une chronologie, c'est d'y noter des **faits choisis judicieusement**. Il faut la rendre suffisamment riche pour qu'elle soit signifiante et en même temps ne pas l'encombrer de trop de détails inutiles. Ce tri est en général fait dans les manuels et dans les cours.

Il faut penser à **repérer les liens de cause à effet**, que la chronologie aide à mettre en évidence. Attention, l'histoire n'est pas une succession de faits qui s'enchaînent inéluctablement depuis des millénaires, mais repérer des successions logiques facilite compréhension et mémorisation.

Fiches

Les **fiches de révision** : fiches biographiques, fiches par thèmes, fiches de citations, schémas explicatifs (pour comprendre le fonctionnement des institutions d'un pays par ex.), cartes, etc. facilitent apprentissage et mémorisation.

Une règle d'or : la clarté. Un texte compact et continu ne sera d'aucune utilité. Il convient au contraire de mettre des éléments en valeur en les soulignant, surlignant, en créant des paragraphes, des retraits de ligne, en usant de la couleur, etc. Ce travail doit pouvoir, d'un coup d'œil, rappeler les éléments essentiels à retenir.

Pour ce qui est des fiches de lecture, on peut se partager le travail avec un groupe d'amis, chacun lisant un ouvrage historique important qui sera présenté sur une fiche d'une ou deux pages,

en suivant les mêmes règles que précédemment (ne pas se perdre dans les détails, aller à l'essentiel). Une bonne fiche de lecture comprend : les références précises de l'ouvrage (auteur, titre, date, maison et lieu de publication), le plan suivi par l'auteur, la ou les thèses essentielles qu'il défend, l'organisation de son argumentation, et enfin ce qu'il apporte de neuf ou sa place dans l'historiographie du sujet ; *last but not least*, il faut autant que possible relever un exemple développé (en quinze lignes) particulièrement marquant qui viendra nourrir les développements que l'on fera sur cet ouvrage.

- indiquer d'emblée toutes les informations sur l'ouvrage (titre, auteur, lieu et maison d'édition, date, nombre de pages) ;
- une brève biographie de l'auteur est souvent utile, pour le situer dans un courant historiographique par exemple ;
- donner la table des matières ;
- résumer ensuite, de manière concise, les intentions de l'auteur et ses thèses majeures, en les repositionnant si possible dans l'historiographie du sujet pour montrer la nouveauté de son ouvrage et les éventuels débats que ce dernier peut soulever. Si c'est un ouvrage ancien, il peut être intéressant d'indiquer quelles ont été sa réception et son utilisation au fil du temps. L'introduction et la conclusion sont les parties les plus importantes de l'ouvrage, où ces problématiques essentielles se dégagent le plus clairement. Vous pouvez aussi, pour détailler un peu plus l'ouvrage, résumer chapitre par chapitre puis intégrer le tout dans la problématique générale du livre ;
- il est parfois utile de citer quelques formules particulièrement fortes du livre (en indiquant évidemment précisément les pages d'où ces citations sont extraites).

Les bibliographies

Les enseignants fournissent toujours une bibliographie : c'est une liste raisonnée d'ouvrages divers qui sont souvent indispensables à l'apprentissage de l'histoire. Il peut s'agir de dictionnaires, de manuels, d'essais historiques, de biographies, etc.

Dans le cadre des exercices universitaires, il sera souvent demandé de rédiger une bibliographie, c'est-à-dire de présenter, de façon raisonnée, classée, les ouvrages qui ont été utilisés pour faire les recherches. Ce document répond à des normes bien précises qu'il faut impérativement respecter. Il ne s'agit pas de tout lire, mais de choisir un **manuel**, en fonction de ce que conseille l'enseignant ou de ses propres préférences, selon ce que l'on en attend. Il faut ensuite le prendre en notes et apprendre ces dernières.

L'usage ponctuel des **dictionnaires**, atlas et autres outils permet de chercher des éléments précis. Bien comprendre certains mots de la langue française ou le sens de certains termes historiques est évidemment une étape essentielle de l'apprentissage de l'histoire et de toute réflexion sur un sujet de dissertation par exemple.

Les **autres ouvrages historiques** sont là pour aider à approfondir certains aspects du cours, par exemple à l'occasion d'un exposé ; il est souvent recommandé d'y recourir lorsque l'on ne comprend pas bien un thème : c'est souvent signe qu'il faut approfondir un peu plus en allant chercher des informations plus amples.

Une règle générale simple à appliquer pour toute recherche est d'**aller du plus général au particulier**, en commençant par les ouvrages généraux, les manuels, avant de prendre en notes les ouvrages plus précis. Pour cela, il importe de comprendre comment est présentée une bibliographie.

Les normes de la bibliographie

Il existe, avec des variantes, deux grands modèles théoriques de présentation d'une référence bibliographique selon qu'il s'agit d'un ouvrage ou d'un article.

Pour un **ouvrage**, on présentera ainsi :

Nom Prénom, *Titre*, mention éventuelle du traducteur et de la langue d'origine, Ville d'édition, Éditeur, « Collection », année [année de première parution], nombre de pages. Par exemple :

Kantorowicz Ernst, *L'Empereur Frédéric II*, trad. de l'allemand par Albert Kohn, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1987 [1927], 657 p.

Pour un **article**, ce sera :

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, mois année, numéro, numéros de pages où se trouve l'article. Par exemple :

Febvre Lucien, « L'histoire de la philosophie et l'histoire des historiens », *Revue de synthèse historique*, tome 52, mars 1932, Paris, p. 97-103.

Des **variantes** sont possibles : par exemple, on peut vouloir écrire le nom de l'**auteur en capitales** d'imprimerie pour mieux le distinguer, ou commencer par le prénom, voire ne pas mettre le nombre de pages. Ainsi :

Henri-Irénée MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, Seuil, 1948.

Les références sont regroupées par **catégories** : usuels (atlas, dictionnaires, encyclopédies), sources et documents, articles et ouvrages classés par thèmes, du général au particulier.

Du bon usage d'internet

L'usage d'internet est possible et utile, mais il doit être éclairé ! De manière générale, internet sert avant tout à se donner des pistes de recherche que l'on va explorer dans des ouvrages universitaires.

Le problème majeur est qu'il n'y a pas d'autorité régulatrice qui vérifie les informations ou modère les opinions. On y trouve donc le pire comme le meilleur. Il faut dès lors **toujours vérifier quel est le site** duquel des arguments ou des faits sont extraits : certains sites (d'universités, de ministères, d'encyclopédies par exemple) sont évidemment fiables, les sites personnels beaucoup moins. **Wikipédia** est souvent juste, parfois imprécise, voire datée, partisane ou erronée, et le plus fréquemment sans réflexion problématique

Faire une recherche bibliographique et documentaire

Pour chaque sujet d'exposé ou de devoir, vous devez vous constituer une bibliographie. Il faut sélectionner les ouvrages en partant des plus généraux et si possible les plus récents (dictionnaires, manuels et livres de synthèse) pour aller vers les plus pointus (thèses, essais, articles) dont les références vous sont données par les premiers. Le catalogue informatisé de la Bnf ou tout autre catalogue informatisé de bibliothèque (SUDOC par exemple) peut vous aider si vous faites une demande par sujet. Ce travail de recherche peut être long.

Exemple : vous constituez une bibliographie pour le commentaire des lettres de Colbert au procureur du Parlement de Paris évoquant la lutte contre la peste en Picardie en 1668.

I – Retrouver la source

Il faut d'abord **retrouver la source**, en l'occurrence Pierre Clément, *Lettres, instructions et mémoires de J-B. Colbert*, 9 vol., Paris, 1861-1882, au tome II, p. 442-447 en bibliothèque ou sur Gallica sur le site de la Bnf.

II - Dresser la liste des références à partir d'ouvrages et d'instruments de base

Ensuite, il faut **dresser la liste des références** qui peuvent être utiles à partir de plusieurs sources, une bonne manière étant de commencer par **un dictionnaire historique de référence, un manuel, une grande synthèse, le fichier informatique SUDOC.**

1) Le **dictionnaire historique de référence** : BELY Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, PUF, Paris, 1996. L'article « peste » rédigé par Françoise Hildesheimer renvoie à :

- Jean-Noël Biraben, *La peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Paris, EHESS, 1975, 2 tomes (une thèse) ;
- Françoise Hildesheimer, *La terreur et la pitié, l'Ancien Régime à l'épreuve de la peste*, Paris, Publisud, 1990. (une petite synthèse) ;

En profiter pour jeter un œil sur l'article Picardie qui signale :

- Robert Fossier (dir.), *Histoire de la Picardie*, Toulouse, Privat, 1974 (collection de l'histoire des provinces de France, collection ancienne mais qui rend des services).

2) Un **manuel** : Robert Muchembled, *Société et mentalités dans la France moderne, XVI-XVIII^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1990 dont la bibliographie cite :

- François Lebrun, *Se soigner autrefois, médecins saints et sorciers aux 17^e et 18^e siècles*, Paris, Messidor, 1983.

Une recherche en bibliothèque peut nous conduire à une réédition en livre de poche :

- François Lebrun, *Se soigner autrefois. Médecins, saints et sorciers aux 17^e et 18^e siècles*, Paris, Seuil, « Points histoire », 1995 [1983].

3) Une **grande synthèse** : Jacques DUPAQUIER (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 1988, tome 2. qui indique au chapitre sur la peste et les épidémies :

- Jean Noël Biraben, *La peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Paris, EHESS, 1975, 2 tomes ;
- François Lebrun, *Les hommes et la mort en Anjou aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Mouton, 1971. (autre thèse mais régionale).

4) Un fichier informatique **SUDOC** doit vous aider à compléter votre liste notamment en retrouvant les ouvrages les plus récents, sortis après 1996, date du Dictionnaire. Vous pouvez chercher par thèmes mots du titre et par auteur (à partir des noms déjà récoltés)

Recherche par auteur : vous saurez que Françoise Hildesheimer a aussi publié :

- Françoise Hildesheimer, *Fléaux et société de la grande peste au choléra*, Paris, Hachette, 1993.

En choisissant la recherche par « mots du titre » et en indiquant « peste France » 39 réponses sortent. Trier sur le titre et sous titre, sur l'auteur et éventuellement sur la fiche détaillée en

regardant les mots clés indiqués pour décrire le sujet du livre :

- en 3^e 6^e 8^e 16^e position JN Biraben ;
- en 9^e position une référence ancienne de 1877 sur la peste d'Amiens en 1669 (une curiosité mais non disponible à la bibliothèque de la Sorbonne) ;
- en 11^e position une thèse de médecine de 1988 sur la lutte contre la peste en France (non disponible à la bibliothèque de la Sorbonne mais de peu d'utilité a priori) ;
- en 28^e position Joël Coste, *Représentations et comportements en temps d'épidémie dans la littérature imprimée de peste, 1490-1725 : contribution à l'histoire culturelle de la peste en France à l'époque moderne*, Paris, H. Champion, 2007. (doit avoir une bibliographie à peu près à jour !)

En choisissant la recherche par « mots sujet » en indiquant « épidémies histoire » : 195 références ; il y a un gros tri à faire car beaucoup portent sur des périodes très récentes, sur des maladies autres que la peste ou ne portent pas du tout sur la France ; on peut retenir, après tri sur le titre, l'auteur et éventuellement sur la fiche détaillée en regardant les mots-clés indiqués pour décrire le sujet :

- Frédérique Audoin-Rouzeau, *Les chemins de la peste, le rat, la puce et l'homme*, Paris, Taillandier, 2007 ;
- Jacques Ruffié, *Les épidémies dans l'histoire : essai d'anthropologie médicale*, Paris, Flammarion, 1995 ;
- Yves Lequin, Jean Delumeau (dir.), *Les malheurs des temps : histoire des fléaux et des calamités en France*, Paris, Larousse, 1987 ;
- William G. Naphy, *La peste noire (1345-1730). Grandes peurs et épidémies*, Paris, Autrement, 2003 ;
- Patrice Bourdelais, *Les épidémies terrassées : une histoire de pays riches*, Paris, Ed de la Martinière, 2003.

Peuvent donner des compléments, permettent de vérifier si les plus anciens ouvrages sont toujours estimés, si de nouvelles hypothèses, de nouvelles approches sont possibles.

La demande « histoire peste » donne 270 résultats : la première page indique J. Coste, F. Audoin Rouzeau, JN Biraben, F. Hildesheimer.

En profiter pour chercher une référence sur l'histoire de la province concernée en cherchant à Amiens/histoire/

- Pierre Deyon, *Amiens, capitale provinciale au XVII^e siècle*, Paris, 1967, (thèse).

III - Rebondir à partir des premières références récupérées et des auteurs

Rebondir à partir des premières références récupérées et des auteurs, par exemple F. Lebrun, *Se soigner autrefois*, renvoie à :

- Charles Carrière, Marcel Coudurier, François Rebuffat, *Marseille ville morte, la peste de 1720*, Marseille, 1968 ;

- Monique Lucenet, *Les grandes pestes en France*, Paris, Aubier, 1985 ;
- Jacques Revel, « Autour d'une épidémie ancienne. La peste de 1666-1670 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine (RHMC)*, oct-déc. 1970, p. 953-983. (un article qui porte exactement sur l'épidémie dont parle Colbert).

Faire de même avec les livres de F. Hildesheimer.

IV - Recouper et valider les références

Vous devez recouper toutes les informations récupérées, quelques noms et quelques références cités systématiquement se dégagent (J.N. Biraben, F. Lebrun, F. Hildesheimer) mais il ne faut pas négliger pour autant des références d'articles de revues scientifiques reconnues (*Annales*, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, *Revue Historique* par exemple, l'article de J. Revel est essentiel ici).

V - Bibliographie finale

Source :

Pierre Clément, *Lettres, instructions et mémoires de J-B. Colbert*, 9 vol., Paris, 1861-1882, au tome II, p. 442-447.

Outils de travail : manuels et dictionnaires

Lucien Bély (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1996.

Françoise Hildesheimer, *Fléaux et société de la grande peste au choléra*, Paris, Hachette, 1993.

Robert Muchembled, *Société et mentalités dans la France moderne, XVI-XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin, 1990.

François Lebrun, *Se soigner autrefois. Médecins, saints et sorciers aux 17^e et 18^e siècles*, Paris, Seuil « Points histoire », 1995 [1983].

Histoire locale :

Pierre Deyon, *Amiens, capitale provinciale au XVIIIe siècle*, Paris, 1967.

Robert Fossier (dir.), *Histoire de la Picardie*, Toulouse, Privat, 1974.

Ouvrages et articles sur la peste et la lutte contre la peste :

Frédérique Audoin-Rouzeau, *Les chemins de la peste, le rat, la puce et l'homme*, Paris, Taillandier, 2007.

Jean Noël Biraben, *La peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Paris, EHESS, 1975, 2 tomes.

Patrice Bourdelais, *Les épidémies terrassées : une histoire de pays riches*, Paris, Éd. de la Martinière, 2003.

Joël Coste, *Représentations et comportements en temps d'épidémie dans la littérature imprimée de peste, 1490-1725 : contribution à l'histoire culturelle de la peste en France à l'époque moderne*, Paris, H. Champion, 2007.

Françoise Hildesheimer, *La terreur et la pitié, l'Ancien Régime à l'épreuve de la peste*, Paris, Publisud, 1990.

Yves Lequin, Jean Delumeau (dir.), *Les malheurs des temps : histoire des fléaux et des calamités en France*, Paris, Larousse, 1987.

Monique Lucenet, *Les grandes pestes en France*, Paris, Aubier, 1985.

Jacques Revel, « Autour d'une épidémie ancienne. La peste de 1666-1670 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine (RHMC)*, oct-déc. 1970, p. 953-983.

Acquérir ou maintenir une expression correcte

La correction de l'expression est un aspect crucial de la qualité de vos devoirs, qui doivent être bien orthographiés, employer les mots dans leur sens propre de façon, sinon élégante, tout au moins neutre, cela en se servant de constructions académiques.

Il faut **employer les mots dans leur sens propre**, c'est-à-dire pour ce qu'ils veulent dire. Il ne faut pas tordre les mots, ni s'excuser de le faire en mettant des guillemets : **il faut employer les mots justes, à la fois exacts et précis**. C'est un reflet de la précision de votre compréhension et de votre réflexion sur ce que vous traitez.

Les constructions de phrase (la **syntaxe**) doivent être correctes. Pour une **élégance** minimale, évitez les répétitions, cherchez la concision et la précision.

L'orthographe : une question souvent douloureuse

L'orthographe pose en effet problème à beaucoup d'entre vous. Que vous en ayez conscience ou non, vous faites souvent un nombre de fautes conséquent ce qui ne manque de se traduire dans vos notes.

Un devoir avec plus d'une, voire plus de deux fautes d'étourderie, sera non seulement plus difficilement compréhensible, mais il semblera surtout trahir une absence de maîtrise de la langue, pourtant cruciale dans notre discipline : la langue est à la fois l'élément et l'instrument de la pensée ; loin d'être un code purement conventionnel, l'orthographe sert à exprimer une pensée et est donc un indice évident de la plus ou moins grande réflexion de l'auteur d'un texte. Verrues sur un visage, ces fautes d'orthographe font par conséquent baisser souvent de manière significative les notes attribuées aux copies qu'elles défigurent. Un, deux, voire trois points peuvent se perdre de la sorte, sur des devoirs dont la difficulté évidente font que chaque point coûte cher.

Il est essentiel de vous relire, en veillant notamment aux **accords** entre sujet et verbe, nom et adjectif. Sur un ordinateur, un correcteur d'orthographe n'est pas à lui seul garant d'une écriture correcte : pour l'essentiel, il vous garantit que les formes que vous utilisez existent, mais pas qu'elles sont les bonnes ; vous pouvez vous tromper en vous servant d'homonymes (des mots qui, comme « aire » et « ère », ont le même son mais pas le même sens) ou en employant des formes incorrectes (un participe passé au lieu d'un infinitif pour un verbe du premier groupe par exemple).

Les outils de l'orthographe

Un **dictionnaire** est essentiel pour vérifier non seulement l'orthographe, mais aussi le sens des mots, vous permettant de vous assurer par exemple que pour parler d'une grande période de temps, il faut parler d'« ère » et non d'« aire » (qui désigne un espace vide). Le **Littré**, quoique ancien, est toujours très utile, car précis et riche de citations illustrant le sens des mots ; des ouvrages plus récents sont également utiles (*Grand Robert, Robert historique de la langue française, etc.*).

Le **Bled** reprend l'essentiel des règles d'orthographe et de grammaire, et propose même des exercices.

Le **Bescherelle** est un petit livre reprenant toutes les conjugaisons françaises, qui sont à la fois nombreuses et souvent irrégulières : la conjugaison française est difficile ; non seulement il existe trois groupes de verbes aux conjugaisons différentes, mais il existe en outre de nombreuses exceptions et variantes.

Le **Grévisse** est souvent utile pour comprendre quelques cas difficiles.

Les erreurs les plus fréquentes

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les fautes les plus fréquentes ne portent pas sur les mots eux-mêmes (orthographe lexicale), mais sur la grammaire (orthographe grammaticale).

Au-delà des règles d'accord ou de conjugaison que nous n'allons pas rappeler ici, vos copies comprennent de très nombreuses confusions, parmi lesquelles :

- **infinitif et participe passé des verbes du premier groupe** : par exemple, « il a manger » au lieu de « il a mangé » ;

- **participe passé, passé composé et passé simple des verbes du deuxième et troisième groupes** : on écrit d'un journal **qu'il « parut »** tel jour (passé simple), mais **qu'il « a paru »** (passé composé) tel jour ; pour le participe passé, employé comme adjectif, ce sera donc : « le journal, **paru** tel jour, ... ». Attention donc à bien faire la différence entre « parut » (passé simple) et « paru » (participe passé), « sut » et « su », « put » et « pu », « établit » et « établi », « permit » et « permis », « voulut » et voulu ».

- **soutien/soutient, maintien/maintient** : le soutien, le maintien (noms communs), sans « t » à la fin ; en revanche, « il soutient », il « maintient » (avec « t » en finale à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif)

- **ou/où** (indiquant une alternative ou un lieu)

- **a/à** (verbe avoir conjugué, préposition « à »)

- **ces/ses** et **ce/se** : les formes en ce (« ce » et « ces ») sont des démonstratifs (par exemple, « ce livre que je vois devant moi »).

- **voie/voix** : « voie » chemin (la troisième voie, la voie vers le socialisme) et « voix » par laquelle on s'exprime (la bouche, les urnes)

Pourquoi notamment il faut lire La princesse de Clèves

Lire des classiques de la littérature. Si tous les chefs-d'œuvre littéraires peuvent enrichir ou polir un style, tous ne le font pas également. Vous pouvez lire avec un fruit particulier les classiques de la prose du XVII^e et XVIII^e siècles, qui ont une écriture à la fois sobre et élégante : ainsi, Saint-Simon, La Bruyère, La Rochefoucauld, madame de La Fayette, Madame de Sévigné, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot, Laclos, seront d'une utilité évidente. Plus que d'autres, ces auteurs peuvent servir de modèle pour comme le prescrivait Boileau, « être simple avec art, / sublime sans

orgueil, agréable sans fard³ » ce qui correspond bien au style de l'historien. Outre leur intérêt pour l'amélioration d'un style, ces lectures contribuent à renforcer la maîtrise de l'orthographe française.

Des ouvrages plus faciles peuvent vous être utiles si vous avez du mal à lire ; privilégiez les textes écrits en français au détriment des traductions (qui loin d'être neutres ont un style qui est tout autant l'oeuvre du traducteur que de l'auteur).

Se former une culture générale et une culture historique

La culture générale fait tellement partie de nous, elle nous aide tellement à voir le monde que nous ne voyons pas que sans elle nous ne serions pas ceux que nous sommes, et que nous ne comprendrions que peu choses au monde. En cela, elle est **une qualité à la fois académique, professionnelle et personnelle.**

Si les cours et travaux dirigés contribuent à vous doter d'une telle culture, ils ne sont pas en tant que tels suffisants. Dans le cadre d'une licence d'histoire, ce sont entre dix-huit et vingt-deux heures de cours et TD qui sont dispensées chaque semaine. L'assistance aux cours, pour être indispensable, n'en est pas moins insuffisante à assurer une formation approfondie et efficace. Toute formation se construit sur une dialectique entre ce qui est dispensé collectivement de l'extérieur, les cours, et les motivations et les efforts consentis par l'individu qu'est l'étudiant, c'est-à-dire le travail personnel et la curiosité intellectuelle. Dans ce dernier domaine, tout ce qui permet d'apprendre et d'exercer son jugement critique est bienvenu.

La lecture régulière d'un quotidien ne pourra qu'être très utile. Le journalisme sert à garder un regard vivant sur le monde. Le monde est en mouvement, le monde est difficilement maîtrisable et connaissable. La position de surplomb de l'observateur *a posteriori*, assis sur le trône de l'éternité de la science tel Dieu qui voit tout et sait tout de toute éternité, est l'une des manières les plus sûres de ne rien comprendre de réel à l'histoire. L'histoire qui intéresse les historiens est essentiellement humaine, même lorsqu'il s'agit d'écrire l'histoire du climat. Il s'agit de ramener à la vie ce qui l'a perdue, ramener dans l'écoulement du temps ce qui a été figé dans le passé, refaire vivre ce qui a été un présent d'ambitions, de désirs, d'opinions, d'idées, de goûts et d'ignorances qui font ce qu'est l'homme, c'est-à-dire une finitude existentielle.

Des lectures variées sont nécessaires : il est par exemple particulièrement pertinent dans le cadre d'une licence d'histoire de lire les grands classiques de la littérature attachés à la période qu'on étudie – *ex* – les romans de chevalerie de Chrétien de Troyes, les *Oraisons funèbres* de Bossuet, les romans de Balzac... Les arts plastiques et notamment la peinture, mais aussi la musique sont souvent un moyen d'accès privilégié pour avoir un rapport plus intuitif à une période historique. Rarement abordée en cours, et sortant en cela le plus souvent de la culture proprement historique, la musique donne souvent accès aux émotions et passions qui ont agité une époque. Les tragédies lyriques, c'est-à-dire l'ancêtre de l'opéra français, acclimaté d'Italie pour les besoins de représentation et de divertissement du Roi-soleil et de sa cour, est emplie de ce souci de majesté, de vigueur et d'éclat si caractéristique de son règne ; elles permettent également de faire d'heureuses découvertes textuelles, notamment dans les prologues : ainsi, celui d'*Armide* (1686) de Lully, louant le roi comme le veut la règle du genre, fait chanter en parfaite harmonie la Sagesse et à la Gloire qui exaltées célèbrent les exploits et les vertus de Louis XIV :

LA GLOIRE : « Tout doit céder dans l'Univers / À l'auguste héros que j'aime. / L'effort des ennemis, les glaces des hivers, / Les rochers, les fleuves, les mers, / Rien n'arrête l'ardeur de sa valeur extrême. »

LA SAGESSE : « Tout doit céder dans l'Univers / À l'auguste héros que j'aime. / Il sait l'art de

³ BOILEAU Nicolas, *Art poétique*, I, v. 101 et 102.

tenir tous les monstres aux fers / Il est maître absolu de cent peuples divers, / Et plus maître encore de lui-même. »

LA GLOIRE & LA SAGESSE : « Tout doit céder dans l'Univers / À l'auguste héros que j'aime. »

LA SAGESSE & sa suite : « Chantons, chantons la douceur de ses lois. »

LA GLOIRE & sa suite : « Chantons, chantons ses glorieux exploits. [...] »

Se rendre régulièrement dans les musées et visiter des expositions sont des activités qui complètent parfaitement les cours d'histoire et les exercices proposés, souvent centrés sur des textes plus que sur des objets : appréhender la civilisation matérielle d'une époque est une porte d'entrée idéale dans l'histoire.

Les étudiants bénéficient pour tous ces loisirs d'un certain nombre de facilités, par exemple :

- accès gratuit aux bibliothèques de prêt de la ville de Paris ; elles disposent également d'un certain nombre de quotidiens et de périodiques en libre accès
- abonnements à tarifs réduits par l'intermédiaire de l'OFUP : <https://www.ofup.com/>
- la carte Louvre Jeunes (15 €) offre un accès gratuit et illimité aux collections permanentes et temporaires du musée
- 4 avril 2009 : entrée en vigueur de la gratuité de l'accès aux musées pour les jeunes de moins de 26 ans
- places de théâtre à 10 euros (billets achetés le jour même de la représentation dans la limite des places disponibles)

La liste qui précède n'est absolument pas exhaustive et vous pourrez trouver des informations supplémentaires sur le site de Sorbonne Université.

S'astreindre à tout cela peut vous paraître contraignant, mais il s'agit d'un investissement sur le long terme dont les effets se feront durablement sentir.

Le service d'action culturelle

Sorbonne, escalier I, rez-de-chaussée

Horaires : 9h - 12h30 / 14h - 16h30

http://lettres.sorbonne-universite.fr/la-vie-etudiante/vie-culturelle/nos-activites-3481/?var_mode=calcul

Le SCDE recense et coordonne les informations relatives aux manifestations scientifiques, artistiques et culturelles organisées au sein de l'Université par les enseignants et les étudiants. Par son intermédiaire, il est également possible d'obtenir la carte Louvre Jeunes à tarif réduit et des billets de théâtre à tarif réduit.

Des affiches apposées, en Sorbonne, Galerie Gerson (panneau 84) et Galerie Richelieu (panneaux 3 et 4) renseignent sur la vie culturelle de l'Université, sur les actions menées par le CROUS, tout comme sur certains spectacles parisiens et de banlieue.

Le SCDE met en place une série d'ateliers de pratique artistique, animés par des professionnels. L'atelier de pratique théâtrale, l'atelier d'échecs, la chorale inter-universitaire de variétés sont proposés aux usagers de Paris IV. D'autres ateliers devraient être ouverts à la rentrée.

Le SCDE aide les étudiants à préparer les dossiers de demande d'aides financière et matérielle qui peuvent être octroyées par l'Université. **La commission FSDIE « Aide aux projets étudiants »** (<http://lettres.sorbonne-universite.fr/FINANCER-VOTRE-PROJET-VIA-LE-FSDIE,6654>) subventionne les meilleurs projets (concert, théâtre, conférence, enregistrement, exposition, film, projet humanitaire, sport...). Le conseil d'administration examine les propositions de cette même commission.

Musique en Sorbonne

« Musique en Sorbonne » est une association déclarée en 1982. Par la recherche d'œuvres, elle renouvelle le répertoire traditionnel de concert. Musique en Sorbonne assure la gestion des activités du "Chœur et Orchestre de Sorbonne Université", formations musicales pré-professionnelles associées à l'enseignement de l'UFR de Musique et Musicologie de l'Université Paris 4 – Sorbonne. Le chœur et l'orchestre ne recrutent pas de débutants, même s'ils s'ouvrent à des étudiants musiciens d'autres UFR.

Une culture historique et historiographique

La culture générale doit pour vous être également une **culture historique, voire historiographique**. La lecture de la revue *L'Histoire* permet de se cultiver sur des sujets parfois pointus de façon peu contraignante. Il faut toutefois aller au-delà, et lire quelques uns des grands ouvrages qui ont marqué la discipline. La liste ci-dessous, déjà longue, ne prétend nullement être exhaustive ; elle veut simplement inviter à la lecture en piquant la curiosité. On a séparé quelques titres qui empruntent plus particulièrement certains de leurs concepts ou des éléments de leur méthode à des disciplines voisines, voire s'inscrivent pleinement en elles tout en ayant un évident rapport à l'histoire.

Quelques grands classiques de l'histoire

- BLOCH Marc, *Les rois thaumaturges*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 1997 [1924].
GIBBON Édouard, *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, deux volumes, Paris, Laffont, « Bouquins », 2000 [1776-1781-1788].
FEBVRE Lucien, *Luther, un destin*, Paris, PUF, « Quadrige Grands textes », 2008 [1928].
FUSTEL DE COULANGE Numa, *La cité antique*, Paris, Flammarion, « Champs », 1984 [1864].
GUICHARDIN François, *Histoire d'Italie, 1492-1534*, deux volumes, Paris, Laffont, « Bouquins », 1996 [1537-1540].
HÉRODOTE, *Enquête [Histoires]*, trois volumes, Clermont-Ferrand, Paleo, « Les sources de l'histoire antique : histoire grecque », 2005.
KANTOROWICZ Ernst, *L'Empereur Frédéric II*, trad. de l'allemand par Albert Kohn, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1987 [1927].
MARROU Henri-Irénée, *Décadence romaine ou Antiquité tardive ? III^e-VI^e siècle*, Seuil, « Points histoire », 1977.
MICHELET Jules, *Histoire de France*, dix-sept volumes, Éditions des Équateurs, 2008 [1833-1867].
POLYBE, *Histoire*, Gallimard, « Quarto », 2003.
RANKE Leopold, *Histoire de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, Laffont, « Bouquins », 1986 [1834-1836].
SUÉTONE, *Vie des douze Césars*, deux volumes, Paleo, « Sources de l'histoire antique : histoire romaine », Clermont-Ferrand, 2006.
TACITE, *Œuvres complètes*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade » 1991.
THUCYDIDE, *Guerre du Péloponnèse*, trois volumes, Paleo, « Les sources de l'histoire antique : histoire grecque », Clermont-Ferrand, 2005.
TITE-LIVE, *Histoire de Rome depuis sa fondation*, Paleo, « Sources de l'histoire antique : histoire romaine », Clermont-Ferrand, 2004- .

Histoire et histoire des arts

- BEAUSSANT Philippe, *Louis XIV artiste*, Payot & Rivages, « Petite bibliothèque Payot », 2005.
BURCKHARDT Jacob, *La civilisation de la Renaissance en Italie*, trois volumes, Le Livre de poche, « Biblio. Essais », 1986 [1860].
FAURE Élie, *Histoire de l'art*, cinq volumes, Gallimard, « Folio essais », 1988 [1909-1927].
PANOFSKY Erwin, *Essais d'iconologie : thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance*, Gallimard,

« Bibliothèque des sciences humaines », 1979 [1939].

Histoire et géographie

BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Librairie générale française, « Le livre de Poche : Références », 1993 [1949].

Histoire et sociologie

KERSHAW Ian, *Hitler. Essai sur le charisme en politique*. Gallimard, « Folio : histoire », 1995 [1991].

SIRINELLI Jean-François, *Génération intellectuelle : khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, PUF, « Quadrige », 1994 [1984].

Histoire et anthropologie

ARIÈS Philippe, *L'Homme devant la mort*, deux volumes, Seuil, « Points histoire », 1985 [1977].

Les langues vivantes

Les enseignements de langue vivante sont pour vous d'une grande importance, que vous vous destiniez ou non à la recherche : l'environnement professionnel, universitaire ou autre, est de plus en plus un environnement international, dans lequel la maîtrise d'une langue autre que le français devient essentielle.

La maîtrise correcte d'une langue étrangère demande un travail qui dépasse celui, déjà essentiel, exigé lors de vos TD. Des réflexes simples peuvent aider à se familiariser avec une autre langue : privilégier systématiquement les films et séries en VO ; lire la presse étrangère, généralement disponible en ligne sur le web (lire un article par semaine, en apprenant le vocabulaire nouveau, permet une progression nette) ; écouter des émissions de radio étrangères ; etc. Un séjour à l'étranger, dans le cadre d'Erasmus par exemple, et une fois les bases grammaticales acquises, est évidemment le meilleur moyen d'améliorer son niveau.

Les certificats de langue

Pour attester de votre niveau dans une langue étrangère, vous pouvez passer un certificat (en général payant, et souvent assez cher). Il vous sera utile pour partir à l'étranger ou pour convaincre un futur employeur de votre bilinguisme. Vous pouvez vous y préparer soit par vous-mêmes, soit dans le cadre de la formation continue (payante) proposée par Sorbonne Université (<http://lettres.sorbonne-universite.fr/langues-etranangeres>), ou encore dans les divers instituts étrangers à Paris (*British Council*, *Goethe Institut*, *Institut Culturel Italien*, etc.).

En **anglais**, trois certificats essentiellement sont reconnus : le **TOEFL**, le **TOEIC** (plutôt tourné vers l'anglais professionnel), **IELTS** (plutôt reconnu par les universités britanniques)

En **allemand**, le **ZD** (*Zertifikat Deutsch*) atteste d'une maîtrise de base de la langue, qui est indispensable pour un séjour d'études

En **espagnol**, les **DELE** (Diplômes d'Espagnol Langue Etrangère) sont organisés par l'Institut Cervantès

En **italien**, l'Institut Culturel Italien propose des Certificats d'Italien Langue Etrangère (**CELI** et **CILS**)

Partir à l'étranger

Partir à l'étranger est un élément important d'une formation universitaire ou professionnelle. Vous pouvez partir de votre propre initiative, comme jeune fille au pair ou pour de petits emplois, mais il existe de nombreuses conventions qui vous permettent désormais de combiner ces séjours avec la poursuite de vos études.

Erasmus est le plus célèbre de ces accords d'échange, qui permet d'effectuer jusqu'à un an d'études à l'étranger en Europe (cela ne concerne que les étudiants à partir de la troisième année). Attention, le diplôme

obtenu reste celui de l'université d'origine (Sorbonne Université), Erasmus vous permet simplement d'obtenir vos ECTS à l'étranger. Les candidatures sont en général à déposer avant février. Des aides financières sont disponibles. En histoire, pour toute information, vous pouvez contacter le Professeur Sot, qui tient une permanence le mercredi après-midi (salle Boutruche, en face du secrétariat).

Il existe **d'autres conventions pour partir hors de la zone Europe**. Les conditions de candidature sont un peu plus restrictives et les dossiers plus lourds à monter (informations détaillées sur <http://lettres.sorbonne-universite.fr/partir-etudier-a-l-etranger>). Vous trouverez aussi, plus généralement, des informations sur le site <https://ec.europa.eu/education/study-in-europe/>

Si votre niveau dans une langue étrangère est bon, vous pouvez aussi partir, en dehors de vos études, comme assistant de français, grâce au **Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP)** : <http://www.ciep.fr>

Les devoirs : un moyen de se former et de s'évaluer

Les devoirs à la maison sont un moment privilégié de l'apprentissage des connaissances et des méthodes : ils vous incitent à prendre du temps pour parfaire au temps que possible votre travail ; allant au bout de vos possibilités, vous vous donnez la possibilité d'en reculer les limites et de progresser de manière décisive en connaissances comme en méthode. Au-delà de la recherche d'informations, vous devrez passer du temps à réfléchir et à écrire afin de trouver le bon plan, la bonne problématique et les mots justes qui tout au long du devoir vous permettront de traiter votre sujet avec finesse et concision. Boileau peut vous offrir encore une maxime : « Hâtez-vous lentement⁴ ; et, sans perdre courage, / Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage : / Polissez-le sans cesse et le repolissez ; / Ajoutez quelques fois, et souvent effacez.⁵ »

Les **devoirs sur table** servent surtout à faire un **bilan** de ce que vous avez assimilé. En un temps souvent fort bref, vous devez gérer et votre temps et votre tension nerveuse, de façon à rendre un devoir au moins correct dans le temps imparti. Si à la maison il est souhaitable que vous soyez perfectionniste, sur table l'efficacité prime.

De l'importance du brouillon

« Avant donc que d'écrire apprenez à penser. / Selon que notre idée est plus ou moins obscure, / L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure. / Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, / Et les mots pour le dire arrivent aisément.⁶ » Comme le suggère Boileau dans ces vers célèbres entre tous, il faut bien réfléchir pour bien écrire et emporter l'adhésion. Lorsqu'il s'agit de rédiger un devoir, il est souhaitable de se servir de **deux brouillons** (outre ceux dédiés à l'introduction et à la conclusion) : un premier, sur lequel vous jetez vos premières idées, l'analyse du sujet, les connaissances que vous allez mobiliser et que vous essayez d'organiser, etc ; un deuxième brouillon va recevoir le plan détaillé de votre devoir, et doit de ce fait être aussi ordonné, complet et précis que possible, car les flous et les vides que vous laisserez se retrouveront dans votre copie.

Sur table, le temps est compté : on ne peut donc tout écrire intégralement au **brouillon** ; toutefois, il est crucial de prendre le temps de le faire pour les **passages-clef** d'un devoir que sont **introduction** et **conclusion** ; il est souhaitable de faire de même pour les **annonces de thèse de partie et de sous-partie**, ainsi que les **conclusions et transitions de partie**. Tandis que introduction et conclusion générales seront chacune sur une feuille de brouillon à part pour plus de clarté, les annonces de thèse de partie et de sous-partie, ainsi que les conclusions et transitions de partie prendront naturellement leur place dans le brouillon du plan détaillé, où elles serviront à mettre en mots votre réflexion avec toute la précision qu'exige ces articulations essentielles de votre

⁴ *Festina lente* : maxime d'Auguste.

⁵ Nicolas Boileau, *Art poétique*, I, v. 171-174.

⁶ Nicolas Boileau, *Art poétique*, I, v. 150-154.

devoir, lui garantissant de la sorte la vue à la fois synthétique et dynamique qui doit être la sienne.

Face à une copie corrigée

Il faut **savoir apprendre de ses erreurs pour pouvoir progresser** : trop souvent, après avoir pris connaissance de sa note, on range son devoir dans un coin. C'est une erreur. Même si la tentation est grande d'oublier un devoir raté, il est plus sage de l'utiliser ainsi :

- **Comprendre les erreurs commises** : les correcteurs passent du temps à mettre à jour les problèmes de chaque copie, la première tâche est donc de lire attentivement leurs remarques, de les comprendre en reprenant la copie, et de les appliquer dans l'avenir. Il ne faut pas hésiter non plus à en parler avec les correcteurs pour éclaircir éventuellement certains points.

- **Faites des « fiches de fautes »** : pour ne plus refaire les mêmes erreurs, encore faut-il les repérer et... en apprendre la correction. Cela vaut pour les fautes de français comme pour les erreurs de méthodes. On peut à cette fin faire une fiche sur laquelle on indiquera les fautes que l'on fait couramment (par exemple : « ne pas oublier l'accroche dans l'introduction » ; « pallier quelque chose » et non « pallier à quelque chose » ; *etc.*), et la revoir avant chaque devoir pour bien se souvenir de ses faiblesses et pour tâcher d'y remédier.

Chapitre III – Commentaire, dissertation : une rhétorique universitaire française

En licence, l'histoire est enseignée en s'inscrivant dans une longue tradition de rhétorique scolaire et universitaire dont le commentaire de documents et la dissertation sont les exercices maîtres. Il en va souvent autrement à l'étranger : ainsi, le monde anglo-saxon pratique l'essai et non la dissertation ; en Allemagne, la réflexion s'organise autour de points, et non de parties et sous-parties.

I – Éléments de rhétorique universitaire

Commentaire et dissertation doivent **éveiller l'intérêt** du lecteur ou de l'auditeur, montrer une **réflexion** claire et structurée, nourrie de **connaissances** sûres et précises, s'exprimant dans une **langue correcte** facilitant la compréhension - à cet égard, la maîtrise de la grammaire et de l'orthographe est une part essentielle des compétences exigées pour la réussite en licence.

L'étudiant composant un devoir se trouve dans la situation d'un rhéteur : son texte est un discours, écrit ou oral, qui doit **séduire et convaincre son public** (lecteurs ou auditeurs). Bannissant le remplissage, ces deux types de travaux doivent être **intégralement problématisés** : ils doivent constamment s'efforcer de réfléchir et de répondre avec force et nuance aux questions soulevées par l'exercice. Tout développement gratuit, tout rappel sans autre intérêt que lui-même est donc à proscrire. Toute rhétorique ne convient pas en licence d'histoire ; en ce sens, c'est à bon droit que l'on peut parler de rhétorique universitaire.

Le ton

Une rhétorique sobre et sérieuse

Académique, le ton de la rhétorique universitaire doit, sauf exception, adopter le sérieux, qui convient à la réflexion.

Les **temps utilisés** seront ceux du **passé** (passé simple, plus que parfait, passé antérieur, voire passé composé), ou éventuellement le présent ; en revanche, l'historien, se situant au moment des événements et non pas au-delà, évite d'employer les temps du futur (futur proche, futur simple, futur antérieur) pour ne pas donner le sentiment d'une réflexion téléologique.

Le style d'ensemble visera à la **simplicité**, à la **clarté** et à la **précision**. Les figures de style (métaphore, accumulation, etc.) ne sont souhaitables que dans la mesure où elles ne desservent pas la réflexion. Le niveau de langue doit être neutre : sans pour autant être précieuse ou archaïsante, la langue doit être courante et parfois technique, sans être jamais vulgaire ni même familière. La correction de la langue est fondamentale. L'usage impropre de mots, des constructions incorrectes, des fautes d'orthographe nuisent à l'exactitude de l'expression et gênent la compréhension.

« Un froid écrit assomme⁷ » : une certaine **vivacité** dans le **rythme** est souhaitable pour donner de la vie au texte ; il s'agit de susciter l'adhésion et d'emporter la conviction, et non pas d'ennuyer.

⁷ MOLIÈRE Jean-Baptiste, *Le Misanthrope*, acte I scène 2.

Réflexion et émotion

L'étudiant en histoire, de même que l'historien, peut reprendre à son propre compte la maxime de Spinoza concernant **« les actions humaines »** : **« ni en rire, ni les déplorer, ni les blâmer, mais les comprendre⁸ »**.

L'histoire est une discipline scientifique : elle repose sur la réflexion. Elle se doit en ce sens d'être un discours rationnel, qui fait autant appel à la raison du rhéteur qu'à celui de son public et **bannit** tout ce qui fait obstacle au raisonnement – au premier chef, le **pathos** : le ton d'ensemble doit laisser le moins de place, voire aucune place à l'émotion, émotion qui aurait toute chance d'être répétitive et déplacée. Composer un texte sur le nazisme en le nourrissant d'indignation n'apporte rien d'original ni d'intéressant ; et à l'inverse, cela contrevient à l'esprit de la discipline. Même lorsqu'elle s'intéresse à l'émotion d'acteurs historiques, elle le fait à la fois avec empathie et distance.

Réflexion et imagination

« Le premier devoir d'un grand historien est d'être un artiste. La fonction de l'art en histoire est quelque de bien plus profond qu'une simple décoration. [...] Une vérité sans interprétation est aussi inutile que de l'or enterré ; et l'art est le grand interprète. Lui seul peut unifier une multitude de faits en un tout signifiant, en clarifiant, accentuant, supprimant, et éclairant les recoins obscurs par la torche de l'imagination⁹. »

Pour autant qu'elle porte sur des objets réels pour n'en dire que des choses vraies, **l'imagination** a toute sa place dans cette rhétorique universitaire. Si tous les historiens ne se reconnaissent pas nécessairement dans la position de Lytton Strachey qui peut sembler extrémiste, et, si l'histoire est insiste beaucoup sur la réflexion et l'esprit critique, elle n'est pas pour autant une discipline abstraite, et accorde toute leur place à la description ou au récit qui peuvent être sensibles, donner de la vie au discours et se faire plaisants pour le lecteur. Les **références littéraires ou artistiques**, sources ou simples supports extérieurs de la réflexion, peuvent avoir également cette fonction.

Les spécificités de l'oral

L'oral rajoute au texte l'élocution et le jeu de l'orateur.

L'élocution

Sauf consigne contraire, **l'orateur doit être debout, face à son public** : il est vu ainsi de tous. Debout, sa respiration peut rester facilement dégagée, ce qui est moins vrai de la position assise qui tend à la couper. La respiration est importante pour avoir une voix pleine qui porte sans effort.

Un texte doit être dit distinctement pour être entendu et compris sans peine par le public entier ; en l'occurrence chacun des autres étudiants du TD doit pouvoir suivre. Ni trop rapide, ni trop lente, la diction du texte doit adopter un rythme varié pour soutenir l'attention et marquer les points forts de l'exposé comme les débuts de partie ou les phrases clef des conclusions.

Le jeu

Un texte dit à l'oral doit être joué, mais pas n'importe comment.

⁸ « [...] *humanas actiones non ridere, non lugere, neque detestari, sed intelligere* » (Spinoza, *Traité politique*, chap.I §4).

⁹ « *The first duty of a great historian is to be an artist. The function of art in history is something much more profound than mere decoration. [...] Uninterpreted truth is as useless as buried gold; and art is the great interpreter. It alone can unify a vast multitude of facts into a significant whole, clarifying, accentuating, suppressing, and lighting up the dark places with the torch of imagination* ». (Lytton Strachey, « A New History of Rome », *Spectator*, CII, 2 janvier 1909, p. 20-21).

Malgré le stress, il faut éviter tous **les mouvements parasites** : jeu avec un stylo, battements de pied, balancement du corps ; il faut au contraire se donner une certaine prestance, en se tenant droit mais sans raideur.

La **vivacité** nécessaire à emporter la conviction doit se traduire dans la **voix** et l'expression du **visage**. Le visage, restant naturel, doit se tourner vers le public, qu'il faut regarder directement sans chercher à le fuir. Le public doit être considéré comme un tout : il ne faut pas s'appesantir sur une personne en particulier. De même que la voix, le regard et le visage doivent marquer les temps forts de l'exposé ; au besoin quelques gestes simples de la main peuvent parfois s'ajouter s'ils restent limités et ponctuels.

Le tableau

Le tableau, outil pédagogique, est également un outil rhétorique. Il faut s'en servir pour noter son **plan** au fur et à mesure de l'exposé, réserver un espace pour noter les **dates**, les **noms propres** et les **mots difficiles** ou étrangers. Il faut veiller à être **lisible** et à ne pas faire de fautes **d'orthographe**.

La gestion du temps

Les exposés se font dans le cadre des TD, où **le temps est compté** ; le temps limité dont vous disposez n'est pas propre à ce contexte : à un oral de concours, dans une réunion, en faisant cours, le temps est également limité. La gestion du temps fait donc partie intégrante des compétences requises d'un étudiant faisant un exposé. De même qu'il est souhaitable qu'un devoir écrit ait un équilibre entre ses parties, il en est de même pour un oral. Il faut donc **prévoir à l'avance le temps** que l'on va passer sur l'introduction, chacune des parties, la conclusion, afin de moduler son discours en fonction des contraintes. Pour cela, il peut être utile de **distinguer dès la préparation de l'exposé ce qui est primordial et ce qui est secondaire**, facilitant ainsi une éventuelle accélération de rythme au sein d'une sous-partie, afin de bien respecter le nécessaire équilibre des parties.

Les temps du discours

La rhétorique universitaire française marque fortement les temps du discours. **Introduction, développement et conclusion** sont trois temps **incontournables**. Bien distincts les uns des autres, ils doivent impérativement être complets. Un devoir avec une introduction, un développement, une conclusion incomplets ou manquants est considéré comme étant nécessairement raté.

L'introduction

Une introduction de dissertation doit commencer par ce que l'on peut appeler « **amorce** ». Plus ou moins brève, c'est une sorte d'introduction à l'introduction ; elle vise à piquer la curiosité du lecteur. Elle peut être simple, ce qui, pour une dissertation, consistera à dire en peu de mots quel est l'intérêt du sujet, et pour un commentaire, à dire quel champ historiographique (contexte large et thème général) le ou les document(s) étudié(s) va éclairer.

L'amorce peut être plus raffinée et complexe, et être une véritable *captatio benevolentiae* : en quelques lignes, au moyen d'une citation ou d'une référence de culture générale inattendue, on fait en sorte d'amener le sujet en surprenant agréablement le lecteur afin de capter sa bienveillance ; si on donne une citation ou une référence culturelle, il faut absolument en donner une interprétation qui montre son rapport et les limites de son rapport avec le sujet, cela afin d'arriver à la formulation du sujet.

Socrate, Phèdre

« En tout sujet il n'y a qu'un point de départ si l'on veut décider valablement : il faut savoir sur quoi on délibère, faute de quoi on manque complètement le but, c'est inévitable. [...] Bien plutôt, puisque la question qui se pose pour toi comme pour moi est de savoir s'il est préférable de lier amitié avec quelqu'un qui aime plutôt qu'avec quelqu'un qui n'aime pas, mettons-nous d'accord pour limiter le sujet à l'amour, son essence et son pouvoir; après quoi, le regard fixé sur cette définition et nous y rapportant, procédons à l'examen pour savoir si l'amour procure avantage ou dommage. » (Socrate, *in* : Platon, *Phèdre*, 237be)

La **formulation du sujet** est la simple reprise des termes du sujet dans le cas d'une dissertation, l'énoncé du titre et de la nature de la source pour un commentaire. Formuler le sujet peut se faire de manières diverses ; cela a en tout cas l'intérêt de préciser ce dont on parle, ce qui a souvent des conséquences sur la qualité du raisonnement qui suit : les introductions qui formulent clairement le sujet sont d'ordinaire celles qui problématisent le plus finement le sujet de la dissertation ou du commentaire.

La captatio benevolentiae

La *captatio benevolentiae*, ou accroche, est un développement court et inattendu visant à capter la bienveillance du lecteur, du public, du jury. Une référence culturelle ou une belle citation peuvent constituer le point de départ de cette *captatio*.

Celle-ci n'a pas de valeur pour elle-même : elle a pour double fonction de **séduire** et d'**amener élégamment au sujet traité ensuite**. Elle est donc **souhaitable** sans être pour autant obligatoire.

La formulation du sujet

Le sujet traité doit être formulé clairement dans l'introduction : en identifiant la ou les sources avec leur date et leur éventuel auteur s'il s'agit d'un commentaire, en reprenant littéralement les termes de l'énoncé du sujet s'il s'agit d'une dissertation.

Si la manière dont sources et sujet de dissertation sont énoncés peut être variable, cette énonciation est le point de départ obligé de la réflexion sur le sujet. Elle permet l'analyse des termes du sujet pour une dissertation et la réflexion sur le statut du ou des document(s) pour un commentaire.

Analyse du sujet et formulation de la problématique

La problématique doit être présente clairement dans l'introduction : elle en est le pivot, entre rappel du sujet et annonce de plan.

L'histoire, comme toute discipline scientifique, est indissociable d'une réflexion personnelle ; un devoir d'histoire sans problématique ne peut donc être réussi, car la problématique d'un devoir correspond au questionnement nécessaire pour traiter celui-ci. La problématique repose sur l'analyse des termes du sujet, ou l'analyse de la source, dont elle tire **les questions fondamentales** ou **les points majeurs** qui devront être traités pour que le sujet le soit lui aussi. Toute réflexion repose sur un questionnement, explicite ou implicite ; la problématique peut se formuler avec des questions, sans que ce soit obligatoire.

L'exposition de la problématique peut donc se faire en suivant trois manières différentes :

- **ou** en mettant en évidence **deux ou trois (mais pas plus) questions majeures** sur le sujet, dont on donnera à comprendre la nécessité ;
- **ou** en ne posant aucune question, mais en exposant **de manière synthétique les points majeurs** qui vont être développés par la suite ;

- **ou** en posant une **seule question**, qui en aucun cas ne devra être la simple reformulation du sujet, mais au contraire indiquer **une manière forte et complexe de l'aborder**.

Que ce soit pour une dissertation ou un commentaire, la problématique se nourrit autant qu'il est possible d'une réflexion sur les sources et l'historiographie. De même, il est souhaitable que l'étudiant essaye de comprendre comment le sujet s'insère dans le programme étudié : le libellé d'un programme de semestre, les grandes thématiques abordées permettent de sentir dans quel esprit le sujet a été conçu, ce qui doit orienter la problématique du devoir.

L'annonce de plan

Déoulant de la problématique, le plan doit être annoncé en introduction : le lecteur ou l'auditeur doit avoir **une première idée des grands moments du devoir**.

Le plan ne doit pas sembler arbitraire. Son annonce, faisant suite à la problématique, doit pouvoir donner au lecteur le sentiment que le plan adopté par le devoir est bien celui à adopter pour répondre à la problématique présentée en introduction.

Il est parfois possible de fusionner formulation de la problématique et annonce de plan.

Le développement

Le développement doit être **problématisé : démonstratif**, il met tout en oeuvre pour suivre avec force et subtilité le questionnement permettant de commenter un document ou traiter un sujet de dissertation. Pour être ordonné et incisif, il doit suivre un plan.

Plan, parties, sous-parties

Tout plan est constitué de parties distinctes, deux, trois voire quatre grands blocs dotés d'une unité propre. **Chacune des parties** doit servir à bien traiter le sujet ou le document en mettant au centre de l'analyse **un aspect majeur de la problématique**. Chaque partie est elle-même constituée de sous-parties, comme autant de temps nécessaires à son traitement.

L'**enchaînement** des parties et sous-parties doit être **logique** et **nécessaire** : on doit donc avoir le sentiment évident que chacune de ces parties différentes appartiennent au même devoir et se succèdent naturellement l'une à l'autre, et que, à la fin de la dernière partie, le devoir a été entièrement traité et qu'une vision d'ensemble claire se dégage.

Si on peut attendre des étudiants qu'ils donnent à l'oral **les titres** des parties et des sous-parties, il faut d'ordinaire les **bannir à l'écrit**. Chaque titre tend à couper la continuité d'un développement : on n'a plus alors que des paragraphes ou des parties placées les unes après les autres, juxtaposées mais non plus liées. Or, ce lien est par lui-même essentiel à la problématique.

Cette structuration d'une seule et même démonstration répond à une esthétique intellectuelle : le lecteur ou l'auditeur peut avoir ainsi une vision claire, structurée et dynamique de la matière du devoir, ce qui est à la fois plaisant et convaincant.

Les nombres du plan : entre esthétique et problématique

S'il est aussi possible de faire des plans en deux voire quatre parties, le plan ternaire (en trois parties) est préférable pour des raisons à la fois d'esthétique et de problématique.

Les plans binaire (en deux parties et deux ou trois sous-parties) et ternaire (en trois parties et deux

ou trois sous-parties) permettent d'avoir une vision simple et claire du sujet : deux ou trois aspects majeurs du sujet sont particulièrement mis en évidence ; pour chacun de ces aspects, l'analyse met ensuite en évidence deux ou trois éléments pour leur traitement.

Le plan ternaire strict (trois parties et trois sous-parties) a deux avantages : il présente plus d'aspects que le plan binaire et a donc plus de chances de ne rien omettre d'important ; il permet de donner plus de rythme et de dynamisme au texte. Le rythme ternaire du développement n'est toutefois pas un absolu. Si la matière ne s'y prête pas, plaquer un plan en trois parties là où deux ou quatre sont souhaitables est l'une des meilleures manières de rater son devoir – ce qui est vrai, dans une moindre mesure, du nombre des sous-parties.

Il faut éviter, même s'ils sont possibles, **les plans en quatre parties**. Ce type de plan tend à brouiller la vision d'ensemble de la matière en effaçant les points d'intérêt majeurs. Qui plus est, il est fréquent que l'on se retrouve en fait face à un plan en deux parties mal synthétisées.

Le **plan en deux parties** est parfois le seul plan qui convienne ; il serait alors dommageable de vouloir inventer une troisième partie sans raison d'être. En revanche, les plans en deux parties proviennent souvent d'une problématique partielle, qui a laissé de côté un élément incontournable du sujet : s'efforcer à faire trois parties permet de ce fait souvent de penser à un point central de la problématique qui avait été laissé dans l'ombre.

Paragraphes, annonces de thèse, conclusions partielles et transitions

Pour être parfaitement problématisé, le développement doit suivre un rythme fortement marqué par un plan aux parties et sous-parties bien identifiées. La rédaction doit donc se faire en fonction de cet impératif.

Il est souvent utile de faire **un paragraphe pour une sous-partie** : en retournant à la ligne, en faisant un retrait au début du paragraphe, on dégage facilement pour l'oeil du lecteur chacune des sous-parties d'un texte. De même, il est souhaitable de sauter au moins une ligne entre chacune des parties qui composent le développement.

Les **annonces de thèse**, en début de partie et de sous-parties, servent à poser clairement une thèse partielle mais essentielle, répondant nettement au sujet ou soulignant un aspect majeur du document. Le développement qui suit l'annonce de cette thèse sert à la fois à démontrer celle-ci et à la préciser et la nuancer.

Pour ce faire, le texte doit développer **une réflexion nourrie de faits, d'idées, de dates, de chiffres, de citations ou de références** (à des historiens ou à des sources principalement). Il est souvent souhaitable qu'un paragraphe s'appuie sur un exemple ou une citation de texte bien développée et analysée.

Une date, un chiffre, ou tout autre élément convoqué dans le cadre d'un devoir doit être interprété et servir à démontrer la thèse annoncée. De même qu'une source ne prouve rien par elle-même mais requiert la réflexion de l'historien pour prendre un sens historique et scientifique, tout contenu objectif utilisé doit impérativement être placé au cœur d'une réflexion qui lui donne son sens.

Un texte historique bien problématisé doit donc recourir fréquemment aux indications de temps (dates, adverbes et subordonnants, temps des verbes : passé simple, imparfait et plus que parfait) tout comme aux liens logiques (adverbes – certes, assurément, toutefois... -, conjonctions de coordination - mais ou et donc or ni car - et de subordination – parce que, quoique...) qui sont les marques d'une réflexion historique.

Les **conclusions partielles** permettent, à la fin d'une sous-partie ou d'une partie, de reprendre ce qui a été acquis au cours de celle-ci, dont elle fait une synthèse brève et incisive, s'inscrivant

fortement dans la problématique du commentaire ou de la dissertation.

Les conclusions partielles doivent amener naturellement les limites de ce qui vient d'être développé : elles doivent servir de point d'appui aux **transitions**, qui donnent à sentir que pour traiter pleinement le sujet, on ne peut s'arrêter à la conclusion partielle qui a été dégagée, mais qu'il faut au contraire rebondir sur une autre partie ou sous-partie.

La conclusion

De même que soigner l'introduction est crucial, il en va de même de la conclusion. La première, prise de contact du lecteur ou de l'auditeur, doit charmer et faire réfléchir celui-ci sur les bases du sujet ; la seconde, qui est une forme d'adieu, doit laisser une impression positive nette.

Un bilan original

Une conclusion est indispensable au commentaire comme à la dissertation ; elle est un bilan original qui rassemble l'ensemble des points majeurs du développement de façon à en faire une synthèse forte ; elle doit donc répondre clairement à la problématique exposée en introduction.

Une ouverture

De même qu'il est préférable sans que cela soit impératif, de commencer l'introduction par une *captatio benevolentiae*, destinée à séduire le lecteur tout en l'amenant au sujet, il l'est tout autant de l'ouverture de la conclusion. Le bilan du devoir fait, il peut être intéressant et plaisant sans que cela soit obligatoire, de **fermer le devoir en l'ouvrant sur quelque autre point d'intérêt**. Si la liberté est encore plus grande pour l'ouverture qu'elle l'est pour la *captatio*, tout comme celle-ci elle doit avoir une **pertinence** et un **brillant** indiscutables.

Mieux vaut ne pas faire d'ouverture si c'est pour terminer sur un passage creux ou déplacé, qui viendra ternir l'impression donnée par l'ensemble du devoir ; en revanche, il vaut véritablement la peine de s'efforcer de faire une belle ouverture, qui disposera plus favorablement le lecteur. D'une manière générale, il faut veiller à ne pas trop s'éloigner du sujet pour ne pas donner le sentiment d'évoquer quelque chose qui n'a aucun rapport ; de même, il faut éviter les ruptures de ton ou l'émotion facile et garder le sérieux caractéristique de la réflexion historique.

II – La dissertation en histoire : un exercice de démonstration sur une question historique

La dissertation comme le commentaire a ses spécificités. Le commentaire développe une réflexion historique à partir d'une ou plusieurs sources, dont il s'agit de comprendre l'intérêt voire la portée historique ; la **dissertation**, quant à elle, se veut une **démonstration répondant à une question historique formulée par le sujet donné**.

La dissertation peut être réalisée de diverses manières, en fonction du sujet, de la période et du temps disponible pour la concevoir et l'écrire. Avoir tout son temps chez soi ou composer en temps limité change radicalement les conditions d'écriture. Avoir trois, quatre, six ou sept heures place l'étudiant dans autant de conditions différentes, dont il faut avoir conscience pour bien calibrer son travail.

La dissertation expose l'étudiant à **trois grands pièges** :

- le **hors-sujet** : c'est-à-dire les digressions sans rapport direct ou justifié avec le sujet. Cela se traduit très souvent par la récitation de tout ou partie du cours, ou bien par des préalables longs et verbeux parfaitement inutiles. Il est absolument essentiel de toujours rattacher ce que l'on dit au sujet.

- **L'oubli des exemples**. On ne peut pas se contenter de généralités. Des chiffres, même des ordres de grandeur, des faits précis, des références à des sources précises doivent illustrer et renforcer l'argumentation.

- **Se poser en juge du passé**. L'étudiant n'est pas un juge mais un apprenti historien qui veut analyser et comprendre dans un contexte donné un phénomène, un fait ou une opinion donnés.

Décrypter et problématiser un sujet

Un sujet de dissertation est d'ordinaire formulé en une phrase ou une expression fort brèves, qui pourtant va vous amener à écrire entre six et quatorze pages manuscrites, suivant le sujet, votre niveau et le temps dont vous disposez pour réaliser le devoir. C'est dire toute l'importance de la compréhension de ces quelques mots, qu'il faut véritablement décrypter.

Le sens des mots

Les mots du sujet

L'analyse des termes du sujet pour une dissertation repose sur **une définition plus ou moins explicite des termes du sujet dans leur littéralité**. Il ne s'agit pas de reprendre des définitions de dictionnaire : il faut s'appuyer directement sur le sens des mots pour réfléchir sur le sujet. Souvent, un même mot a plusieurs sens, plus ou moins proches : traiter un sujet exige qu'on définisse précisément de quoi on parle, en prenant en compte la diversité de ses aspects. Pour un sujet comme « Hitler et le peuple (1933-1939) », la définition de « peuple » est évidemment centrale : parmi les différents sens, « peuple » peut être synonyme de nation, au sens d'ensemble des citoyens d'un État,

et c'est une compréhension fondamentale pour le sujet dans la mesure où les rapports entre Hitler et le peuple dans cette période impliquent notamment de comprendre comment Hitler a pu se retrouver à la tête de tous ses concitoyens, disposant très rapidement d'un pouvoir totalitaire ; autre sens important de « peuple » : les milieux populaires, les couches inférieures de la société.

L'analyse des termes du sujet ne peut se contenter d'évoquer les différents sens des mots du sujet : elle doit servir à **montrer la complexité effective du sujet, telle que la complexité des sens des mots permet de commencer à la concevoir**. De ce fait, le passage d'un sens à un autre doit se faire en raison d'une nécessité propre à la matière décrite, en faisant bien plus et mieux que simplement égrainer les sens répertoriés par les dictionnaires : pour notre exemple Hitler et le peuple, le lien est fort ce qui est également important pour le sujet « Hitler et le peuple » puisque Hitler est devenu le chancelier puis le *Führer* des Allemands en tenant un discours populiste, c'est-à-dire s'adressant à ses compatriotes les plus démunis (les classes moyennes et inférieures), se mettant de leur côté contre les élites, notamment juives ; cette prise du pouvoir sur le peuple par Hitler avait chez celui-ci pour but majeur de réaliser la conception ethnique et raciste que Hitler avait du peuple, forgeant une communauté du peuple (*Völksgemeinschaft*) racialement pure et soudée dans l'obéissance volontaire à son chef et guide qu'elle suit (*Gefolgschaft*).

Les définitions, intelligemment articulées, ne suffisent pas à la problématisation, qui suppose un jeu entre le même (les définitions) et l'autre (ce dont elle se distinguent) : il faut savoir faire jouer les contraires (« élite » opposée à « peuple ») pour montrer probablement que la réalité historique est plus complexe qu'un simple jeu de définitions ; en l'occurrence, pour « Hitler et le peuple (1933-1939) », il est fondamental d'observer que Hitler devient le chef et guide des Allemands, certes en tenant un discours populiste, qui a plu à un nombre important (mais pas majoritaire) d'Allemands de milieux plus ou moins modestes, mais il n'a pu détenir un pouvoir aussi important que grâce à une alliance calculée avec les élites conservatrices très puissantes encore en Allemagne à cette période. L'analyse des termes du sujet est donc indissociable de la problématique ; celle-ci peut se formuler de différentes manières, comme nous l'avons décrit au chapitre II.

Les indications de temps

Outre le libellé lui-même, il faut par ailleurs porter une attention soutenue aux indications de temps qui définissent ses bornes chronologiques. Un sujet de dissertation en histoire comporte d'ordinaire des indications de temps : une date unique (par exemple, « La France en 1945 »), une période (« La France des Trente Glorieuses ») ou des bornes chronologiques marquant le début et la fin de la période sur laquelle porte le sujet (« Le III^e Reich et la marche à la guerre (1933-1939) »).

La réflexion sur ces indications de temps est fondamentale, puisqu'elles définissent le sujet. En histoire, les **dates et périodes** ne sont pas des indications évidentes par elles-mêmes : il faut **leur donner leur sens et dire à quoi elles correspondent**.

Lorsque le sujet comporte **des dates précises pour le début et la fin du sujet**, ce qui est le cas le plus courant, il faut penser à **analyser la situation du sujet au départ et à l'arrivée**, et comparer les deux situations : y a-t-il eu des changements ? Si non, pourquoi ? Si oui, lesquels et pourquoi ? Par exemple, en 1933, l'Allemagne nazie est encore sous le joug du Traité de Versailles, qui l'empêche notamment de se doter d'une armée à même de lui permettre de prendre sa revanche ; en 1939, elle s'est complètement libérée de ce carcan, elle radicalise sa politique étrangère au point d'être à l'origine en Europe de la Deuxième Guerre mondiale ; il est donc alors essentiel de comprendre les raisons de ces changements.

Du fait de l'importance des dates, toute modification de l'une d'elles dans l'intitulé change la nature même du sujet. « L'installation de la République en France 1870-1914 », n'est pas la même

chose que « L'installation de la République en France 1848-1914 » : dans le premier cas, ce sont les débats institutionnels qui sont mis en avant ; dans le deuxième, on insiste plus sur le caractère fondateur de la République de 1848, et les problèmes qu'elle a laissés en héritage pour la III^e République dont la fondation à partir de 1870 fut longue et laborieuse.

Pour acquérir cet indispensable sens historique, l'étudiant peut s'aider de comparaisons plus larges, sans pour autant les faire apparaître dans son texte (sauf consigne expresse allant dans ce sens) : ainsi, on comprend en bonne part la réalité du sujet « La France en 1945 » en comparant celle-ci à la France des années 2000 (par exemple, contrairement à aujourd'hui, la France de 1945 était à la tête d'un grand empire colonial, qui est une part majeure du sujet - sauf indication contraire, comme un programme limité à la métropole) ; en revanche, plus qu'à la France d'aujourd'hui, il est bien plus fécond de comparer la France de 1945 à celle de 1939 : avant la guerre et au début de celle-ci, la France apparaît à certains égards la plus grande puissance mondiale, tandis qu'en 1945, alors que le conflit se termine, la France est un État très affaibli, qui a pu siéger *in extremis* parmi les vainqueurs surtout grâce à la ténacité du Général de Gaulle ; cet affaiblissement est net tant en métropole que dans l'Empire, où maintenir le *statu quo* semble difficile.

Si la réflexion sur les indications de temps est indispensable, il faut éviter de commencer une introduction de dissertation par la biographie non-problématisée d'un grand personnage de la période : il n'apporte rien de commencer chaque dissertation sur le nazisme par la même biographie élémentaire de Hitler, non raccordée au sujet qu'elle ne fait que desservir - le correcteur a dès le début du devoir le sentiment fâcheux que l'étudiant ne sait pas problématiser un sujet, et en plus baille d'ennui en lisant la énième biographie identique et hors-sujet sur le même devoir.

Autre développement temporel à éviter : les accroches d'introduction en « de tous temps ». L'histoire ne s'intéresse pas à des généralités hors du temps, mais au contraire à comprendre de manière précise une période bien délimitée.

Les grands types de sujet

Les sujets tableau

Ex : « La France en 1945 ». L'ensemble d'un programme vu à une date ; un cadre géographique cohérent envisagé à travers toutes ses dimensions ; le résultat d'une évolution historique considéré en un temps t.

Les sujets sur un événement

Plus limité dans son étendue spatiale et temporelle que les sujets tableau, les sujets portant sur un événement À l'intérieur

La crise des missiles

La révocation de l'édit de Nantes (date ?)

L'événement peut être très ample et long : par exemple : Les guerres d'Italie (différent de l'Italie au temps des guerres). La guerre de Cent Ans. La grande peste noire.

Les sujets notionnels

Ils demandent une attention très méticuleuse au sens de la notion mise en avant. Par exemple, sur « La foi à la Renaissance », il convient de s'interroger au sens que l'on donnera à « foi », et à le préciser dans la copie, en veillant à comprendre l'inscription *historique* de cette notion dans la période considérée. Pourquoi cela fait-il sens de s'interroger sur cette notion à ce moment précis ? Il faut aussi bien prendre en compte les différentes dimensions intellectuelles, sociales, politiques, etc. d'une notion : ici, par exemple, doit-on parler d'une ou de plusieurs fois ; quelles en sont les manifestations quotidiennes, auprès du peuple, des élites ; quelles en sont les expressions artistiques et culturelles ; etc.

Pas un événement, mais un phénomène de fond. Ex : « L'intolérance d'État sous le règne de Louis XIV », phénomène de fond alors que la révocation de l'édit de Nantes envisage une matière similaire sans être identique, sous l'angle d'un événement majeur de cette intolérance d'État.

Les sujets à l'infinitif

Ici, c'est le verbe à l'infinitif qui fait le cœur du sujet. Par exemple, « Vivre à Londres en 1900 ». La méthode est proche de celle proposée pour le sujet notionnel, tout au plus y a-t-il peut-être une dynamique plus forte dans ce type de sujet. Là encore, analyser le sujet, c'est réfléchir à toutes ses dimensions : *qui vit à Londres en 1900 ? Comment ?* Quels en sont tous les aspects – logement, conditions sanitaires, nourriture, loisirs, travail, etc. ?

Les sujets en « et »

Les sujets en « et », articulant d'ordinaire deux termes (par exemple, « Les ouvriers et la République en France au XIXe siècle »), sont très courants et malgré tout spécifiques. Le « et » a deux grands sens : l'addition et l'interaction.

Le sens de l'**addition**, le plus simple à comprendre, est le moins utile même s'il ne faut pas le négliger : par exemple, on a une addition lorsque l'on pense « Hitler et le peuple » comme opposés par exemple aux élites traditionnelles.

Le sens de l'**interaction**, plus difficile mais tout à fait essentiel, invite à comprendre les deux termes dans un système où chacun agit sur l'autre : avec « Hitler et le peuple », il faut comprendre en quoi l'action de Hitler sur le peuple, dans sa diversité, doit être comprise également par rapport aux réactions de celui-ci, réactions qui elles-mêmes infléchissent en retour l'action de Hitler. Avec « Les ouvriers et la République en France au XIXe siècle », il faut établir comment les ouvriers ont agi avec la République (l'ont-ils soutenue, instaurée, déstabilisée, etc. ?), et inversement, comment la République a traité les ouvriers (s'est-elle appuyée sur eux, méfiée d'eux, etc. ?).

D'une manière générale, l'ordre des deux termes n'est pas anodin : le premier terme tend à focaliser l'analyse dont il est le point de départ ; en revanche, il ne faut pas oublier de penser les deux termes en système.

Les arrières-pensées de celui qui a donné le sujet : entre historiographie et travail fait en cours

La problématisation d'un sujet de dissertation revient le plus souvent à replacer celui-ci dans son contexte tel qu'il est défini durant le semestre par la **thématique au programme (intitulé du cours)** ; il faut donc systématiquement s'interroger sur le sens qu'a le sujet au sein de cette

thématique.

Rédiger son devoir

Les introductions

Il n'existe pas une seule manière d'introduire une dissertation, même si elle s'inspire d'une manière ou d'une autre des traits généraux évoqués au chapitre II.

Les périodes de l'histoire tendent à faire introduire différemment : en **histoire antique ou médiévale**, le petit nombre de sources et leur interprétation particulièrement délicate impose d'évoquer clairement en introduction quelles sont les **sources** dont on peut disposer pour traiter le sujet. En histoire moderne, et plus encore en contemporaine, la surabondance de sources tend au contraire à l'interdire.

Plus encore, le temps et l'inspiration varient suivant les circonstances : on peut écrire des introductions longues ou courtes (entre une demi-page et une page et demie au grand maximum), avec ou sans *captatio benevolentiae*, avec une problématique posant une, ou deux ou trois questions, ou n'en posant aucune. Pour illustrer ces manières diverses, trois introductions vont suivre, portant sur le même sujet : « Le III^e Reich et la marche à la guerre (1933 - 1939) » avec une annonce de plan identique.

Les plans de dissertation

On peut dans l'ensemble, distinguer trois grands types de plan : chronologique, thématique, chrono-thématique ou mixte.

Le plan chronologique

Le plan **chronologique** ordonne le plus souvent trois parties, qui se suivent chronologiquement et couvrent des périodes d'une durée sensiblement égales. On l'utilise souvent pour des sujets portant une période longue : par exemple, « Les libertés en France au XIX^e siècle (1814-1914) » peut se traiter en trois temps, d'abord de 1814 à 1848 ; puis, de 1848 à 1871 ; enfin, de 1871 à 1914. Comme nous le verrons plus bas avec « Le III^e Reich et la marche à la guerre (1933-1939) », une période brève (six ans), appelle elle aussi facilement un plan chronologique si elle connaît des évolutions fortes.

Comme en histoire les dates ou les faits ne signifient rien par eux-mêmes mais requièrent la réflexion de l'historien pour les mettre en perspective, il faut **justifier la périodisation** adoptée en montrant que les périodes choisies ont une unité forte par rapport au sujet : ainsi, pour « Les libertés en France au XIX^e siècle (1814-1914) », la première partie (1814-1848) sera conçue comme le lent apprentissage des libertés ; on se demandera pour la deuxième (1848-1871) si elle constitue ou non un retour en arrière ; la troisième (1871-1914) envisagera le rapport de la République aux libertés.

Le plan thématique et le plan mixte

Au lieu de suivre la chronologie, le plan **thématique** organise sa démonstration autour de trois grands thèmes majeurs du sujet.

Pas de plan à tiroirs, mais la progression de la démonstration au travers de l'examen des différents grands domaines de l'histoire convoqués par le sujet.

Sur un événement, dont l'ampleur justifie un sujet : description/récit, cause, conséquences.

Le plan « chrono-thématique » ou plan « **mixte** », associe à un même niveau de réflexion thèmes et périodes. Il comprend une ou deux premières parties « thématiques », couvrant toute la période et analysant les éléments de fonds qui restent inchangés ; s'ajoute de part et d'autre d'une date clé (qu'il convient évidemment de justifier) une ou deux parties chronologiques qui analysent les évolutions. Ainsi, sur « Les paysans en France (1814-1914) », on peut faire le plan suivant :

- I. Une structure archaïque de petits paysans propriétaires
- II. Une économie protégée (1814-1860)
- III. Les paysans français face au monde (1860-1914)

Quel que soit le plan choisi, les sous-parties peuvent être soit thématiques soit chronologiques. Toutefois, vu l'importance que l'histoire accorde au temps et aux évolutions qu'il suscite, il faut tâcher de ne jamais évacuer complètement le temps, et surtout de **faire apparaître les évolutions**.

Par ailleurs, **le plan ne doit pas apparaître avec des titres et des sous-titres, mais avec une phrase qui, en début de chaque partie et sous-partie, annonce la thèse qui y est développée.** Par exemple, pour la première partie du plan chronologique sur « Les libertés en France au XIXe siècle (1814-1914) », la première phrase de la partie pourra être « De 1814 à 1848, la France, malgré les changements de régimes et les tentatives de réaction, connaît un lent apprentissage des libertés » ; la première sous-partie, portant sur les premières années de la Restauration (1814-1821), pourra être rédigée ainsi : « Cet apprentissage des libertés ne se fait pas sans difficulté au moment de la chute de Napoléon, mais la Chambre, au terme de débats violents, parvient, de 1814 à 1821, à doter la France d'un régime plutôt libéral ». Après l'annonce de la thèse, suivent des faits et des exemples précis.

« Le III^e Reich et la marche à la guerre (1933 – 1939) » : trois introductions de dissertation

Première introduction : de taille moyenne, avec *captatio benevolentiae* et problématique à question unique

Captatio benevolentiae

On accroche le lecteur par une référence culturelle pertinente qui sert à amener élégamment le sujet

« Le combat, père de toutes choses, est aussi le nôtre ; c'est lui qui nous a martelés, ciselés et trempés pour faire de nous ce que nous sommes. Et toujours, si longtemps que la roue de la vie danse en nous sa ronde puissante, cette guerre sera l'essieu autour duquel elle vrombit. Elle nous a formés au combat, et tant que nous serons, nous resterons des combattants. » Comme l'écrivit fortement Ernst Jünger en 1922, la Grande Guerre fut une expérience indélébile pour toute une génération d'Allemands qui connurent le front, la peur et l'héroïsme face aux « orages d'acier » ; parmi ceux-ci se trouvait Adolf Hitler, caporal, estafette décoré de la croix de fer, qui fut comme tant d'autres marqué par cette guerre et les suites traumatisantes de la défaite : la proclamation de la République, le traité de Versailles et l'effacement de l'Allemagne comme puissance mondiale. Dès 1933, Hitler, chef du NSDAP, devenu chancelier le 30 janvier, puis chef de l'État et des armées ainsi que *Führer* après la mort du président Hindenburg le 2 août 1934, eut comme priorité d'effacer la honte du traité de Versailles et d'imposer au monde la puissance de ce qu'il conçut comme le III^e Reich : il mit alors celui-ci en marche vers une guerre qui lui semblait inéluctable et même souhaitable. Si, début septembre 1939, la guerre se déclara à nouveau en Europe, ce fut au premier chef du fait de l'Allemagne hitlérienne, cela à peine plus de six ans après l'accession du chef nazi à la chancellerie. Comment, alors que l'Allemagne était encore en 1933 en bonne part affaiblie, traumatisée et assujettie au Traité de Versailles, arriva-t-elle si rapidement à se poser en position de puissance impérialiste et belliqueuse, sans pour autant être isolée dans le concert des nations ?

Annonce du sujet

Reprise des termes du sujet (« III^e Reich », « marche à la guerre ») et des bornes chronologiques (1933 et 1939) qui sont explicitées et auxquelles on donne un sens : une brève période de changements majeurs, conduisant à une guerre voulue par le III^e Reich de Hitler

Problématique sous forme de question unique

qui reformule nettement le sujet pour indiquer d'une manière forte et complexe la direction dans laquelle on peut traiter le sujet

Annonce du plan

En raison de l'importance des évolutions au cours de ces années entre accession à la chancellerie en 1933 et déclenchement de la guerre en 1939, notre étude suivra l'ordre des temps : de 1933 à 1935, les débuts hasardeux de la diplomatie nazie conjugués avec un discours irénique restèrent sans grand effet ; ensuite, à partir de 1935, le traité de Versailles fut de plus en plus ouvertement foulé aux pieds par Hitler ; enfin, à partir de la fin 1937-1938, le régime et sa politique étrangère connurent une nette radicalisation et Hitler, de plus en plus aventureux, entraîna son pays dans une fuite en avant vers la guerre.

Deuxième introduction : longue, avec *captatio benevolentiae* et problématique à question triple

Captatio benevolentiae

On accroche le lecteur par une référence culturelle pertinente qui sert à amener élégamment le sujet

Annnonce du sujet

Reprise des termes du sujet (« III^e Reich », « marche à la guerre ») et des bornes chronologiques (1933 et 1939) qui sont explicitées et auxquelles on donne un sens : une brève période de changements majeurs, conduisant à une guerre voulue par le III^e Reich de Hitler

Problématique sous forme de questions explicites et liées les unes autres

Annnonce du plan

« Le combat, père de toutes choses, est aussi le nôtre ; c'est lui qui nous a martelés, ciselés et trempés pour faire de nous ce que nous sommes. Et toujours, si longtemps que la roue de la vie danse en nous sa ronde puissante, cette guerre sera l'essieu autour duquel elle vrombit. Elle nous a formés au combat, et tant que nous serons, nous resterons des combattants. » Comme l'écrivit fortement Ernst Jünger en 1922, la Grande Guerre fut une expérience indélébile pour toute une génération d'Allemands qui connurent le front, la peur et l'héroïsme face aux « orages d'acier » ; parmi ceux-ci se trouvait Adolf Hitler, caporal, estafette décoré de la croix de fer, qui fut comme tant d'autres marqué par cette guerre et les suites traumatisantes de la défaite : la proclamation de la République, le traité de Versailles et l'effacement de l'Allemagne comme puissance mondiale. Dès 1933, Hitler, chef du NSDAP, devenu chancelier le 30 janvier, puis chef de l'État et des armées ainsi que *Führer* après la mort du président Hindenburg le 2 août 1934, eut comme priorité d'effacer la honte du traité de Versailles et d'imposer au monde la puissance de ce qu'il conçut comme le III^e Reich : il mit alors celui-ci en marche vers une guerre qui lui semblait inéluctable et même souhaitable. Si, début septembre 1939, la guerre se déclara à nouveau en Europe, ce fut au premier chef du fait de l'Allemagne hitlérienne, cela à peine plus de six ans après l'accession du chef nazi à la chancellerie.

S'il ne faut pas en effet négliger l'importance du contexte international, le III^e Reich adopta jusqu'à la guerre une politique qui semblait suivre les grandes orientations de politique étrangère que Hitler avait formulées très tôt, dès 1924-25, dans *Mein Kampf*. Dans quelle mesure, suivant les thèses intentionnalistes, peut-on dire que la politique étrangère du III^e Reich découle de l'application de ce programme hitlérien ? La réponse n'est pas évidente : il faut également prendre en compte, suivant un regard fonctionnaliste, l'importance de la polycratie nazie (plusieurs organes de l'État s'occupent de politique étrangère) et la diversité des individus qui exercent des responsabilités dans ce domaine. Ensuite, à ces interrogations sur la place du programme hitlérien dans la politique étrangère menée entre 1933 et 1939, s'ajoute celle concernant les continuités ou les ruptures introduites par le régime nazi : le II^e Reich, comme l'a montré le Traité de Brest-Litovsk de mars 1918 imposé à la Russie bolchevique, voulait constituer un empire à l'est aux dépens des peuples slaves ; la République de Weimar avait déjà commencé à suivre une ligne révisionniste à l'égard du traité de Versailles et commencé à le contourner. En quoi peut-on dire qu'il y a une spécificité de la politique étrangère nazie ? De plus, si le jeu des institutions est d'une importance cruciale, l'opinion des citoyens ne saurait être négligée, pas même dans un État totalitaire comme le III^e Reich, qui s'efforce certes de réprimer les oppositions, mais tout autant d'embrigader et d'emporter l'adhésion du peuple entier : comment peut-on comprendre alors, que, malgré le traumatisme de la Première Guerre mondiale, le peuple allemand se soit laissé entraîner dans un autre conflit majeur ?

En raison de l'importance des évolutions au cours de ces années entre accession à la chancellerie en 1933 et déclenchement de la guerre en 1939, notre étude suivra l'ordre des temps : de 1933 à 1935, les débuts hasardeux de la diplomatie nazie conjugués avec un discours irénique restèrent sans grand effet ; ensuite, à partir de 1935, le traité de Versailles fut de plus en plus ouvertement foulé aux pieds par Hitler ; enfin, à partir de la fin 1937-1938, le régime et sa politique étrangère connurent une nette radicalisation et Hitler, de plus en plus aventureux, entraîna son pays dans une fuite en avant vers la guerre.

Troisième introduction : rapide, sans *captatio benevolentiae* ni questions explicites

Rappel des termes du sujet

et du contexte dans lequel ils prennent sens

Problématique

On articule les points majeurs constitutifs du sujet pour montrer qu'il pose problème - le sujet est complexe et fait question

Annonce du plan

Hitler voulut mettre le III^e Reich en marche vers la guerre dès son accession au pouvoir en janvier 1933 ; et si la guerre se déclara à nouveau en Europe en 1939, ce fut au premier chef du fait de l'Allemagne hitlérienne cela à peine plus de six ans après l'accession de Hitler à la chancellerie. La quasi omniprésence de Hitler ne peut pour autant faire oublier combien la politique étrangère du III^e Reich de 1933 à 1939 constitue une question historique complexe : Hitler, chef de la diplomatie, avait une vision assez nette de ce qu'il souhaitait pour l'Allemagne, vision qu'il avait formulée dans *Mein Kampf* (1924-25), qui est l'un des fondements d'une lecture intentionnaliste de la politique étrangère du III^e Reich ; mais par ailleurs, Hitler était un pragmatique, qui s'adaptait autant que possible au contexte international, qui se révéla finalement assez favorable, et il était secondé par des conseillers et des administrations qui avaient une part réelle d'autonomie, incitant de ce fait à ne pas négliger l'apport des historiens fonctionnalistes ; ensuite, dans une perspective plus large d'analyse, vue la réelle continuité du personnel diplomatique et militaire entre la République de Weimar et le III^e Reich, la rupture introduite dans la politique étrangère allemande était probablement moins spectaculaire que ses réalisations et que son issue, à savoir la guerre. Enfin, l'attitude du peuple fut très ambivalente : reconnaissant envers son chef et guide d'effacer le Traité de Versailles, il restait traumatisé par le premier conflit mondial et s'inquiétait nettement des risques d'une nouvelle guerre.

En raison de l'importance des évolutions au cours de ces années entre accession à la chancellerie en 1933 et déclenchement de la guerre en 1939, notre étude suivra l'ordre des temps : de 1933 à 1935, les débuts hasardeux de la diplomatie nazie conjugués avec un discours irénique restèrent sans grand effet ; ensuite, à partir de 1935, le traité de Versailles fut de plus en plus ouvertement foulé aux pieds par Hitler ; enfin, à partir de la fin 1937-1938, le régime et sa politique étrangère connurent une nette radicalisation et Hitler, de plus en plus aventureux, entraîna son pays dans une fuite en avant vers la guerre.

III – Le commentaire de document(s) : un exercice de réflexion critique sur une ou des sources historiques

Bibliographie

- DUPRAT A., *Images et Histoire. Outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*, 2007.
- CASSAGNES S., DELPORTE Ch., MIROUX G., TURREL D., *Le Commentaire de document iconographique en Histoire*, 1996.

« Dans ces recherches, je suivrai la règle que j'ai pratiquée depuis trente-cinq ans. Elle se résume en trois points : étudier directement et uniquement les textes dans le plus minutieux détail, ne croire que ce qu'ils démontrent, écarter résolument de l'histoire du passé les idées modernes qu'une fausse méthode y a apportées¹⁰. » Si l'historiographie récente a diversifié les types de sources, le commentaire de document, héritage à la fois d'une tradition millénaire d'érudition et de la rigueur toute positiviste de l'école méthodique, s'inspire aujourd'hui encore très largement de la méthode historique formulée par Fustel de Coulanges (1830-1889) dans sa *Monarchie franque* de 1888. Exercice universitaire, il met l'étudiant à la place de l'historien, exigeant de lui d'établir ce que la source étudiée peut apporter comme connaissances sur un thème et une période précis de l'histoire.

Le commentaire de document historique est un exercice de précision, de sélection et de concision : **six à douze pages** suffisent amplement pour le niveau licence ! Il s'agit bien d'un « commentaire » de document, en aucun cas d'une « explication » de texte. Cette distinction lexicale a son importance, elle signifie tout simplement qu'il faut **apporter** quelque chose au contenu proposé, non pas se contenter d'expliquer ce qui est écrit (il ne s'agit là que de la partie liminaire du travail à effectuer: il faut avoir compris le texte en détail avant de pouvoir le commenter).

Le **premier** grand **piège** de l'exercice consiste ainsi à paraphraser le document proposé en ne faisant que reformuler son contenu ; il faut au contraire **compléter le document, ses allusions, ses vides, décrypter ses qualités et ses défauts, les problèmes qu'il soulève** pour l'inscrire dans l'écriture plus large de l'histoire.

Symétrique, **l'autre** grand **risque** du commentaire est le **placage d'informations** : on oublie que l'enjeu est de commenter une source précise et de montrer en quoi elle permet de nourrir notre connaissance d'une période ; au lieu de cela, on déverse un grand nombre d'informations sans les faire servir au commentaire ; ce placage aboutit à une **crypto-dissertation**, une dissertation qui ne s'assume pas mais prétend valoir comme devoir de commentaire.

Le commentaire de documents est donc un exercice entre Charybde et Scylla ; pour naviguer entre ces deux périls, de la méthode...

Déchiffrer et interpréter une source

« Il faut lire les documents anciens, les lire tous, et si nous n'osons pas dire ne lire qu'eux, du moins n'accorder qu'à eux une entière confiance. Non pas les lire légèrement, mais avec une

¹⁰Numa FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. La monarchie franque*, Paris, Hachette, 1888. La citation se trouve dans la préface, qui n'est pas paginée dans l'édition de 1888.

attention scrupuleuse et en cherchant, dans chaque mot, le sens que la langue du temps attribuait à chaque mot, dans chaque phrase la pensée de l'auteur¹¹. »

Le travail de commentaire est exigeant ; il repose d'abord sur un déchiffrement précis de la source, remis dans une perspective historique. Sans lecture précise, il ne peut y avoir d'autre qu'un placage de connaissances sur un document, ce qui, avec la paraphrase, est l'un des grands dangers auxquels l'on s'expose lorsque l'on entreprend un commentaire.

Avant même d'en considérer le contenu, il faut **rendre le document utilisable**, c'est-à-dire le rendre utilisable dans l'optique de l'exercice (numéroter les lignes pour un texte, numéroter les documents pour un recueil...). Son déchiffrement peut alors commencer à partir d'une base rigoureuse.

La lecture d'un texte

La **première lecture** se fait sans prise de notes et a simplement pour fonction de permettre la **compréhension linéaire** du texte.

La structuration d'un passage bien écrit obéit à la scansion suivante : la thèse est formulée, puis développée, appuyée par des exemples, nuancée. Le paragraphe s'achève sur une conclusion partielle et une transition. Un texte littéraire ou un texte mal écrit ne reprend pas nécessairement cette structure destinée à faciliter la lecture et la compréhension du texte. Auquel cas, il faut s'en remettre à la lecture de détail pour après reconstituer soi-même la structuration des idées d'un passage. L'importance du contexte, scientifique (livre d'histoire) et historique, notamment pour comprendre le sens des mots tel qu'il pouvait être à l'époque. Le contexte linguistique et historique est important, notamment pour comprendre le sens qu'avaient les mots à l'époque étudiée.

Une bonne maîtrise de la grammaire est nécessaire pour comprendre à quel référent renvoie tel pronom personnel, pronom relatif ou adjectif (adjectif apposé et épithète, attribut du sujet, attribut de l'objet), ou bien quel sujet gouverne quel verbe. C'est particulièrement important lorsqu'on a affaire à des énoncés au style indirect libre, qui mêle les temps, les pronoms et les adverbes du style indirect à l'immédiateté du style direct, sans les signes distinctifs de l'un et l'autre que sont les guillemets ou les propositions subordonnées (il dit que...).

On peut ajouter la maîtrise des principales figures de style et procédés littéraires, qui permettent une lecture précise et rigoureuse des textes.

Les principales figures de style et procédés littéraires utiles à l'historien

La métaphore : emploi d'un terme concret dans un contexte abstrait, par analogie – *ex* – « la racine du mal ».

La comparaison : mise en relation de deux termes exprimée explicitement.

L'accumulation : énumération de termes qui vont dans le même sens, positif ou négatif.

L'allégorie : personnification d'une idée abstraite à travers un être animé doté d'attributs symboliques – *ex* – Marianne, allégorie de la nation française ; l'allégorie peut être étendue à tout un récit, où les personnages et les événements ont alors un sens symbolique : c'est notamment le cas dans les fables de La Fontaine, où le Lion représente la monarchie.

¹¹ FUSTEL DE COULANGES Numa, *Questions historiques*, cf. Lagarde et Michard XIX^e p. 383-384.

La métonymie : désignation d'un objet, d'un concept, d'un groupe par un élément qui en est proche, contigu. Par le fer, métal dur et tranchant dont on fait des épées, on désigne souvent l'armée (« par le fer et par le sang ») ou la force (« une main de fer dans un gant de velours »). « Robe » peut être utilisé pour désigner un juriste (« noblesse de robe ») ou un ecclésiastique :

« N'épouse pas une robe! s'écriait-il (...). Il appliquait, avec mauvais goût, au clergé anglican et au clergé papiste, les mêmes épithètes dédaigneuses (...); et il ne se donnait pas la peine de varier, à propos des prêtres, quels qu'ils fussent, catholiques ou luthériens, les métonymies soldatesques usitées dans ce temps-là. » (Victor Hugo, *Les Travailleurs de la mer*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven, 1866, p.121).

La synecdoque : il s'agit d'une métonymie particulière pour laquelle la relation entre les deux termes constitue une inclusion ou une dépendance, évoquant la partie pour le tout : par exemple, les « voiles » pour « navire ». Les « armes » pour « l'armée ».

L'allitération : répétition d'une consonne à l'intérieur d'une même phrase.

L'assonance : répétition d'une voyelle à l'intérieur d'une même phrase.

La cadence majeure : elle fait succéder des groupes syntaxiques de plus en plus longs, donnant ainsi l'impression que le discours prend de l'ampleur.

La cadence mineure : elle fait succéder un groupe syntaxique bref à un groupe syntaxique long, mettant ainsi en relief la chute de la phrase.

Pour aller plus loin :

DUPRIEZ Bernard, *Gradus : les procédés littéraires. Dictionnaire*, Union générale d'édition, « 10 18 », Paris, 1997.

La **deuxième lecture** a pour enjeu de définir les objectifs que le devoir devra avoir atteint. Il s'agit de repérer (en soulignant, en surlignant, en entourant) les mots et les passages-clef, des éléments précis de commentaire (dates, noms propres...) et d'**identifier les passages à commenter** absolument et en priorité ; au terme de cette lecture, une grande part du texte doit être surlignée ou soulignée.

On peut vouloir distinguer **objectifs de définition** (termes techniques à définir précisément), **objectifs d'explication** (allusions historiques qui doivent être explicitées) et **objectifs de commentaire seul** (points sur lesquels la réflexion d'ensemble va s'appuyer au-delà des définitions et des allusions historiques) ; pour s'aider, on peut se servir de couleurs différentes : par exemple, bleu pour les définitions, vert pour les allusions, rouge pour les points majeurs de commentaire seul, couleurs faciles à posséder et qui se détachent bien sur le noir des textes polycopiés.

La **troisième lecture** vise à dégager des **axes de lecture**, c'est-à-dire de mettre en évidence les grands thèmes évoqués par le document qui seront susceptibles de fournir par la suite des éléments de problématique (deux ou trois) ; il faut regrouper les éléments de commentaire par thèmes. C'est l'identification de ces éléments de problématique qui permettra ensuite d'éviter la paraphrase...

La lecture d'un document iconographique

Le commentaire iconographique n'est plus l'apanage de l'histoire de l'art depuis que l'École des

Annales, attentive à l'histoire des représentations et des mentalités, a considéré les images au sens large comme autant de témoignages qui nous renseignent utilement sur le passé, à condition de savoir les interpréter. Il faut donc bien insister sur la différence entre l'histoire et l'esthétique : il ne s'agit pas ici de livrer une critique d'art ou de décerner un jugement sur le bon ou le mauvais goût d'une œuvre. Le commentaire iconographique doit répondre aux attentes du commentaire de n'importe quel document. Il faut dégager **une compréhension historique d'ensemble à la fois fine et synthétique, mettant en valeur tous les aspects importants de l'image comme ses détails significatifs**. Pour cela, il faut tout d'abord **décrire l'image**, identifier les éléments qui, comme les mots dans un texte, font son langage tout en permettant de saisir sa spécificité.

L'œuvre iconographique possède un langage qui lui est propre et qu'il faut déchiffrer. L'analyse de la composition de l'image doit permettre de décrire avec rigueur ce qu'on voit directement sur le document. Il faut inventorier les éléments présents (objets, monuments, personnes, vêtements, décors...), mais aussi les hiérarchiser : comment sont-ils disposés les uns par rapport aux autres ? Qu'est-ce qui frappe le regard ? A ce titre, rechercher les différents plans, les formes géométriques qui structurent l'espace pictural, les couleurs, la direction de la lumière permet de voir ce sur quoi l'auteur a voulu mettre l'accent. Il est également possible de critiquer le réalisme de l'œuvre, par exemple d'un portrait : le personnage est-il représenté sous l'aspect physique qui correspondait à son âge ? Ce travail est fondamental et ne doit pas être négligé même s'il paraît parfois facile (trop d'éléments sont mal décrits ou oubliés et n'apparaissent donc pas dans le commentaire).

Exemple : la composition de la *La Liberté guidant le peuple* (1830) d'Eugène Delacroix est fondée sur la verticalité qui participe au souffle épique de l'œuvre et les vêtements des personnages illustrent une certaine variété sociale ; tout différent est *Le Quatrième Etat*, peint par Pellizza da Volpedo en 1901, où l'horizontalité domine et où la marée de personnages pauvrement vêtus avance implacablement en barrant uniformément toute la largeur du tableau. Il y a une intentionnalité derrière ces choix, la volonté, derrière la représentation du peuple, d'en donner une définition et de lui assigner un rôle dans la société.

Il faut aussi dégager l'impression d'ensemble laissée par l'image : quelles émotions cherche-t-elle à susciter (la crainte, la révérence, la joie, la répulsion) ? Présente-t-elle un modèle de comportement ?

La lecture de statistiques

Les documents statistiques sont extrêmement divers, mais leur bonne lecture suit la règle d'or de tout bon déchiffrement : l'observation.

Vous devez tout d'abord **comprendre comment est construit votre document** : s'il s'agit d'un tableau, vous devez regarder les titres de colonnes et les titres de lignes ; s'il s'agit d'un diagramme circulaire (appelé vulgairement « camembert », terme peu académique qui, s'il fait naître un sourire sur les lèvres du correcteur, risque de mal le disposer à l'égard de votre prestation), il faut repérer une éventuelle légende ; enfin, s'il s'agit d'une courbe ou d'un diagramme, vous devez observer quel type de données se trouve en ordonnée (axe vertical) et en abscisse (axe horizontal) et, sachant que pour cette dernière il s'agit d'ordinaire du temps.

Dans tous les cas, comme pour tout raisonnement bien conduit, il faut à la fois **analyser, comprendre les détails individuellement, et synthétiser, dégager des grandes lignes de force**. Dans cette perspective, vous avez tout intérêt à vous approprier les données en réalisant quelques opérations simples qui aident au commentaire : réalisation d'une moyenne sur une période donnée, somme, mise en regard de deux écarts type quand ils n'apparaissent pas initialement dans le document.

Au-delà du sens littéral, il vous faut déterminer un sens historique. Un commentaire historique est avant tout une réflexion sur une source, qui tout en étant singulière le plus souvent, s'insère dans un genre de source qu'il est important de cerner pour l'interpréter correctement : si le contexte, l'auteur ou le destinataire sont importants, la nature de la source constitue nécessairement la base de votre réflexion historique sur le ou les documents que vous avez à commenter.

L'enjeu d'un commentaire de statistique est de **regrouper les données en séries qui pourront être commentées, comparées, opposées** : ainsi, on pourra regrouper les PIB de plusieurs pays constituant ce que l'on nomme le « Nord économique mondial » pour montrer le dynamisme occidental. Ce qui importe pour commenter diagrammes, courbes ou données chiffrées est de se souvenir qu'il faut, là comme ailleurs, réfléchir en historien et que, fondamentalement, les chiffres ne se commentent pas différemment des textes. Pour le commentaire d'une courbe ou d'un diagramme par exemple, on sera ainsi capable de montrer que le PIB américain sur telle période est handicapé par les restructurations d'un secteur secondaire en perte de vitesse alors que le graphique ne laisse pas apparaître ce fait, ce qu'il faut pouvoir interpréter. L'enjeu au final est d'ordinaire la mise en **chronologie** d'un phénomène avec ses temps plus ou moins longs, ses articulations, ses accélérations (le prix du blé, la production de charbon ou le nombre d'abonnés au téléphone sont quelques grands classiques sur lesquels les étudiants ne manqueront pas de tomber).

En conduisant ce travail, il faut être conscient **des limites et des pièges du document** : si un tableau présente l'évolution des salaires, il faut bien faire la distinction entre salaire nominal et salaire réel ; s'il présente l'évolution des exportations / importations, il faut savoir si celles-ci sont exprimées en volume ou en valeur, car, dans ce dernier cas, les variations des taux de change peuvent fausser la donne ; bien entendu, il ne s'agit pas de se transformer en statisticien, mais d'aborder les données statistiques en commentateur, tout comme on le ferait avec un texte, et non en lecteur passif.

Concernant **les statistiques anciennes**, il est crucial de savoir comment elles ont été établies. La science statistique avec ses tableaux et ses représentations graphiques, a en effet aussi son histoire ; elle naît au XVII^e siècle se développe au XVIII^e dans les pays européens. Des documents anciens, quoique cela se fasse rarement en licence d'histoire, peuvent donc être soumis au commentaire. Cependant, d'autres tableaux et graphiques élaborés par des historiens des XX^e et XXI^e siècles à partir de sources anciennes (registres paroissiaux, listes de feux, mercuriales, contrats notariés etc) peuvent vous être proposés. Les travaux des démographes historiens sur la population du passé ou des historiens de l'économie ont produit par exemple de tels documents. Il est bon de toujours signaler à **quel type de statistiques on a à faire (anciennes ou de seconde main)**, et pour les secondes **à partir de quelles sources, selon quelle méthode, elles ont été élaborées**).

Quelques grands types de sources écrites

Les sources diplomatiques contemporaines

Vous pouvez être confrontés à différents documents émanant d'un ministère des Affaires Étrangères ou d'un agent diplomatique en poste à l'étranger et leurs fonctions sont diverses.

Le **télégramme** a pour but d'informer sur un point précis : un événement particulier, l'état d'une négociation, le compte-rendu d'une conversation avec un diplomate étranger...

La **dépêche**, où l'ambition analytique et l'ambition synthétique sont plus marquées : elle propose une réflexion sur une politique étrangère ou sur l'état des relations internationales.

La **note interne** a *grosso modo* la même fonction que la dépêche.

Les textes juridiques

Les décrets, lois ou toute autre manifestation de la souveraineté de l'Etat ne dérogent pas aux règles de commentaire déjà connues.

Il s'agit essentiellement de commenter dans un premier temps la dimension prescriptive du texte (ce qu'il faut faire, ce qui est interdit de faire et qui est visé). Dans un second temps (il ne s'agit pas des grandes parties de commentaire, bien entendu, mais du cheminement intellectuel à suivre), il s'agit de s'interroger sur l'origine et les conditions de production du texte. Quels groupes, quels individus ont porté les revendications à l'origine de la loi ou du règlement, dans quel but et comment a fonctionné le processus de décision qui conduit au texte.

Enfin, si le document voisine avec d'autres sources (ce qui est souvent le cas), il faut montrer les limites de son caractère prescriptif (une loi ne fonctionne pas dans l'absolu, malgré ce que pensent certains juristes) et le mettre en regard de son application concrète : résistances, adaptations ou modifications.

Mémoires

Une grande attention est portée à la reconstruction de tous les témoignages *a posteriori*. Après avoir dégagé les grands thèmes du texte, il s'agit essentiellement d'en montrer les lacunes, exagérations, arrangements divers avec le réel ou l'implicite. Un bon exemple de ce travail est illustré par les nombreuses reconstructions chronologiques que l'on relève dans les mémoires de scientifiques ou d'ingénieurs (« nous avons fait ça, cinq ans avant les américains ! »).

La dimension critique ne doit cependant pas être envisagée comme une fin en soi : l'objectif reste de comprendre ce qu'une telle reconstruction nous apprend sur l'esprit, les ambitions, les modèles d'une époque.

Discours

Un discours est un propos oratoire, construit, argumenté, qu'un personnage tient devant une assemblée de personnes à une occasion particulière – *ex* – inauguration, défense d'un projet de loi ou d'une politique dans un cadre parlementaire... Il vise nécessairement à convaincre et, comme pour les mémoires, il faut être attentif aux éventuelles omissions et contre-arguments. Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'un discours a été prononcé et que de ce fait la façon de parler de l'orateur est importante : Jean Jaurès ou Aristide Briand sont restés célèbres pour leur éloquence, qui scandait les textes et fascinait leurs auditeurs. Il est alors utile d'être attentif à la ponctuation et aux rythmes du texte. Un discours peut aussi être mis en scène, inséré dans un décor qui lui donne un sens supplémentaire, comme c'était souvent le cas pour les discours de Hitler.

Lettres

Une lettre personnelle envoyée à un proche est un document qui fait une part plus large à la subjectivité et où les jugements s'expriment avec moins de retenue. Pour autant, l'auteur ne s'y livre pas forcément « tout nu » : l'art épistolaire est une autre façon de se mettre en scène.

Documents figurés ou iconographiques

Iconographie

Si l'explicitation de son contexte et de ceux qui ont contribué à son élaboration ne diffère pas fondamentalement du travail à fournir sur un texte, elle fonctionne en revanche sur un mode de

d'élaboration et de communication particulier qui rend nécessaire de se pencher plus précisément sur les grands types d'images. Il est important de déterminer le **genre de la représentation** (tableau, vitrail, gravure, dessin, caricature, sculpture, monnaie), ainsi que son **support** : verre, bois, mur (dans le cas de fresques), toile, papier, et **la technique utilisée** (dessin au crayon, à la sanguine, peinture à l'eau ou à l'huile, pour les gravures eau-forte, taille-douce ou lithographie). Ces questions ne sont pas que matérielles : y répondre permet par exemple de savoir si l'auteur de l'image a eu l'ambition de la rendre pérenne ou, au contraire, a voulu lui laisser un statut éphémère.

Les sources iconographiques sont multiples, mais il est possible de proposer une typologie en fonction **du lieu où elles se donnent à voir**. Une œuvre iconographique peut avoir été exposée, et il faut alors identifier le lieu qui l'a accueillie et l'analyser en lien avec ce lieu. Un retable ou une icône sont en général placés dans une église, et il est alors utile de savoir à quel saint cette église est consacrée, quelle est son histoire ou son importance. Un tableau peut être présenté dans une demeure particulière, un plafond peint pour célébrer l'hôte du lieu : penser aux plafonds du château de Versailles ! De même, l'emplacement d'une sculpture aide à comprendre dans quel programme politique ou religieux elle pouvait s'insérer. *Exemple* : la colonne Trajane ne peut pas se comprendre sans une réflexion sur sa visibilité, qui a d'ailleurs donné lieu à des controverses historiographiques, et sur son rôle dans l'espace urbain de la ville de Rome. Une œuvre iconographique peut aussi avoir été reproduite sur un support plus mobile (livre d'heures, « placard » ou tract, affiche, caricature publiée dans un journal, monnaie). Il faut alors déterminer la largeur de sa diffusion : relevait-elle d'un usage public ou privé ? à combien d'exemplaires a-t-elle été tirée ?

C'est pourquoi **l'œuvre iconographique doit être insérée dans son contexte afin de lui donner son sens historique**. Le deuxième niveau de préparation vise donc à **donner un sens historique aux éléments de l'image** que l'on aura examinée avec soin. En partant des éléments décrits, il s'agit de les replacer dans leur contexte pour analyser **ce que l'auteur a cherché à représenter** (instruments, personnages, lieux...) ; il faut également éclaircir la symbolique de certains éléments représentés. Il est judicieux de commencer, **en amont**, par présenter l'artiste et le courant artistique dont il pouvait se réclamer, ainsi que le commanditaire. Il est également nécessaire de rappeler la date d'exécution de l'œuvre et d'avoir en tête le contexte historique, politique, social et religieux du pays dans lequel elle a été exécutée. **En aval**, il faut s'interroger sur la diffusion et la réception de l'œuvre.

3) Le troisième temps de la préparation est celui de **l'interprétation, où l'on met en relation l'œuvre et son contexte et où on analyse ce que l'auteur a cherché à représenter**. Le contexte a une incidence sur la représentation iconographique, qui définit son thème et le traitement de celui-ci par rapport au contexte politique, social et religieux, en conformité ou en opposition avec lui. *Exemples* : l'influence du catholicisme chez Nicolas Poussin ; la commande de J-J. Olier à Charles Le Brun sur *La Descente du Saint-Esprit*, marqué par le mysticisme sulpicien.

De même qu'un texte possède en général une thèse, plus ou moins accessible à la lecture, une œuvre iconographique possède un sens symbolique, une signification philosophique, religieuse, politique. Il y a dans une œuvre iconographique une intention de montrer quelque chose, voire de le démontrer et de le proclamer. C'est cette raison d'être que le commentaire doit atteindre et expliquer. Tous ces éléments doivent permettre de dégager les **axes de la problématique et du plan** : sans rien renier de sa complexité, il faut dégager la signification historique d'ensemble de l'image.

S'il peut effrayer, ce travail de commentaire iconographique est tout à fait réalisable si l'on l'effectue rigoureusement. Par ailleurs, il est fréquent que les images soient données à commenter au

sein d'un **ensemble de documents**, comprenant alors généralement aussi un texte ce qui à certains égards facilite le commentaire ; dans ce cas, il ne faut évidemment pas considérer l'image donnée comme purement illustrative, et, bien au contraire, on procédera sur elle à un travail aussi rigoureux que sur le texte. La difficulté des recueils de documents se trouve avant tout dans le fait de dégager une problématique commune, qui ne se contente pas de juxtaposer les documents, mais les insère réellement au sein de l'unité complexe d'une démonstration.

Films et images animées

Comme une image fixe, un film possède un langage et une symbolique qui sont le résultat d'un certain nombre de choix et donc d'une intentionnalité. Faire un travail d'historien sur un film ou une scène de film suppose de se poser les mêmes questions que pour les autres documents :

- Quel est le contexte de production de cette / ces images ?
- Qu'y voit-on ?
- Qui en est l'auteur et quel est son but ?
- Quels éléments d'articulation permettent de saisir le but poursuivi par l'auteur de ces images (comment est cadrée l'image ? y a-t-il une mise en scène ? quels sentiments le réalisateur cherche-t-il à susciter ? peut-on identifier des symboles ou des allégories ?)
- Quel impact sur le sujet abordé ?

Ces éléments doivent servir le commentaire en montrant que l'on est capable de « décortiquer » ce qui reste, pour beaucoup, un document de nature exotique (un peu comme les données chiffrées).

Le cas particulier de la publicité

Les publicités sont des sources historiques très riches, mais également extrêmement complexes à commenter. L'écueil principal à éviter est de supposer un lien direct entre ce qui est montré, suggéré (implicitement ou explicitement) et la cible visée. Si les étudiants utilisent bien les éléments constitutifs de l'image publicitaire ou du slogan (contexte, éléments, auteur, etc.), ils ont trop souvent tendance à penser la publicité comme un élément influençant directement et massivement la société. Ce lien est à questionner. Non seulement parce que toutes les campagnes ne sont pas des succès, mais surtout parce que le consommateur garde son libre arbitre en face des représentations qu'on lui propose : ainsi, les revendications féministes des années 1960 ne sont pas l'effet d'une cause unique qui serait les changements de représentations de la femme dans la publicité à la même période.

L'importance cruciale de l'auteur, du ou des destinataires, du contexte précis

Il est fondamental de connaître l'individu, ou les individus, qui ont concouru à la production d'un document. On s'intéressera d'abord à **l'auteur lui-même, en ne retenant que les éléments intéressants pour la compréhension du texte** (fonctions, formation intellectuelle et politique, choix précédents) ou bien, s'il s'agit d'un artiste, les éléments utiles pour le situer (appartenance à un courant artistique, artiste en marge ou au contraire reconnu par son époque et intégré dans ce qu'on pourrait appeler le marché de l'art...).

Certains documents sont davantage l'émanation d'un service administratif, d'un courant politique, d'une équipe : il faut alors identifier et préciser leur composition et leur structure. Ainsi, derrière un discours, il y a celui qui le prononce, mais aussi les conseillers qui ont contribué à son

écriture – *exemple* : le discours dit « des Quatorze Points » du Président Wilson (8 janvier 1918) a été élaboré par le colonel House, diplomate, conseiller présidentiel, qui avait fait travailler dessus les experts, géographes, juristes de l'*Inquiry* : on comprend mieux alors que ce discours, taxé d'« idéaliste », est aussi empreint de pragmatisme.

L'auteur d'un télégramme ou d'une dépêche diplomatique n'est pas toujours celui qu'on croit : s'il s'agit d'un courrier envoyé par un ambassadeur, c'est bien souvent l'ambassadeur qui l'a écrit ; en revanche, s'il s'agit d'un document expédié depuis le ministère des Affaires Etrangères, la rédaction est plus complexe. La rédaction d'un télégramme ou d'une dépêche, surtout quand ils présentent la position officielle à suivre, est le résultat d'un « processus de décision ». L'expression désigne le fait que la décision en diplomatie n'est pas le fait d'un homme seul, mais d'une équipe et de services (renseignements, états-majors des armées, groupes de pression au sein du ministère...) qui, suivant la façon dont ils transmettent l'information ou présentent les choses, influencent la décision finale. Le commentaire doit prendre cela en compte en s'interrogeant sur la structure du régime en place et sur le poids du service d'où émane le document. *Exemple* – une dépêche émanant du ministère des Affaires Etrangères italien en 1931 : le ministre est alors Dino Grandi, fasciste, mais attaché au respect de la diplomatie traditionnelle dans ses cadres comme dans ses directives ; sa position n'était pas toujours celle de Mussolini, qui conservait un grand poids dans la définition de la politique étrangère.

Un texte juridique n'est pas le résultat de l'action d'un homme seul, mais d'un groupe, d'une administration au sein desquels peuvent s'exprimer des rapports de force. Pour pleinement saisir les phases de son élaboration, il faut se renseigner sur la structure du régime qui produit le texte : qui fait la loi ? de quel type de texte juridique s'agit-il ? émane-t-il du pouvoir législatif ou du pouvoir exécutif ?

Il en va de même pour le programme d'un parti politique : quelle est la structure de ce dernier, ses instances de décision ? le programme est-il le résultat d'une synthèse opérée à partir de la base des militants ?

Le problème se pose également pour les sources iconographiques, derrière lesquelles, en plus d'un auteur, il y a bien souvent un commanditaire, qui va du prince faisant faire son portrait ou peindre les plafonds de sa demeure d'allégories qui expriment son programme politique, au journal qui commande une caricature.

L'identification du ou des **destinataires** est également très importante, pour deux raisons : tout d'abord parce que l'auteur en tient compte dans l'élaboration du document, ensuite parce que cela permet de répondre en partie à la question de l'effet et de la postérité du discours, des mémoires, du tableau étudiés.

L'étude du contexte doit permettre d'inscrire le document dans son historicité, c'est-à-dire dans son appartenance au passé. Il est souvent utile de distinguer un contexte précis d'un contexte large. Le **contexte précis** renvoie aux événements qui ont précédé le texte de peu et ont pu immédiatement le déterminer si le texte se veut une réaction à ces événements. Parfois, ce contexte précis est évoqué directement dans le texte et son élucidation renvoie alors aux objectifs d'explication [voir ci-dessus, « Déchiffrer une source – La lecture d'un texte »]. Le **contexte large** permet de situer le texte dans la période de moyen terme qui l'a précédé (quelques années, voire vingt ans...) pour bien éclairer ses enjeux généraux – *exemple* – période de développement de la monarchie absolutiste, période de démocratisation progressive, période de montée des impérialismes...

Rédiger le commentaire

L'introduction

Il s'agit de la partie la plus importante du commentaire. Elle doit permettre de savoir comment on aborde le document, à travers ses enjeux, ses causes, ses implications... Une bonne introduction montre d'emblée qu'on a compris l'intérêt du document.

L'une des clefs de l'exercice réside souvent dans la concision et l'efficacité rhétorique. Il n'y a rien de pire que le délayage et les généralités dans une introduction. Elle ne doit donc pas dépasser **trente à cinquante lignes** que l'on peut décomposer en quatre ou cinq parties identifiables qui peuvent faire chacune l'objet d'un paragraphe propre pour faciliter l'apprentissage de l'exercice.

L'auteur

Il s'agit de donner des éléments biographiques permettant de le situer dans son époque et de **mieux guider l'interprétation du texte** (orientations de l'auteur, ce qu'il connaît ou ignore...). Il faut absolument **sélectionner** les éléments, plus l'auteur est connu, plus la sélection est importante.

En règle générale, il ne faut retenir que les éléments antérieurs ou contemporains du document (sauf si la suite est vraiment célèbre ou déterminante), le danger à éviter étant évidemment de lire le document au regard de ce que l'auteur a fait ensuite, ce qui serait pécher par téléologie.

La source

Elle sert d'abord à déterminer **le type et la nature du document** (document privé / officiel, correspondance, discours, photo, tableau...). Elle doit également permettre d'identifier **l'usage et le destinataire** du document pour savoir comment l'aborder et quel crédit lui apporter (pourquoi le choix de cette forme de document ?).

La question de **l'intention de l'auteur**, souvent essentielle, fait le lien entre la nature de la source et son contexte.

Le contexte

Il convient de situer le document dans un ensemble de faits qui permettent de l'éclairer. Il ne suffit pas de dater le document (ce qui n'est d'ailleurs pas toujours possible...). Il importe surtout d'expliquer **les circonstances de la production de ce document** (pourquoi ce document à ce moment-là?).

Il faut encore une fois sélectionner uniquement les éléments importants pour la compréhension du document. La présentation du contexte ne doit en aucun cas relever d'une notice sur la période. Il faut enfin éviter d'anticiper sur des éléments de contexte à développer dans le corps du commentaire. Il vaut souvent mieux se contenter d'évoquer les grandes lignes factuelles pour revenir plus loin sur les détails.

L'analyse

L'analyse est une description méthodique de la forme et du contenu du document en quelques phrases (cinq à huit lignes). Il s'agit d'un **résumé très bref** permettant de montrer qu'on a identifié les **éléments-clé du document** : de quoi est-il question ? quels thèmes sont évoqués ? comment le document est-il rédigé ou exécuté (notamment sa qualité) ?

Formatrice, cette partie de l'introduction est d'ordinaire exigée pour des commentaires d'histoire ancienne ou médiévale, très rarement pour les périodes postérieures. Il convient en ce sens de s'adapter aux attentes exprimées dans le cadre de chacun des enseignements suivis.

La formulation de la problématique (ou des axes de lecture) et l'annonce de plan

Il importe de ne pas confondre la problématique de la dissertation, qui naît en quelque sorte des interrogations que vous suggère le sujet, et celle du commentaire de documents, qui se **dégage du ou des document(s)** ; c'est pourquoi un certain nombre d'enseignants se refusent à utiliser le même terme pour parler du commentaire. Mais dans tous les cas, il est essentiel d'aborder le ou les document(s) à travers le ou les problèmes qu'il(s) suggère(nt) et d'avoir ainsi un axe de lecture et de réflexion pour les commenter.

Comme pour la dissertation, il est possible de présenter de façons diverses la problématique : sous forme d'une, ou plusieurs, questions explicites, ou alors en pointant les grands points du commentaire en les liant fortement. De même, on peut éventuellement fusionner la formulation de la problématique et l'annonce de plan, en rédigeant une annonce de plan problématisée (*cf.* notre exemple d'introduction de commentaire).

Il importe avant tout de bien annoncer les différentes parties en privilégiant absolument la **clarté**. Une grande attention doit être portée au titre des parties qui doivent donner une idée précise des différentes thématiques abordées, non se contenter d'évoquer vaguement des thèmes.

Le plan du commentaire

Cette partie du travail est très personnelle, il n'existe jamais de plan canonique se référant à un document-type dans la mesure où la plupart des documents proposés à l'analyse sont constitué d'extraits. La difficulté réside avant tout dans le fait de trouver le plan susceptible d'**intégrer le maximum d'éléments de commentaire** tout en mettant les principaux éléments en valeur.

Identification des parties

Les parties doivent être déterminées en fonction des axes de lecture identifiés (deux ou trois). Les parties d'un commentaire peuvent ne pas être de même taille dans la mesure même où les éléments à commenter ne sont jamais de la même importance. Dans la mesure du possible et dans un souci d'efficacité rhétorique, il faut tout de même veiller à ce que chaque partie ait une consistance minimale.

Problématiser les parties

L'idéal est de trouver **pour chaque thème un fil conducteur**, une problématique permettant de lier les éléments et de justifier ainsi l'unité thématique choisie.

Pour un exercice oral, il convient de trouver des **titres efficaces** correspondant à ces problématiques (c'est important : ils fixent l'attention de celui qui commente ainsi que celle du lecteur dans l'annonce au moment de l'annonce du plan). Autant que possible, plutôt que seulement mentionner les aspects que l'on traite, il s'agit de les caractériser en une formule simple et juste (comme le titre d'un article de journal par exemple).

Le développement

La rédaction du commentaire suit bien entendu les mêmes règles d'organisation générale du développement que la dissertation (parties, sous-parties, transitions...).

La rédaction des sous-parties est en revanche spécifique et demande une certaine maîtrise méthodologique.

Introduire la sous-partie

On peut commencer par introduire la thématique de la sous-partie en une ou deux lignes faisant la transition avec ce qui précède et évoquant **l'idée principale** qui va être développée tout au long du paragraphe.

La référence au document

Il faut **constamment** se référer au document ! Chaque élément de commentaire doit s'appuyer sur une référence au document. **Chaque sous-partie doit s'appuyer au minimum sur une référence**, qui, si elle est seule, doit alors être très fortement analysée pour justifier d'être l'objet du commentaire de toute une sous-partie.

Pour éviter toute propension à la dissertation, **la référence au document précède son commentaire**. Il ne s'agit pas forcément d'une citation, mais parfois d'un simple rappel du document.

Dans tous les cas de figure, la référence se fait en **indiquant précisément la ligne ou la localisation de l'élément** auquel on se réfère sur le document.

L'explicitation de la référence

L'explicitation sert ensuite à **clarifier les difficultés** de la référence (imprécisions, dates, noms propres...) ainsi que les termes techniques ou historiques qui auront été d'abord définis. Elle montre au correcteur que le travail liminaire de compréhension du contexte historique a été effectué.

Le commentaire historique

Il doit **apporter au document des éléments d'information** supplémentaires : sur le contexte notamment, sur les personnes évoquées. Il ne s'agit toutefois pas de prendre prétexte du document pour se livrer à un résumé des faits historiques, le commentaire doit toujours se faire **dans l'optique du document**. Il est pour cela indispensable de se limiter précisément à la référence faite précédemment pour éviter toute dérive dissertatoire.

Le commentaire doit éclairer les manques, les non-dits, les sous-entendus... tout ce que le document ne dit pas parce qu'il le suppose connu ; ou au contraire parce qu'il le cache !

L'interprétation historiographique

Contrairement aux éléments précédents, elle n'est absolument pas indispensable et ne doit en aucun cas être systématique. Il s'agit d'un supplément parfois utile qui permet de renvoyer éventuellement à des travaux ou des notions historiographiques en relation avec la référence et qui semblent permettre de l'éclairer un peu plus.

Elle intervient en toute fin de sous-partie, une fois que l'ensemble du passage auquel on se réfère a été explicité et commenté intégralement. Elle doit rester succincte (un ou deux lignes), il ne s'agit que d'une référence rapide à des notions qu'il ne faut en aucun cas développer, mais simplement évoquer pour les relier à la référence (et montrer au correcteur qu'on les connaît !).

Formuler des hypothèses

Lorsqu'au terme de l'explicitation et du commentaire le passage auquel on se réfère reste en partie non élucidé, il est parfois bon de formuler des hypothèses de lecture. Celles-ci doivent toutefois rester prudentes et se contenter d'évoquer des pistes possibles en une ou deux lignes (« on peut dès lors se demander si... »). Il est d'ailleurs bon de reconnaître un défaut de connaissance historique et de suggérer d'autres sources pouvant permettre de le combler.

Il convient cependant de ne pas abuser de cette pratique, dans la mesure où les documents à commenter au niveau licence présentent rarement des problèmes majeurs de compréhension. Trop d'hypothèses révèlent souvent un manque de connaissances !

La conclusion

C'est la partie la plus courte du commentaire, elle n'est pas à négliger pour autant ! C'est également la dernière impression laissée au correcteur... Sans perdre un temps précieux à la rédiger préalablement au brouillon, il vaut donc mieux **en détailler les points principaux avant de commencer la rédaction de l'introduction.**

Il faut **résumer brièvement les points essentiels du commentaire**, c'est à dire simplement les deux ou trois aspects principaux pour rappeler qu'on a compris les enjeux du document. Pour cela, deux parties essentielles à suivre au départ:

La portée

La portée doit permettre de définir **le rôle et l'importance du document dans son contexte** ainsi que d'évoquer sa **réception**, ses éventuelles **conséquences**, voire sa **postérité**.

Le commentaire de document ne doit pas finir en s'ouvrant sur des faits postérieurs sans rapport direct avec le document. Seule la portée de ce dernier doit être développée.

La portée dépend essentiellement du type de document et est souvent plus importante pour des documents à caractère public. **Certains textes** à l'inverse **n'ont pas de portée** (notamment pour de nombreux documents privés), ou pas de portée qui soit pertinente dans le cadre du programme étudié : il faut alors ne pas parler de celle-ci et se concentrer sur l'intérêt du document.

L'intérêt

Il sert à rappeler les apports du document du point de vue historique, c'est-à-dire son intérêt

historiographique (ce qui revient à se demander pourquoi l'examineur l'a choisi!). Il s'agit de rappeler clairement qu'on a bien identifiés **les deux ou trois aspects principaux du document qui lui donnent un intérêt pour l'historien.**

Il est éventuellement utile de replacer le document au sein de débats historiographiques en évoquant sa place au sein de ceux-ci. On peut enfin nuancer les apports historiographiques du document en se référant à d'autres sources qui développent un autre point de vue sur la période évoquée.

Un document en histoire est **une source**, qui doit être traitée comme telle et en introduction et en conclusion. Dans cette perspective, la conclusion est un bon indice de la réussite ou non d'un commentaire : si elle ne comprend que des éléments très généraux, sans référence presque constante au **bilan apporté par l'étude du document**, le commentaire dans son ensemble a toutes chances de n'être plus ou moins qu'un placage de connaissances sur un **document** ravalé au rang de **prétexte** dont on n'a pas saisi l'intérêt historique.

Un commentaire de texte historique : « Lettre de Hitler à Mussolini (21 juin 1941) »

Duce,

« Je vous écris cette lettre au moment... de la plus difficile décision de ma vie. Je ne pense pas, après avoir vu la dernière carte des positions russes... pouvoir prendre la responsabilité d'attendre davantage... Attendre davantage nous conduirait au désastre cette année ou l'an prochain au plus tard.

« La situation :

« L'Angleterre a perdu la guerre... La chute de la France – en fait l'élimination de toutes les positions européennes de l'Ouest – amène les bellicistes britanniques à regarder vers le lieu d'où ils essaient de déclencher la guerre : la Russie soviétique. [...] Depuis la liquidation de la Pologne, il est évident que la Russie soviétique... tend vers une expansion territoriale.

« [...] Je vous ai récemment déclaré, Duce, que le succès de notre opération en Crète a prouvé la nécessité de se servir de chaque avion dans le grand projet d'attaque contre l'Angleterre... Je n'hésiterai pas à prendre une telle responsabilité, si je suis assuré... de ne pas être soudainement attaqué ou menacé à l'Est. La concentration des forces russes... est effrayante. En réalité toutes les forces russes disponibles sont sur notre frontière [...].

« Voici comment je vois la situation.

« La France est, comme toujours, sujette à caution. Il n'y a aucune certitude absolue que l'Afrique du Nord ne passe pas soudain à l'ennemi. [...] En ce qui concerne la sécurité des territoires de l'Ouest, de la Norvège à la France incluse, nous sommes assez forts... pour faire face rapidement à n'importe quelle éventualité.

« Si j'ai attendu jusqu'à maintenant, Duce, pour vous faire part de cette information c'est parce que la décision finale ne sera prise que ce soir à sept heures. Je vous prie instamment toutefois de ne donner aucune explication à votre ambassade à Moscou... Moi-même j'attendrai le dernier moment pour informer mon ambassadeur des décisions prises...

« [...] En conclusion, laissez-moi vous dire encore une chose, Duce. Depuis cette décision, je me sens à nouveau l'esprit libre. L'association avec l'Union Soviétique, malgré des efforts tout à fait sincères pour arriver à une conciliation finale, m'était souvent très irritante et me paraissait à bien des égards en contradiction avec mon origine, mes conceptions et mes obligations antérieures. Je suis maintenant heureux d'être délivré de cette torture mentale. »

Source: Nazi-Soviet Relations, 1939-1941. Documents from the German Foreign Office, Washington, 1945, p. 349-352, traduction Bailly, publié par M. Chaulanges, Textes historiques, Delagrave, 1972, p. 168-170. Paris,

Exemple d'introduction avec analyse de la source

Nature du document

le destinataire

L'extrait proposé est tiré d'une lettre rédigée par Adolf Hitler à l'intention de son homologue italien Benito Mussolini et datée du 21 juin 1941. S'il s'agit d'un document privé et non officiel, il comporte toutefois une dimension publique essentielle, dans la mesure où nous avons affaire à la correspondance de deux chefs d'Etat à propos de questions diplomatiques. Cet aspect spécifique de la source apparaît d'emblée comme un élément important d'analyse des relations entre les deux chefs d'Etat, ainsi que de l'état d'esprit d'Hitler au moment de prendre la « décision la plus difficile de sa vie. »

Auteur

principal rôle historique

Le *Führer* considérait en effet l'invasion de l'URSS comme l'aboutissement d'une carrière politique et militaire au service d'une vision du monde. Caporal de la Première guerre mondiale, Adolf Hitler s'était forgé lui-même une certaine compétence stratégique qu'il tenta de mettre au service d'une vision du monde révélée dans *Mein Kampf* en 1925. Ces qualités stratégiques étaient d'ailleurs reconnues après l'écrasante victoire des armées du *Reich* sur la France en mai-juin 1940 qui lui conférèrent un prestige immense en Allemagne. Toutefois, alors que la campagne à l'Ouest avait été guidée essentiellement par des motivations d'ordre stratégique, la guerre contre la Russie bolchevique fut envisagée par le Führer dans une perspective idéologique et presque personnelle comme l'ultime « combat des Germains contre les Slaves ».

son lien avec la thématique du document

Contexte précis

rappel des événements antérieurs ; les faits évoqués par le document

Inéluctable selon la vision du *Führer*, le déclenchement de cette guerre avait été décidé en décembre 1940 en dépit de certaines réticences au sein de l'Etat-major de la *Wehrmacht*. Prévue initialement le 15 mai, l'invasion fut reportée à plusieurs reprises, en particulier à cause des difficultés de l'armée italienne dans les Balkans qui forcèrent les troupes allemandes à intervenir en avril 1941. L'opération « Barbarossa » fut finalement fixée et déclenchée le 22 juin 1941 au matin.

Analyse

la composition du document

résumé des grandes lignes

Rédigée dans un style très personnel et loin de la rigueur diplomatique de son temps, cette lettre du Führer à son *alter ego* italien annonce le déclenchement imminent de l'invasion de l'URSS par les troupes allemandes et en justifie l'opportunité auprès de l'allié italien. Après être revenu brièvement sur la situation stratégique en Europe (l.6-10), Hitler insiste sur la nécessité d'éliminer la menace soviétique pour pouvoir ensuite lancer l'ensemble de ses forces « dans le grand projet d'attaque contre l'Angleterre » (l.12-13). Il exprime enfin son soulagement à l'idée d'en finir avec la véritable « torture mentale » (l.29) que représente pour lui « l'association avec l'Union Soviétique » (l.26).

Annonce du plan

Le document semble ainsi nous renseigner sur plusieurs aspects de la guerre menée en Europe par le pouvoir nazi : tout d'abord sur l'apogée de la puissance allemande en Europe à l'été 1941 ; puis sur les causes stratégiques et idéologiques de la décision d'envahir l'URSS ; et enfin sur la nature des relations diplomatiques entretenues durant le conflit par les deux dictateurs.

Exemple d'introduction sans analyse mais plus thématique

Thème général et contexte large

dans lequel le document s'inscrit : les relations germano-italiennes et leur évolution durant la guerre.

Source

Nature du document et bref résumé

Auteur

Contexte précis permettant de situer le document

Problématique formulée en une seule question implicite

(question en style indirect introduite par « on peut se demander dans quelle mesure... »)

Annonce de plan

Les relations entre Allemagne et Italie, amicales depuis juillet 1936, avaient été sanctionnées par une alliance militaire, le « Pacte d'acier » signé le 22 mai 1939 ; mais ce qui au départ était une relation entre égaux se transforma progressivement au cours de la guerre en une relation inégale au profit de l'Allemagne, ce que l'on peut observer dans le document que nous avons à commenter.

L'extrait proposé est tiré d'une lettre rédigée par Adolf Hitler à l'intention de son homologue italien Benito Mussolini et datée du 21 juin 1941, source du plus grand intérêt pour comprendre les relations germano-italiennes à ce moment de la guerre : dans cette lettre privée mais traitant de questions diplomatiques et militaires, le *Führer* explique sur un ton personnel bien éloigné de la correspondance diplomatique des chancelleries, qu'il va prendre la « décision la plus difficile de sa vie », à savoir celle portant sur l'invasion de l'URSS prévue le lendemain sous le nom d'Opération Barbarossa.

Le *Führer* considérait en effet l'invasion de l'URSS comme l'aboutissement d'une carrière politique et militaire au service d'une vision du monde. Caporal de la Première guerre mondiale, Adolf Hitler s'était forgé lui-même une certaine compétence stratégique qu'il tenta de mettre au service d'une vision du monde révélée dans *Mein Kampf* en 1925.

Ces qualités stratégiques étaient d'ailleurs reconnues après l'écrasante victoire des armées du *Reich* sur la France en mai-juin 1940 qui lui conférèrent un prestige immense en Allemagne. Toutefois, alors que la campagne à l'Ouest avait été guidée essentiellement par des motivations d'ordre stratégique, la guerre contre la Russie bolchevique fut envisagée par le *Führer* dans une perspective idéologique et presque personnelle comme l'ultime « combat des Germains contre les Slaves ». Inéluctable selon la vision du *Führer*, le déclenchement de cette guerre avait été décidé en décembre 1940 en dépit de certaines réticences au sein de l'État-major de la *Wehrmacht*. Prévue initialement le 15 mai, l'invasion fut reportée à plusieurs reprises, en particulier à cause des difficultés de l'armée italienne dans les Balkans qui forcèrent les troupes allemandes à intervenir en avril 1941. L'opération « Barbarossa » fut finalement fixée et déclenchée le 22 juin 1941 au matin.

Hitler adresse ainsi cette lettre à Mussolini très peu de temps avant le début des opérations militaires contre l'URSS, et, malgré le désir de présenter à son allié la nécessité objective de déclencher les hostilités, rien ne permet de penser qu'il veut convaincre celui-ci avant d'ouvrir un conflit majeur à l'est : on peut donc se demander dans quelle mesure, outre l'évolution du rapport de forces en Europe et la radicalisation du régime nazi, ce texte reflète une satellisation progressive de l'Italie fasciste.

Pour y répondre, notre commentaire marquera trois temps : tout d'abord l'apogée de la puissance allemande en Europe à l'été 1941 ; puis les causes stratégiques, institutionnelles et idéologiques de la décision d'envahir l'URSS ; et enfin la nature des relations diplomatiques entretenues durant le conflit par les deux dictateurs.

Proposition de plan

I - L'apogée de la puissance allemande en Europe

- a) Les victoires de 1939-1940 : la conquête de l'Europe
- b) L'Europe allemande : le système de domination nazi
- c) La résistance britannique : la poursuite de la guerre à l'Ouest

II - La décision d'envahir l'URSS

- a) La menace soviétique : un prétexte habile
- b) La rupture d'une alliance contre-nature : le pacte germano-soviétique
- c) La radicalisation de la dictature du *Führer*

III – Mussolini et Hitler : une relation entre égaux ?

- a) Le *Führer* et le *Duce* : des relations diplomatiques personnelles
- b) L'alliance italienne : un atout relatif
- c) La satellisation de l'Italie ?

Un exemple de paragraphe de commentaire : paragraphe II b)

Transition et
annonce de la
thèse

Citations

Explicitation
des termes

Mise en
perspective
historique (rappel
du contexte)

Commentaire
historique

Transition

La concentration des forces soviétiques le long de la frontière allemande ne semble donc qu'un prétexte officiel justifiant une invasion prévue de longue date par Hitler pour des raisons idéologiques. Il n'hésite d'ailleurs pas dans sa lettre à qualifier l'alliance avec la Russie soviétique de « torture mentale » (l.29). Évoquant ainsi « l'association avec l'Union soviétique » (l.26), le document fait référence au pacte germano-soviétique de non-agression signé à Moscou le 23 août 1939 entre les ministres des affaires étrangères allemands (Ribbentrop) et soviétique (Molotov). Pacte contre-nature étant donnée l'opposition idéologique fondamentale du nazisme et du communisme, ces accords ne constituaient en fait qu'une alliance de circonstances permettant à l'Allemagne d'engager ses forces à l'Ouest et accordant à l'URSS un sursis pour poursuivre sa préparation militaire. Au terme de l'invasion de l'Europe de l'Ouest, ce principe du pacte consistant pour Staline à gagner du temps pour permettre à l'Armée rouge de se moderniser jouait en 1941 contre l'Allemagne dans la perspective d'un affrontement contre l'URSS. À ce pacte de neutralité s'ajoutait des clauses de coopération économique prévoyant notamment la livraison par l'URSS de matières premières stratégiques et alimentaires au *Reich*. Cette dernière partie de l'accord ne fut pas respectée par l'URSS qui, au printemps 1941, n'avait fourni à l'Allemagne que le dixième des livraisons prévues. « Malgré des efforts tout à fait sincères pour arriver à une conciliation finale » (l.26-27), cette question envenima les relations entre les deux pays après l'échec d'une nouvelle négociation menée par Molotov en visite à Berlin en novembre 1940. Malgré l'importance de l'échec de ces négociations qui entraîna la décision du déclenchement de l'opération Barbarossa – le 12 décembre 1940 - au lendemain du départ de la délégation soviétique, Hitler insiste plutôt dans sa lettre sur la dimension idéologique et sur le soulagement personnel que lui procure la décision d'envahir l'URSS. « En contradiction avec [s]on origine, [s]es conceptions et [s]es obligations antérieures » (l.28-29), le pacte germano-soviétique s'opposait en effet aux fondements anti-bolcheviques de la doctrine national-socialiste et à l'objectif d'un affrontement final des races germanique et slave défini dans *Mein Kampf*.

À travers ce passage, Hitler va donc plus loin que la simple justification diplomatique de sa décision d'envahir l'URSS, il en exprime la profonde adéquation avec ses sentiments intimes. En cela, ce document reflète à quel point le pouvoir du *Führer* a crû avec la guerre, Hitler décidant de plus en plus seul de sujets aussi cruciaux que l'Opération Barbarossa.

Conclusion

Portée

Cette lettre d'Hitler fut transmise à Mussolini sous la forme d'un télégramme que le *Duce* reçut en pleine nuit. Furieux d'avoir été informé si tard par son allié, il s'exclama : « Je ne réveille même pas mes serviteurs, mais les Allemands peuvent me réveiller ! »

Intérêt

Apports du document pour l'historiographie

Comparaison avec d'autres sources

Au delà du caractère anecdotique de ces tensions entre les deux hommes, ce document permet de mieux comprendre l'ambivalence des relations entre les deux dictateurs, balançant constamment entre la faible importance stratégique accordée par Hitler à son allié italien et son attachement personnel à la personne de Mussolini, seul homme d'État auquel il accepta de confier ses états d'âme au moment d'un tournant décisif de sa politique. Le document nous renseigne d'ailleurs sur l'importance de la dimension psychologique et idéologique dans la décision prise par Hitler d'envahir l'URSS. Comme le souligne le long exposé stratégique du début du texte, il convient toutefois de nuancer l'importance de ces considérations d'ordre personnel dans la prise de décision hitlérienne en s'appuyant notamment sur d'autres types de sources, à commencer par les rapports des réunions entre Hitler et l'État-major de la *Wehrmacht* ou encore sur ses discours officiels qui insistent davantage sur l'intérêt stratégique et économique de la guerre à l'Est.

Un commentaire de document figuré : la frise dite de l'autel de Domitius Ahenobarbus

Vous trouverez ci-dessous deux approches de la même frise dite de l'autel de Domitius Ahenobarbus (conservée au Musée du Louvre à Paris).

Le premier plan proposé ici inclut, d'une part, une approche artistique et, d'autre part, une analyse sur l'idéologie véhiculée par l'œuvre étudiée. Le second, en revanche, est construit sur une approche plus restrictive puisqu'il est centré sur un objet historique précis, le cens ; la réflexion sur l'idéologie n'est pas absente, mais elle apparaît en conclusion.

Le choix de l'une ou l'autre approche dépend du niveau des connaissances, mais aussi du titre donné au commentaire : le second titre (« La cérémonie du cens, d'après le relief de Domitius Ahenobarbus ») invite l'étudiant à centrer son exposé sur cette question précise ; le premier (« Le relief de Domitius Ahenobarbus », en revanche, l'incite à traiter tous les aspects du document (artistique, politique, idéologique).



Frise dite de l'autel de Domitius Ahenobarbus, conservée au Musée du Louvre à Paris



Détail de la frise



Photographies de la frise de l'autel de Domitius Ahenobarbus (Musée du Louvre, Paris), tirées de J. Cels, *La République romaine*, A. Colin, 2007, p. 199

« Le relief de Domitius Aenobarbus » : approche description/interprétation, sans analyse en introduction

<p><u>accroche</u></p> <p>sur une question de vocabulaire</p>	<p>Ce document est couramment appelé « Bas-relief de Domitius Aenobarbus » ou « Relief de l'autel de Domitius Aenobarbus », mais il s'agit davantage de dénominations traditionnelles commodes que de renseignements précis sur la fonction réelle de cette frise sculptée.</p>
<p>localisation actuelle de l'œuvre</p>	<p>Le panneau appartient à un ensemble de quatre reliefs sculptés. Un seul est représenté ici, celui qui est actuellement conservé au Musée du Louvre ; les trois autres sont conservés à la Glyptothèque de Munich. Il est en marbre et mesure 1m.20 de hauteur pour une longueur de 5m.60. Si la dénomination de bas-relief est acquise, puisque le terme fait référence à une sculpture dans laquelle les personnages représentés ne se détachent pas complètement du fond, les incertitudes relatives à sa provenance et à sa nature sont encore nombreuses. Il est donc possible, mais non certain, qu'il s'agisse des quatre côtés sculptés d'un autel. Dans cette hypothèse, en raison de sa taille, le panneau représenté ici seraient l'un de ceux qui ornaient l'un des longs côtés de l'autel. La qualité et le style de la représentation montrent qu'il s'agit d'une œuvre du II^e s. av. J.C. Mais des éléments permettent de la dater plus précisément : son attribution à Domitius Aenobarbus, personnage important de la vie politique romaine à la fin du siècle, ou certains détails figuratifs par exemple.</p>
<p><u>nature</u></p> <p>éléments de datation</p>	
<p>originalité du document</p>	<p>Alors que les trois autres reliefs comportent des scènes mythologiques, la frise représentée ici présente une scène concrète de la vie civique romaine. Cette originalité est peut-être à mettre en relation avec la personnalité de son commanditaire. S'il n'est pas rare, en effet, qu'un magistrat fasse élever un monument qui conserve le souvenir de son action au service de Rome, il est plus rare qu'il choisisse de représenter précisément un acte de sa magistrature, comme semble ici le faire Domitius Aenobarbus. En quoi le contexte troublé de la fin du II^e siècle à Rome, ainsi que les choix politiques de Domitius Aenobarbus, éclairent-ils la représentation d'une cérémonie complexe, touchant à la fois aux domaines politique, militaire et religieux ?</p>
<p><u>formulation de la problématique</u></p> <p>mettant l'accent sur une évolution historique</p>	
<p><u>annonce du plan</u></p>	<p>Nous décrirons donc, dans un premier temps, le motif de cette frise en insistant sur son réalisme. Une deuxième partie proposera une interprétation de cette scène en la rapportant à un des actes essentiels de la vie publique romaine, la cérémonie du recensement. La troisième partie, enfin, tentera de mettre en avant les motivations du commanditaire de l'œuvre, Domitius Aenobarbus.</p>

Plan 1 (« Le relief de Domitius Aenobarbus ») : description/interprétation

I - Une scène frappant par son réalisme

A - Aux extrémités de la frise

- 1- Un petit groupe d'hommes en toge
- 2- Un groupe de soldat, fantassins et cavalier

B - La scène centrale

- 1- La procession des animaux
- 2 - Les personnages qui entourent l'autel

C - Art grec et art romain

- 1 - Au IIe s., l'hellénisation de l'aristocratie romaine
- 2 - Les artistes grecs au service de l'aristocratie romaine : adaptation des canons grecs au goût romain

II - L'opération du recensement

A - L'enregistrement des citoyens sur les registres du cens

- 1 - La déclaration de patrimoine
- 2 - L'inscription sur les registres
- 3 - La répartition en centuries

B - La cérémonie de clôture : la renaissance rituelle du corps civique romain

- 1 - Le censeur et le dieu Mars président à la cérémonie
- 2 - Nature et fonction du sacrifice : un suovétaurile
- 3 - Le défilé du corps civique en armes clôt la cérémonie

III - La défense d'un idéal politique et civique

A - La fonction de cette frise sculptée

- 1 - L'histoire de sa découverte
- 2 - Un relief lié à Neptune et qui figurait en réalité dans le temple de ce dieu

B - La célébration du citoyen-soldat

- 1 - Définition de l'idéal du citoyen-soldat à Rome
- 2 - Le fait que tous les soldats portent le même équipement (la cote de maille) fait explicitement référence à une loi un peu antérieure à la réalisation de l'œuvre. Par cette loi, Caius Gracchus faisait financer par l'Etat l'équipement des soldats qui, auparavant, devait le payer eux-mêmes.

Ce changement permettait donc d'engager des citoyens moins riches, tout en continuant à limiter le recrutement militaire aux citoyens-soldats.

- 3 - Un manifeste politique : au moment où certains réformateurs (Marius) veulent ouvrir le recrutement militaire à ceux qui n'ont pas de terre, Domitius Aenobarbus et son cercle d'amis politiques tentent de sauver l'organisation traditionnelle de la cité.

Conclusion 1

**résumé et réponse
à la problématique**

L'œuvre commandée par Domitius Aenobarbus est la célébration d'un idéal qui disparaît à Rome au cours du II^e s. av. J.C. L'orientation politique de Domitius, son appartenance à un groupe d'aristocrates à la fois réformateurs et conservateurs, expliquent sa prise de position : soucieux de défendre l'organisation traditionnelle de la cité, ces hommes tentèrent de sauver ce qui pouvait l'être par des réformes favorisant les petits propriétaires.

portée immédiate

L'échec de cette tentative est manifeste lorsqu'en 107, les réformes de Marius ouvrent le recrutement aux citoyens sans terre. Au I^{er} siècle, la lutte des *imperatores* achève de faire éclater cette organisation traditionnelle.

**portée historique
et artistique du
document**

En termes politiques, ce relief illustre donc bien un temps de rupture. Il semble marquer également une rupture en termes artistiques, puisqu'il est souvent considéré comme la première œuvre romaine.

« La cérémonie du cens, d'après le relief de Domitius Aenobarbus » : approche thématique, avec analyse de la source en introduction

accroche sur une question historique :

thème général avec
définition du cens
puis
introduction de la
source

nature de la source

(avec définitions)

commanditaire et

individualisation de
l'objet historique
traité : le cens

description du document (analyse)

formulation de la problématique

mettant l'accent sur
l'objet historique
précédemment
individualisé

annonce du plan

Les Romains font remonter l'organisation du cens au VI^e s. av. JC, sous le règne du roi mythique Servius Tullius. En dépit de ces origines légendaires, la cérémonie du cens est parfaitement attestée sous la République : c'est une opération essentielle à la vie de la cité, qui ne concerne que les citoyens romains et permet de les répartir par centuries. Elle nous est assez bien connue, notamment par cette représentation, une frise sculptée, traditionnellement appelée relief de l'autel de Domitius Aenobarbus.

Il s'agit d'un bas-relief en marbre, c'est-à-dire d'une sculpture dans laquelle les personnages ne se détachent pas complètement du fond. Ses dimensions sont importantes, puisqu'il est d'une hauteur d'1m.20 et d'une longueur de 5m60. Il est aujourd'hui conservé au Musée du Louvre. L'appellation traditionnelle laisse entendre qu'il ornait l'un des côtés d'un autel, bloc de pierre destiné aux offrandes faites aux dieux et placé devant le temple. En réalité, ce relief n'appartenait certainement pas à un autel, mais constituait, avec trois autres panneaux, la base d'un groupe de statues qui figurait non pas à l'extérieur, mais dans un temple. Comme ces autres panneaux représentent des scènes mythologiques liées à la mer, avec des tritons et des Néréides, il est probable que ce temple ait été celui que Domitius Aenobarbus a fait élever à Rome sur le Champ de Mars et consacré à Neptune.

Or ce Domitius Aenobarbus, qui serait donc le commanditaire du relief, est connu par ailleurs comme un personnage important de la vie politique romaine à la fin du II^e s. av. J.C. Il a notamment, après avoir exercé le consulat, été censeur en 115 av. JC : ce relief fait donc certainement référence à l'un des actes accomplis durant sa magistrature, l'organisation de la cérémonie du cens, ou *census*.

La scène représentée ici ne pose donc aucun problème d'identification : il s'agit de la cérémonie du cens. En revanche, le relief juxtapose, au sein de cette grande scène, trois plus petites qui ne sont pas strictement contemporaines, trois moments bien distincts de cette cérémonie. Ce sont ces trois moments qu'il convient d'individualiser et dont il faut expliquer le rapport qu'ils entretiennent les uns avec les autres. A l'extrême gauche, le relief commence par une scène d'inscription dans des registres. Tout à droite, on aperçoit un groupe de soldats, dont l'un s'apprête à monter à cheval. Au centre se place la scène qui, des trois, occupe le plus d'espace sur la frise : il s'agit d'une scène de sacrifice montrant très nettement les animaux qui vont être sacrifiés, un homme voilé, l'autel, ainsi qu'un personnage qui se distingue par sa taille et semble présider à la cérémonie.

Par la répartition des citoyens en centuries, le *census* détermine la place de chacun dans la cité et préside ainsi aux plus grandes occasions de leur vie civique : la participation politique et la guerre. Comment expliquer, alors, une telle place accordée à la religion dans une cérémonie civique à but militaire ?

La réponse à cette question doit être cherchée dans la nature même de la religion romaine, mais aussi dans la finalité du recensement. Nous verrons donc, dans un premier temps, les modalités du recensement des citoyens à Rome ; puis, dans un deuxième temps, le caractère essentiellement militaire d'une telle opération. Une troisième partie, consacrée à la clôture de cette cérémonie, mettra en évidence son caractère profondément religieux.

Plan 2 (« La cérémonie du cens, d'après le relief de Domitius Aenobarbus ») : approche thématique

I- L'opération du cens : organisation

A - Une déclaration de fortune
(voir paragraphe développé ci-dessous)

B - Une répartition des citoyens

- 1- Les 7 groupes de citoyens : Classe équestre / 5 classes / Hors classe
- 2- Conséquences de cette répartition sur la participation civique des citoyens

II- Un recensement à but militaire

A- Des cavaliers et des fantassins

- 1 - Description des personnages représentés : leur équipement (casque, bouclier, *gladius*, cote de mailles)
- 2 - La place de la cavalerie dans l'armée romaine : les cavaliers sont peu nombreux (ici un seul pour 4 fantassins) mais leur statut est prestigieux : ce sont les citoyens de la classe équestre et la 1^{ère} classe.

B- L'idéal du citoyen-soldat

- 1 - Définition et justification dans la vie politique romaine
- 2 - Les difficultés économiques du IIe s. ont provoqué la crise de la classe des petits propriétaires. Les menaces qui pèsent sur le recrutement conduisent aux réformes de Marius en 107 et à l'enrôlement de citoyens sans terre. Donc une rupture totale a lieu à la fin du IIe s.

III- Le cens se clôt par une cérémonie religieuse

A - La souillure et la purification

- 1 - Le *census*, lié à la guerre, est par conséquent aussi lié à la mort et au sang et représente donc une souillure pour la cité
- 2 - Il se déroule au Champ de Mars pour préserver le *pomerium*. Malgré tout, la cité doit être purifiée par une cérémonie religieuse, le *lustrum*. C'est cette cérémonie qui figure au centre du relief.

B - Le sacrifice

- 1 - Description : les animaux, la nature du sacrifice (suovétaurile), les personnages qui président au sacrifice
- 2 - Définition et explication : le sacrifice permet la restauration du lien avec les dieux et la protection de la cité désormais lavée de sa souillure

Un exemple de paragraphe de commentaire : I-A « Une déclaration de fortune »

Dans le groupe de gauche, on distingue cinq personnages, dont quatre sont en toge, le cinquième portant la cuirasse du soldat. C'est ce dernier personnage qui marque la limite de la première scène ; derrière lui, un autre soldat regarde vers le centre du relief, où se déroule le sacrifice. C'est par cette technique que le sculpteur indique que l'on passe d'une scène à une autre.

Le fait que les quatre personnages soient en toge n'est pas anodin : la toge est en effet le vêtement caractéristique du citoyen romain, et seuls les citoyens sont concernés par le *census*. Ils doivent tous venir se faire recenser à Rome, ce qui implique parfois pour eux des déplacements longs et coûteux, mais implique surtout que le cens ne doit être effectué sur un temps assez long. Il s'étale sur 1 an ou 18 mois et représente une opération lourde.

Les deux personnages à gauche se parlent : celui qui est debout s'adresse à celui qui est assis. De sa main droite, il semble pointer quelque chose devant lui, de sa main gauche, ramenée sur sa toge, il tient des tablettes. Sa toge, nous l'avons dit, indique qu'il est citoyen ; ces tablettes contiennent les justificatifs écrits de ce qu'il vient de déclarer, c'est-à-dire son patrimoine. Sa main droite est tendue, non pour indiquer quelque chose, mais pour jurer : il atteste, par serment, la réalité de sa déclaration. Déclaration et serment doivent se faire devant un représentant de l'autorité, qui est ici le personnage assis.

Qui est ce dernier personnage ? L'organisation du cens, qui a lieu tous les cinq ans, est confiée à deux censeurs, qui sont les magistrats les plus haut placés dans le *cursus honorum*. Ce n'est sans doute pas un des censeurs, toutefois, qui est représenté ici : plus vraisemblablement, il s'agit d'un *iurator*, un des aides des censeurs qui se chargent des tâches ingrates de cette opération. Si un des censeurs, et peut-être précisément Domitius Aenobarbus, est représenté ici, c'est plus sûrement sous les traits du 3^{ème} personnage, assis lui aussi, qui pose sa main sur l'épaule de son voisin : par ce geste, il attribue à ce citoyen, qui a préalablement fait sa déclaration, un rang en fonction du patrimoine qu'il a déclaré.

Conclusion 2

résumé

Le *census* a d'évidentes implications politiques : en répartissant tous les citoyens dans des centuries dont certaines ne sont jamais appelées à voter, il détermine leur degré de participation réelle à la vie politique. Cette participation politique, cependant, n'est qu'un reflet de la participation militaire, puisque les centuries assurent, à l'origine, une répartition des soldats en fonction de leur équipement ou, plus exactement, en fonction de leur possibilité de payer leur équipement.

portée historique

intégration du document
dans l'évolution historique
du II^e s.

Cette corrélation de la participation politique et militaire a, cependant, été mise à mal au cours du II^e siècle, avec la crise de l'agriculture italienne et la raréfaction des petits propriétaires. A l'époque de la censure de Domitius Ahenobarbus, notamment, des hommes politiques prônent des réformes radicales, afin de recruter dans l'armée des citoyens sans terre. Ce relief célèbre donc un idéal, celui du petit paysan soldat, présenté comme l'artisan de la grandeur de Rome, au moment même où cet idéal est en voie de disparition. Cette frise est donc un manifeste politique, la revendication de la défense d'une organisation civique contestée.

réponse à la problématique posée en introduction

En revanche, un autre aspect de la vie politique romaine est illustré ici, qui n'est pas mis en cause : chaque acte de la vie politique est marqué par un acte religieux, précisément parce que la religion romaine, religion de la cité, ne peut se concevoir en dehors de la vie publique et réciproquement. Parce que la cité se développe et s'impose dans le bassin méditerranéen grâce à la protection des dieux, elle doit se prémunir contre tout risque de souillure, qui pourrait blesser les dieux et les amener à la désertion. Le *census*, fortement lié à la guerre, exige donc de procéder à une cérémonie religieuse purificatrice et la place qu'elle occupe sur ce relief atteste son caractère incontournable.

IV – L'exposé avec support documentaire

Il s'agit ici d'un exercice particulier, qui se rapproche de la leçon d'agrégation, et qui ne doit être confondu ni avec le commentaire de document ni avec la dissertation.

Les documents peuvent être fournis par l'enseignant ou cherchés par l'étudiant lui-même. Le point essentiel est que ces documents doivent être utilisés, dans le cours de l'exposé, pour conforter et éclairer la démonstration. Ils sont intégrés à l'ensemble, et ne sauraient constituer un élément à part de l'exposé : il ne s'agit donc surtout pas de faire une partie ou une sous-partie consacrée uniquement à leur commentaire ; inversement, ils ne sauraient être considérés comme de simples illustrations.

Ainsi, toute image devra être (brièvement) analysée pour défendre un aspect de l'argumentation (par exemple, tel portrait qui insiste sur la puissance d'un monarque ou sur la quête de respectabilité d'un industriel). Un tableau, ou un graphique, serviront, par l'analyse qui en sera faite, à indiquer des évolutions, des ruptures, des stagnations sur des questions économiques ou sociales par exemple. Un texte lu et commenté pourra, quant à lui, affiner la présentation de certains arguments, préciser l'analyse, conforter la justesse des idées défendues par l'étudiant.

En somme, les documents en question sont bien un support de l'analyse et de l'exposé, et non sa fin, comme dans le commentaire de documents.

Appendice : fiches d'évaluation

Ces fiches, comme le reste de ce fascicule, ne sont en rien impératives, ni pour l'étudiant, ni pour l'enseignant ; elles servent à présenter une synthèse de ce que l'on peut attendre des exercices sur lesquelles elles portent.

Pour comprendre précisément le sens de chacun des items, reportez-vous aux passages du fascicule qui les concernent.

Introduction/plan détaillé de dissertation : fiche d'évaluation

Ce qui est noté comme facultatif est souvent souhaitable	TB	B	Correct	À revoir	Abs.	Remarques complémentaires
---	----	---	---------	----------	------	----------------------------------

Expression

Typographie						
Orthographe						
Syntaxe						
Niveau de langue						
Ton						
Élégance						

Maîtrise rhétorique de l'exercice

1 - Introduction

<u>Amorce</u> : <i>Captatio benevolentiae</i> (référence ou citation de culture générale qui sert à amener la formulation du sujet) (facultatif)						
Formulation du sujet						

Analyse des termes du sujet						
Formulation de la problématique						
Annonce de plan						

2 - Développement

Logique du plan						
Les titres de partie et sous-partie reprennent-ils les termes du sujet ?						
Mention d'exemples précis						
Mention de sources						
Mention de l'historiographie						

Compréhension et problématisation

Compréhension générale du sujet						
Maîtrise de l'historiographie						
Finesse des analyses						
Brillant de la démonstration						

Dissertation : fiche d'évaluation

Ce qui est noté comme facultatif est souvent souhaitable	TB	B	Corr ect+	À revo ir	Abs .	Remarques complémentaires
---	----	---	--------------	-----------------	----------	----------------------------------

Expression

Typographie						
Orthographe						
Syntaxe						
Niveau de langue						
Ton						
Élégance						

Maîtrise rhétorique de l'exercice

1 - Introduction

<u>Amorce</u> : <i>Captatio benevolentiae</i> (référence ou citation de culture générale qui sert à amener la formulation du sujet) (facultatif)						
Formulation du sujet						

Analyse des termes du sujet						
Formulation de la problématique						

Annonce de plan						
-----------------	--	--	--	--	--	--

2 - Développement

Logique du plan						
Développement guidé par des idées directrices claires						
Annonces de thèse en début de partie et sous-partie						
Conclusions partielles						
Transitions						
Utilisation d'exemples précis						
Utilisation de sources						
Utilisation de l'historiographie						

3 - Conclusion

Bilan qui répond à la problématique exposée en introduction						
Ouverture (facultative)						

Connaissances

Ampleur						
Exactitude						
Précision						

Compréhension et problématisation

Compréhension générale du sujet						
Maîtrise de l'historiographie						
Finesse des analyses						
Brillant de la démonstration						

Commentaire écrit de document : fiche d'évaluation

Ce qui est noté comme facultatif est souvent souhaitable	TB	B	Correct	À revoir	Abs.	Remarques complémentaires
---	----	---	---------	----------	------	----------------------------------

Bibliographie

Pertinence du choix des ouvrages (minimum cinq)						
Classement par types						
Références complètes						

Expression

Typographie						
Orthographe						
Syntaxe						
Niveau de langue						
Ton						
Élégance						

Maîtrise rhétorique de l'exercice

1 - Introduction

<u>Amorce</u> : <i>Captatio benevolentiae</i> (amène le contexte large et le thème général dans lequel s'inscrit le document) (facultatif)						
<u>Amorce</u> : contexte large et thème général dans lequel s'inscrit le document (facultatif)						

Nature du document						
Présentation problématisée de l'auteur						
Contexte précis du document						
Analyse (facultative)						
Formulation de la problématique / des lignes directrices / des centres d'intérêt principaux						

Annonce de plan						
-----------------	--	--	--	--	--	--

2 - Développement

Logique du plan						
Développement guidé par des idées directrices claires						
Annonces de thèse en début de partie et sous-partie						
Conclusions partielles						
Transitions						
Définition des termes techniques						
Explicitation des allusions historiques						
Commentaire des points et détails importants du document						
Confrontation avec d'autres sources						
Confrontation avec l'historiographie						

3 - Conclusion

Bilan qui répond à la problématique exposée en introduction						
Intérêt historique du document						
Portée historique du document						
Ouverture (facultative)						

Connaissances

Ampleur						
Exactitude						
Précision						

Compréhension et problématisation

Compréhension générale du document						
Maîtrise de l'historiographie						
Compréhension de l'intérêt historique						
Compréhension de la portée historique						
Finesse des analyses						

Commentaire oral de document : fiche d'évaluation

Ce qui est noté comme facultatif est souvent souhaitable	TB	B	Corr ect	À revo ir	Abs .	Remarques complémentaires
---	----	---	-------------	-----------------	----------	----------------------------------

Bibliographie

Pertinence du choix des ouvrages (minimum cinq)						
Classement par types						
Références complètes						

Expression orale

Syntaxe						
Niveau de langue						
Ton						
Clarté						
Débit						
Utilisation de l'espace						
Maîtrise des tics de nervosité						
Souci de convaincre l'auditoire						
Élégance						

Gestion du temps

Introduction						
Première partie						
Deuxième partie						
Troisième partie						
Conclusion						

Utilisation du tableau

Lisibilité						
Organisation logique du tableau						
Typographie						
Orthographe						
Plan						
Mots difficiles						

Noms importants						
Dates						

Maîtrise rhétorique de l'exercice

1 - Introduction

<u>Amorce</u> : <i>Captatio benevolentiae</i> (amène le contexte large et le thème général dans lequel s'inscrit le document) (facultatif)						
<u>Amorce</u> : contexte large et thème général dans lequel s'inscrit le document (facultatif)						
Nature du document						
Présentation problématisée de l'auteur						
Contexte précis du document						
Analyse (facultative)						
Formulation de la problématique / des lignes directrices / des centres d'intérêt principaux						
Annonce de plan						

2 - Développement

Logique du plan						
Commentaire guidé par des idées directrices claires						
Annonces de thèse en début de partie et sous-partie						
Conclusions partielles						
Transitions						
Définition des termes techniques						
Explication des allusions historiques						
Utilisation de documents d'appui : cartes, photographies, schémas, plans...						
Commentaire des points et détails importants du document						
Confrontation avec d'autres sources						
Confrontation avec l'historiographie						

3 - Conclusion

Bilan qui répond à la problématique exposée en introduction						
Intérêt historique du document						
Portée historique du document						

Ouverture (facultative)						
-------------------------	--	--	--	--	--	--

Connaissances

Ampleur						
Exactitude						
Précision						

Compréhension et problématisation

Compréhension générale du document						
Maîtrise de l'historiographie						
Compréhension de l'intérêt historique						
Compréhension de la portée historique						
Finesse des analyses						

Table des matières

Chapitre I – S'orienter en licence d'histoire à Sorbonne Université.....	4
I – L'histoire au sein d'une université prestigieuse.....	4
II – La licence d'histoire, un <i>cursus</i> varié et structuré.....	6
III – L'histoire, une formation d'avenir.....	8
Chapitre II – Apprendre à travailler avec rigueur.....	13
Chapitre III – Commentaire, dissertation : une rhétorique universitaire française.....	30
I – Éléments de rhétorique universitaire.....	30
II – La dissertation en histoire : un exercice de démonstration sur une question historique.....	37
« Le III ^e Reich et la marche à la guerre (1933 – 1939) » : trois introductions de dissertation.....	43
III – Le commentaire de document(s) : un exercice de réflexion critique sur une ou des sources historiques.....	46
Un commentaire de texte historique : « Lettre de Hitler à Mussolini (21 juin 1941) ».....	60
Un commentaire de document figuré : la frise dite de l'autel de Domitius Ahenobarbus.....	66
IV – L'exposé avec support documentaire.....	75
Appendice : fiches d'évaluation.....	76
Introduction/plan détaillé de dissertation : fiche d'évaluation.....	77
Dissertation : fiche d'évaluation.....	78
Commentaire écrit de document : fiche d'évaluation.....	80
Commentaire oral de document : fiche d'évaluation.....	82